

CAP SIZUN / POINTE DU RAZ
HAUT PAYS BIGOUDEN
PAYS BIGOUDEN SUD
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Livret itinéraires structurants

Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables en réponse
aux attentes de différentes catégories de cyclistes

Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement,
Michael Häusle 2017-2019

Version du 25/06/2019



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



Pays Bigouden Sud
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**L'Europe s'engage
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales*

Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Sommaire

ID	Nom	Page
	Cartes synthétiques	5
	Tableau synthétique	16
A1	Train birinik : St-Guérolé - Pont-l'Abbé	18
B1	Plobannaec - Loctudy	20
B2	Lesconil – Plobannaec	22
C1	Le Guilvinec – Plomeur par Lesplomeur	24
C2	Plomeur - La Torche	26
C3	Plomeur – Tronoën par Chapelle de Beuzec	28
D1	Pont-l'Abbé – Tronoën par Tréminou	30
D2	Pont-l'Abbé - Tréguennec	32
D3	Plonéour-Lanvern - St-Jean-Trolimon	34
D4	Plomeur - St-Jean-Trolimon	36
D5	Rocade de Pont-l'Abbé	38
D6	Pont-l'Abbé – Tronoën par Kereonval	40
D7	Pont-l'Abbé – Saint-Julien par Canapé, Kerganet	42
E1	V5 - Passeur Port Tudy - V5	44
E2	Ti Robin – Plogastel par Tréméoc, Minven, St-Germain	46
F1	Train Carottes Sud	48
F2	Interconnexion train carottes, train birinik, V5, VV Quimper	50
F3	Tréméoc – Plonéour-Lanvern	52
F4	Plonéour-Lanvern – St-Joseph	54
F5	Penhors – Pouldreuzic	56
G1	Plogastel – Tréogat par St-Germain, Minven, Peumerit	58
G2	Plogastel – Plovan Kerguen par St-Germain, St-Joseph, Peumerit	60
G3	Plogastel - Pouldreuzic	62
G4	Ti Lipig – Plogastel par Voie verte, Chapelle des Grâces, St-Germain	64
G5	Plovan – Pouldreuzic	66
G6	Plogastel – Guengat par Plonéis	68
G7	Plogastel – Pluguffan	70
H1	Train Carottes Nord par Gare de Plouhinec	72
H2	Mahalon – Plouhinec Plage par Poulguidou, Plouhinec Centre	74
H3	Train Carottes Nord par Etang de Poulguidou	76

ID	Nom	Page
H4	Plouhinec Centre – Pont-Croix par route de Bellevue	78
H5	Pont Audierne/Plouhinec – Plouhinec Centre par Collège Locquéran	80
H6	Guiler-sur-Goyen – Plozévet par Chemin de la Ligne	82
I1	Pont-Croix – Guengat par Landudec, Gourlizon, Plonéis	84
I2	Poullan-sur-Mer – Mahalon	86
I3	Plogastel – Pouldergat par Landudec, Guiler-sur-Goyen	88
I4	Plogastel – Voie verte par Gourlizon, Le Juch	90
I5	Plogastel – Voie Verte par Kerlann, Le Juch	92
I6	Pont-Croix – Guengat par Mahalon, Guiler, Le Moulin Com, Gourlizon, Plonéis	94
I7	Pont-Croix – Guengat par Meilars, Pouldergat, Gourlizon, Plonéis	96
I8	Pont-Croix – Gare du Juch par Meilars, Pouldergat, Trézent, Le Juch	98
J1	V5 La Littorale – AquaCap par Esquibien	100
J2	Aquashow - AquaCap	102
J3	Bois de Suguensou – AquaCap	104
J4	Le Loc'h – Bourg de Cléden-Cap-Sizun	106
J5	Goulien – AquaCap	108
J6	Kastel Koz – Suguensou par Beuzec-Cap-Sizun	110
K1	Pors-Péron – Audierne par Coat Pin, Pont-Croix	112
L1	Poullan-sur-Mer – Douarnenez, Place Bir Hakeim	114
L3	Voie Verte Douarnenez – Gare de Guengat	116
L4	Kerlaz – Locronan par Bois de Névet	118
L5	Le Juch – Locronan par Bois de Névet	120
L6	Le Juch - Kerlaz	122
L7	Pouldergat – Poullan-sur-Mer	124
L8	Port de Tréboul – Menez Peulven par P Bir Hakeim, Ploaré, Hôpital	126
L9	Pouldergat – Gare du Juch par Pont Prenn/Ar Roz	128
Z1	Véloroute V5 La Littorale Pointe du Raz – Kerlaz	130
Z2	Voie verte Pluguffan – Quimper	132
Z3	Voie verte Guengat – Quimper	134
Z4	Véloroute V5 La Littorale Kerlaz – Plougastel-Daoulas	136
Z5	Penmarc'h – Ste-Marine par Plomeur, Pont-l'Abbé, Combrit	138

Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables en réponse aux attentes de différentes catégories de cyclistes

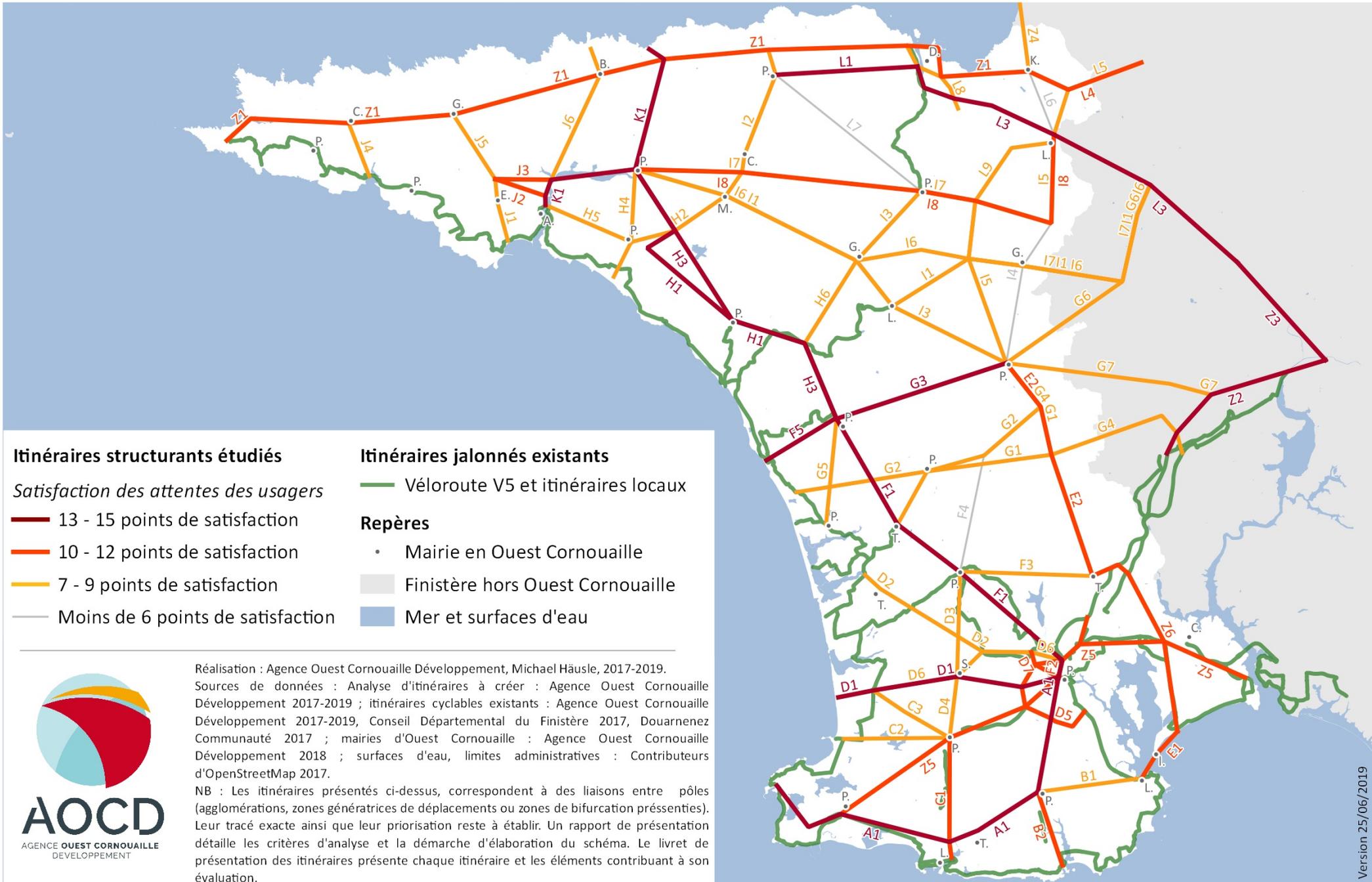


Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables en réponse aux attentes de différentes catégories de cyclistes

ID	Nom	Dépl. utiles	Dépl. scolaires	Dépl. loisirs	Avec enfants	Itinérance	Distance	Points
A1	Train birinik : St-Guérolé - Pont-l'Abbé	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	18-20 km	15
F1	Train Carottes Sud	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	20 km	15
H3	Train Carottes Nord par Etang de Poulgidou	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	18 km	15
K1	Pors-Péron – Audierne par Coat Pin, Pont-Croix	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	12-18 km	15
Z2	Voie verte Pluguffan – Quimper	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	10-15 km	15
D1	Pont-l'Abbé – Tronoën par Tréminou	●●●	●●●	●●●	●●●	●●○	10-12 km	14
F5	Penhors – Pouldreuzic	●●●	●●●	●●●	●●●	●●○	4 km	14
H1	Train Carottes Nord par Gare de Plouhinec	●●●	●●●	●●○	●●●	●●●	19 km	14
L3	Voie Verte Douarnenez – Gare de Guengat	●●●	●●○	●●●	●●●	●●●	18 km	14
G3	Plogastel - Pouldreuzic	●●●	●●●	●●○	●●●	●●○	10 km	13
L1	Poullan-sur-Mer – Douarnenez, Place Bir Hakeim	●●●	●●○	●●●	●●●	●●○	7-11 km	13
Z3	Voie verte Guengat – Quimper	●●●	●●○	●●●	●●○	●●●	7-10 km	13
C1	Le Guilvinec – Plomeur par Lesplomeur	●●●	●●●	●●●	●●○	●○○	6-9 km	12
D7	Pont-l'Abbé – Saint-Julien par Canapé, Kerganet	●●●	●●●	●●●	●●○	●○○	2-3 km	12
Z5	Penmarc'h – Ste-Marine par Plomeur, Pont-l'Abbé, Combrit	●●●	●●○	●●○	●●○	●●○	24-35 km	11
Z6	Ti Robin – Île-Tudy par Combrit	●●●	●○○	●●○	●●○	●●●	7 km	11
F2	Interconnexion train carottes, train birinik, V5, VV Quimper	●●○	●●○	●●●	●○○	●●●	1-2 km	11
J2	Aquashow - AquaCap	●●●	●●○	●●●	●○○	●○○	3-4 km	10
B2	Lesconil – Plobannaec	●●●	●○○	●●●	●●○	●○○	4-6 km	10
J3	Bois de Suguensou – AquaCap	●●○	●●○	●●●	●●○	●○○	3-4 km	10
E2	Ti Robin – Plogastel par Tréméoc, Minven, St-Germain	●●○	●●○	●●●	●○○	●●○	14-20 km	10
D5	Rocade de Pont-l'Abbé	●●○	●●○	●●○	●●●	●○○	10-15 km	10
I8	Pont-Croix – Gare du Juch par Meilars, Pouldergat, Trézent, Le Juch	●●○	●○○	●●●	●●○	●●○	25-38 km	10
Z1	Véloroute V5 La Littorale Pointe du Raz – Kerlaz	●●○	●○○	●●●	●○○	●●●	42-63 km	10
L4	Kerlaz – Locronan par Bois de Névet	●○○	●○○	●●●	●●●	●●○	6-9 km	10
E1	V5 - Passeur Port Tudy - V5	●○○	●○○	●●●	●●○	●●●	3-4 km	10
G5	Plovan – Pouldreuzic	●●●	●●○	●●○	●○○	●○○	5 km	9
L8	Port de Tréboul – Menez Peulven par P Bir Hakeim, Ploaré, Hôpital	●●●	●○○	●●○	●○○	●●○	4-6 km	9
D2	Pont-l'Abbé - Tréguennec	●●○	●●○	●●○	●●○	●○○	12-18 km	9
H5	Pont Audierne/Plouhinec – Plouhinec Centre par Collège Locquéran	●●○	●●○	●●○	●●○	●○○	5-7 km	9
H6	Guiler-sur-Goyen – Plozévet par Chemin de la Ligne	●●○	●●○	●●○	●●○	●○○	9-13 km	9

ID	Nom	Dépl. utiles	Dépl. scolaires	Dépl. loisirs	Avec enfants	Itinérance	Distance	Points
I7	Pont-Croix – Guengat par Meilars, Pouldergat, Gourlizon, Plonéis	●●○	●●○	●●○	●●○	●○○	33-49 km	9
B1	Plobannalec - Loctudy	●●○	●○○	●●●	●●○	●○○	5-8 km	9
G7	Plogastel – Pluguffan	●●○	●○○	●●○	●●○	●●○	10-16 km	9
L5	Le Juch – Locronan par Bois de Névet	●○○	●○○	●●●	●●○	●●○	6-9 km	9
Z4	Véloroute V5 La Littorale Kerlaz – Plougastel-Daoulas	●○○	●○○	●●●	●○○	●●●	39-58 km	9
D3	Plonéour-Lanvern - St-Jean-Trolimon	●●○	●●○	●●○	●○○	●○○	5-8 km	8
H2	Mahalon – Plouhinec Plage par Poulguidou, Plouhinec Centre	●●○	●○○	●●●	●○○	●○○	7-11 km	8
D6	Pont-l'Abbé – Tronoën par Kereonval	●●○	●○○	●●○	●○○	●●○	12-13 km	8
G4	Ti Lipig – Plogastel par Voie verte, Chapelle des Grâces, St-Germain	●●○	●○○	●●○	●○○	●●○	12 km	8
I1	Pont-Croix – Guengat par Landudec, Gourlizon, Plonéis	●●○	●○○	●●○	●○○	●●○	32-48 km	8
C3	Plomeur – Tronoën par Chapelle de Beuzec	●○○	●○○	●●●	●●○	●○○	4-7 km	8
J1	V5 La Littorale – AquaCap par Esquibien	●○○	●○○	●●●	●●○	●○○	3-5 km	8
I5	Plogastel – Voie Verte par Kerlann, Le Juch	●○○	●○○	●●○	●●○	●●○	19 km	8
F3	Tréméoc – Plonéour-Lanvern	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	9 km	7
G6	Plogastel – Guengat par Plonéis	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	12-18 km	7
H4	Plouhinec Centre – Pont-Croix par route de Bellevue	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	5 km	7
I2	Poullan-sur-Mer – Mahalon	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	7 km	7
I3	Plogastel – Pouldergat par Landudec, Guiler-sur-Goyen	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	14-21 km	7
I6	Pont-Croix – Guengat par Mahalon, Guiler, Le Moulin Com, Gourlizo	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	31-46 km	7
J5	Goulien – AquaCap	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	4-6 km	7
J6	Kastel Koz – Suguenso par Beuzec-Cap-Sizun	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	7-11 km	7
L9	Pouldergat – Gare du Juch par Pont Prens/Ar Roz	●●○	●○○	●●○	●○○	●○○	8-13 km	7
C2	Plomeur - La Torche	●○○	●○○	●●●	●○○	●○○	5-8 km	7
J4	Le Loc'h – Bourg de Cléden-Cap-Sizun	●○○	●○○	●●●	●○○	●○○	3-4 km	7
D4	Plomeur - St-Jean-Trolimon	●○○	●○○	●●○	●●○	●○○	3-4 km	7
G1	Plogastel – Tréogat par St-Germain, Minven, Peumerit	●○○	●○○	●●○	●○○	●●○	14 km	7
G2	Plogastel – Plovan Kerguen par St-Germain, St-Joseph, Peumerit	●○○	●○○	●●○	●○○	●●○	16 km	7
F4	Plonéour-Lanvern – St-Joseph	●○○	●○○	●●○	●○○	●○○	6-9 km	6
L6	Le Juch - Kerlaz	●○○	●○○	●●○	●○○	●○○	3-5 km	6
L7	Pouldergat – Poullan-sur-Mer	●○○	●○○	●●○	●○○	●○○	10 km	6
I4	Plogastel – Voie verte par Gourlizon, Le Juch	●○○	●○○	●○○	●○○	●●○	12-18 km	6

Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Niveau de satisfaction usage utilitaire

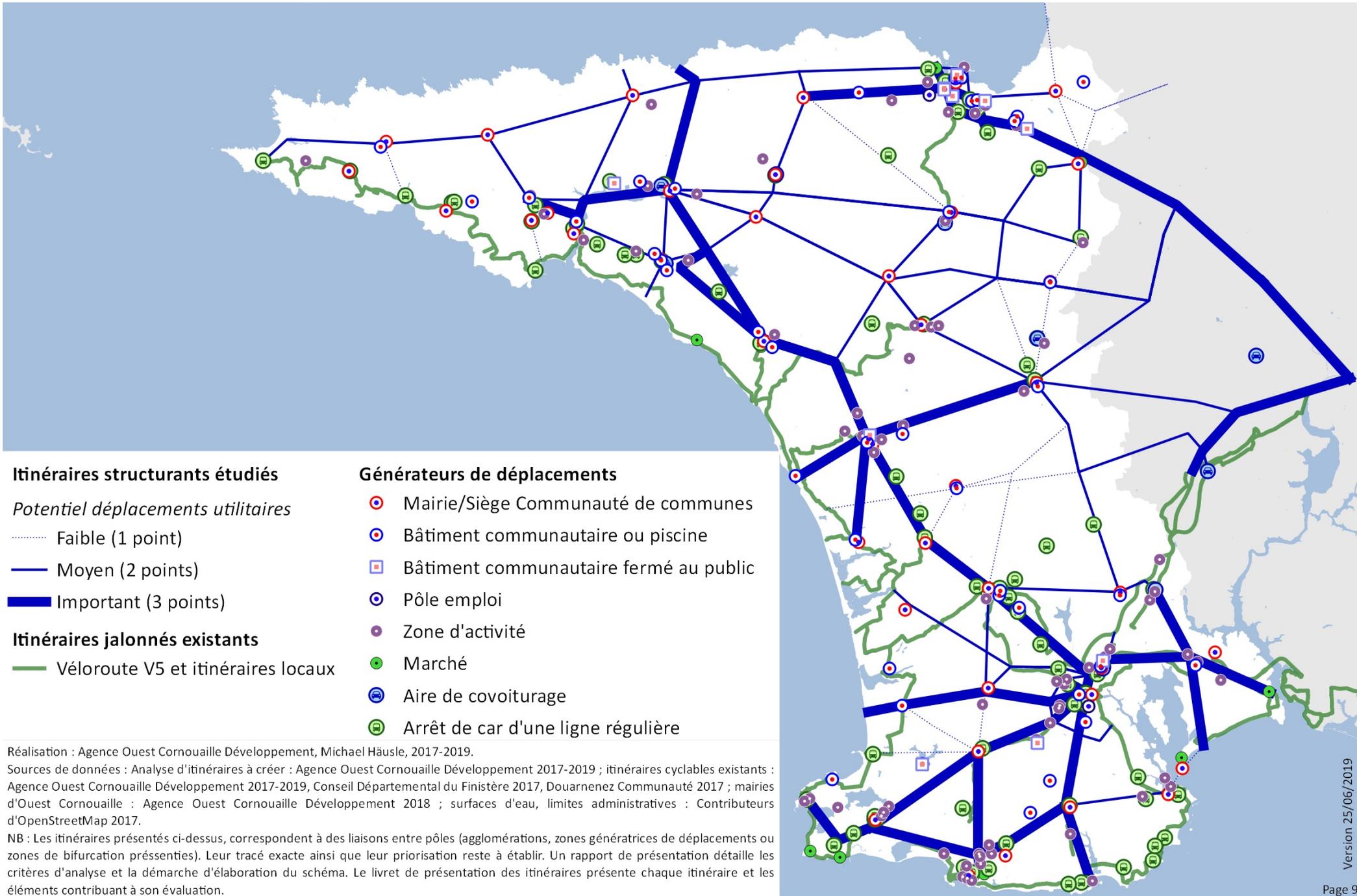


Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Niveau de satisfaction usage scolaire

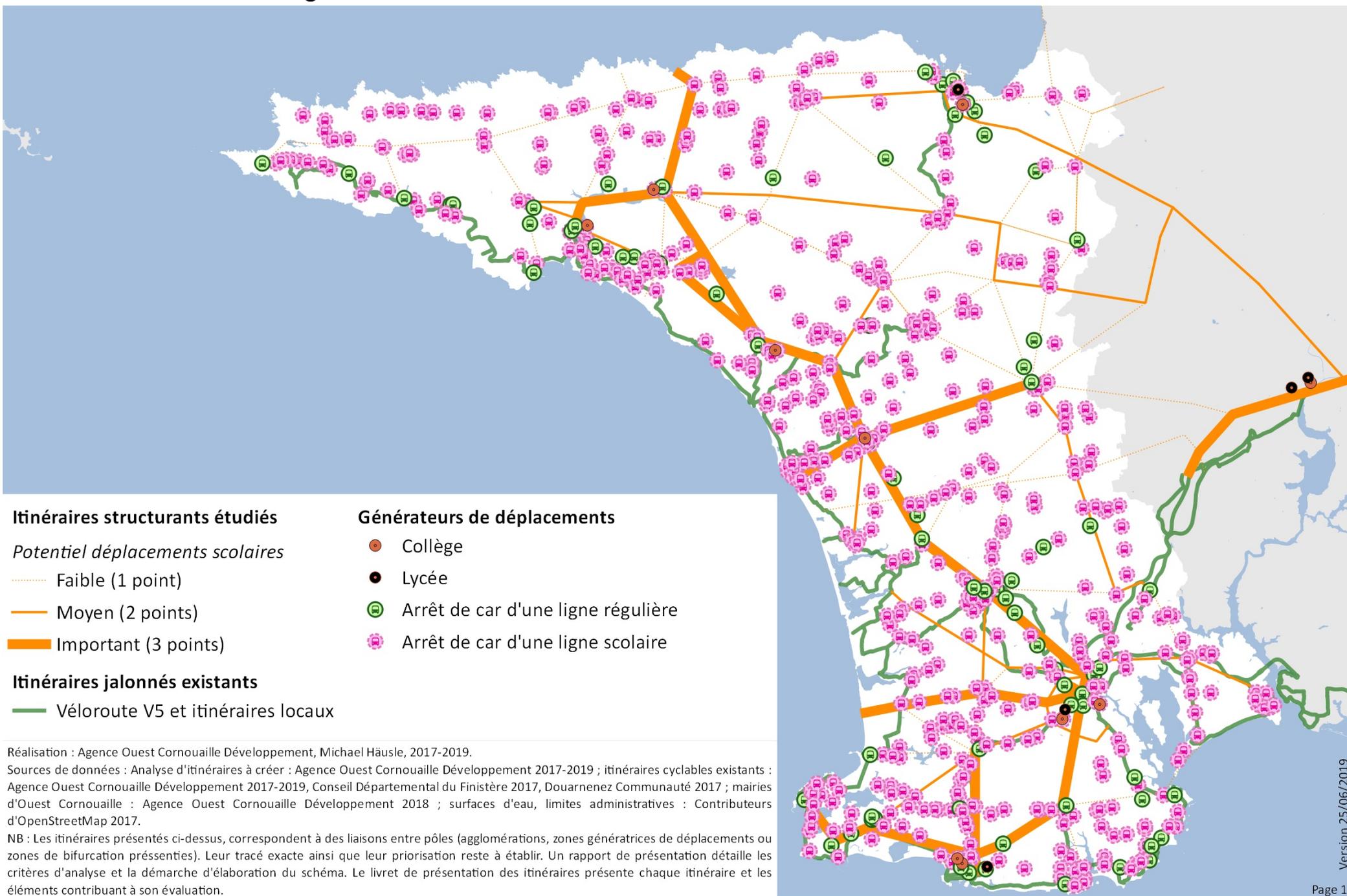


Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Niveau de satisfaction usage loisirs

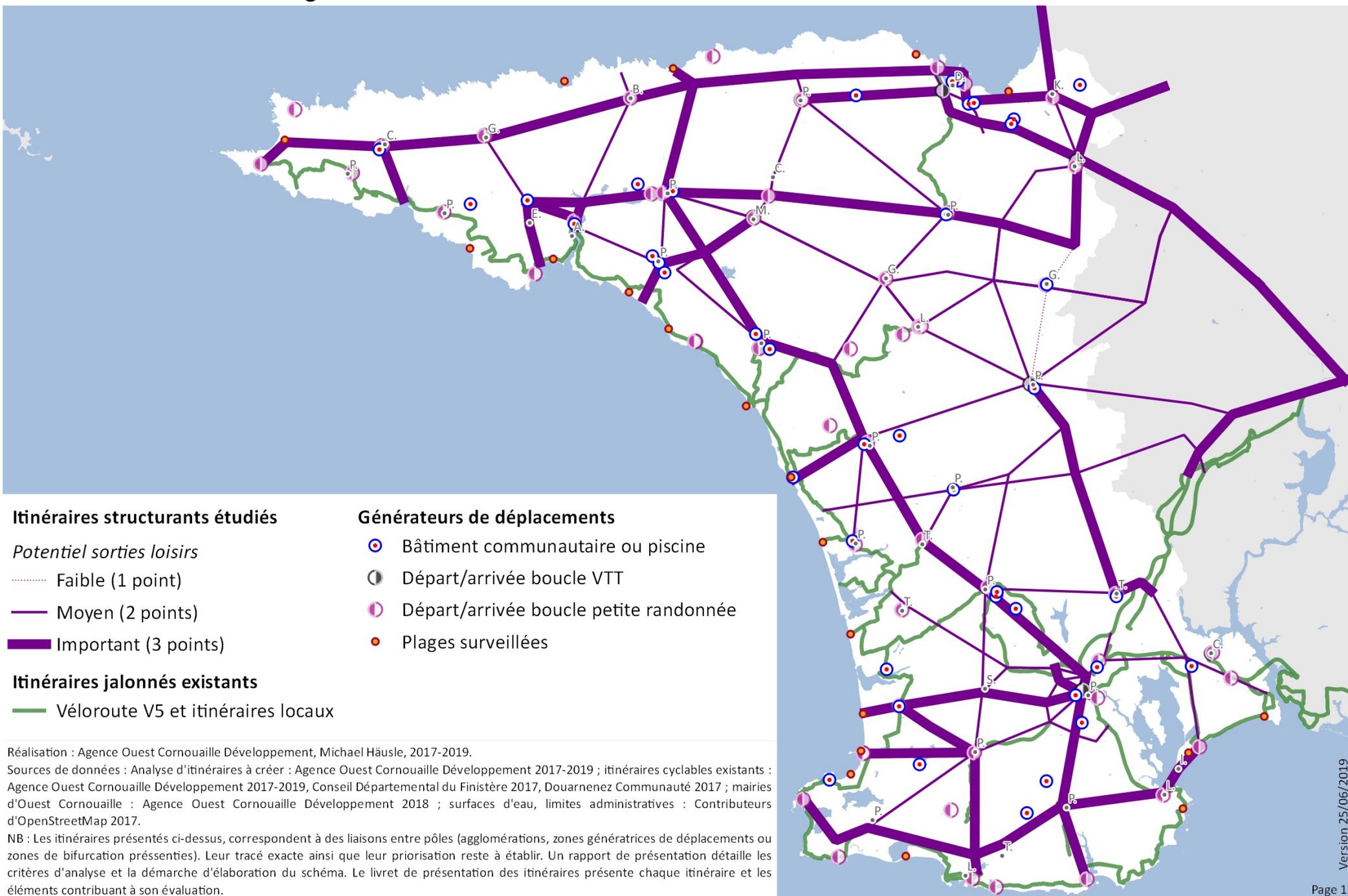


Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Niveau de satisfaction sortie avec petits enfants

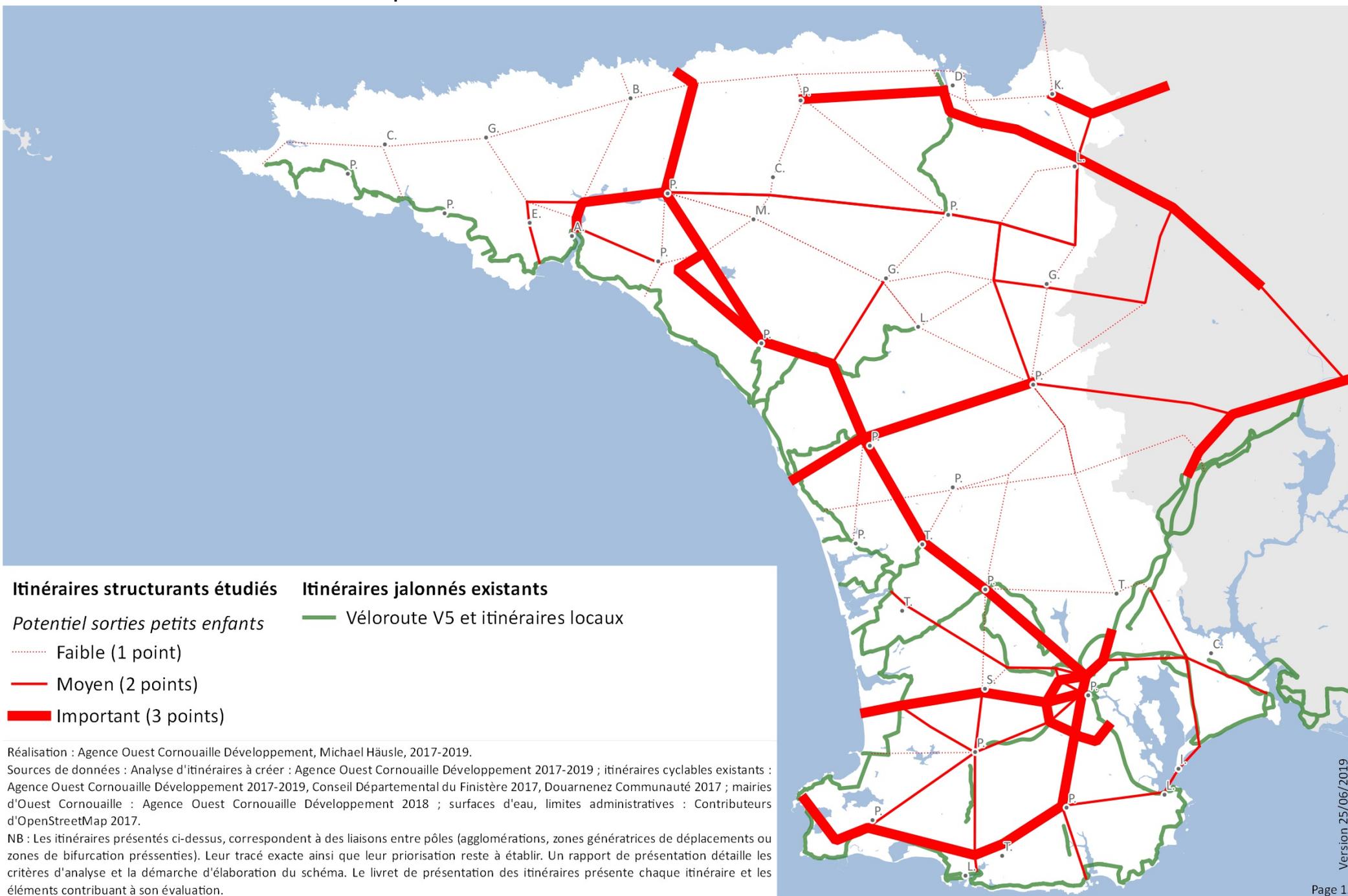
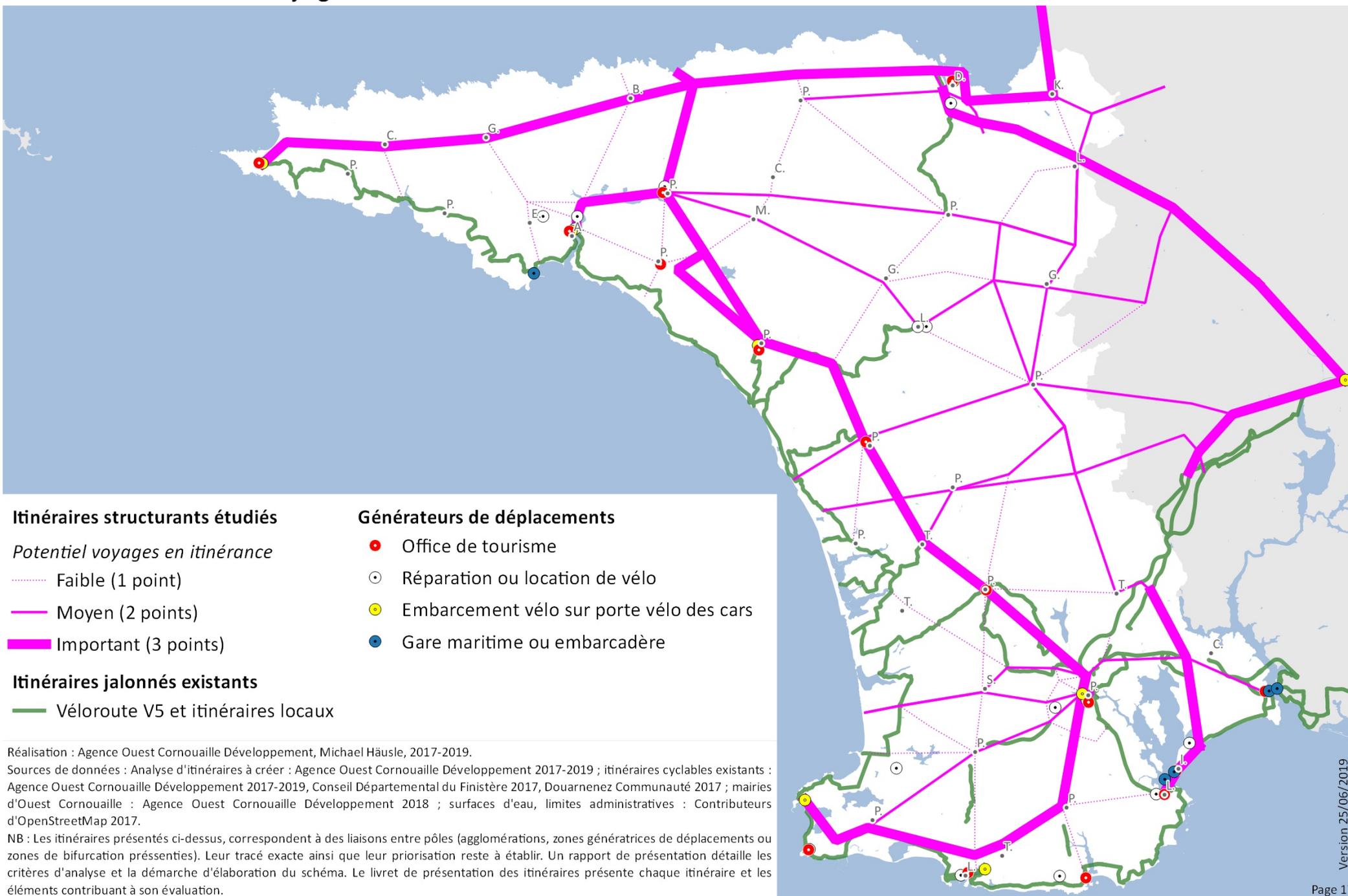


Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille : Proposition d'un maillage d'itinéraires cyclables

Niveau de satisfaction voyages en itinérance



Itinéraire en grande majorité sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre St-Guérolé et Pont-l'Abbé, grand potentiel cyclable grâce à la proximité des bourgs, établissements scolaires et l'emprise conservée comme voie verte ou rue de desserte de quartier ; quelques points durs bloquent la fréquentation sur l'intégralité de l'itinéraire

Distance approximative : 18-20 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Traversée des bourgs à proximité du centre (St-Guérolé, Penmarc'h, Le Guilvinec, Treffiat, Plobannalec, Pont-l'Abbé), desserte de zones d'activités (Treffiat, Le Guilvinec), liaison intercommunale Plobannalec – Pont-l'Abbé, Flux domicile-travail importants (Penmarc'h et Treffiat vers Le Guilvinec - 270 personnes, Plobannalec vers Pont-l'Abbé – 170 personnes)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges de Pont-l'Abbé, du Guilvinec et lycée de Pont-l'Abbé, BTS Tourisme à Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plages (Penmarc'h, Le Guilvinec, Plobannalec en lien avec itinéraire B2), accès mégalithes, chapelles et églises (Penmarc'h, Le Guilvinec, Treffiat, Plobannalec), campings

Sorties avec petits enfants : ●●●

Sections importantes en site propre et à proximité des zones d'habitation

Itinérance entre hébergements : ●●●

Complémentarité avec la Véloroute V5 : alternative avec davantage de sites propres ou possibilité d'effectuer une boucle sur plusieurs jours, campings

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Difficultés : traversée D57 au Guilvinec, traversée Treffiat et reprise du revêtement entre Plobannalec et Pont-l'Abbé

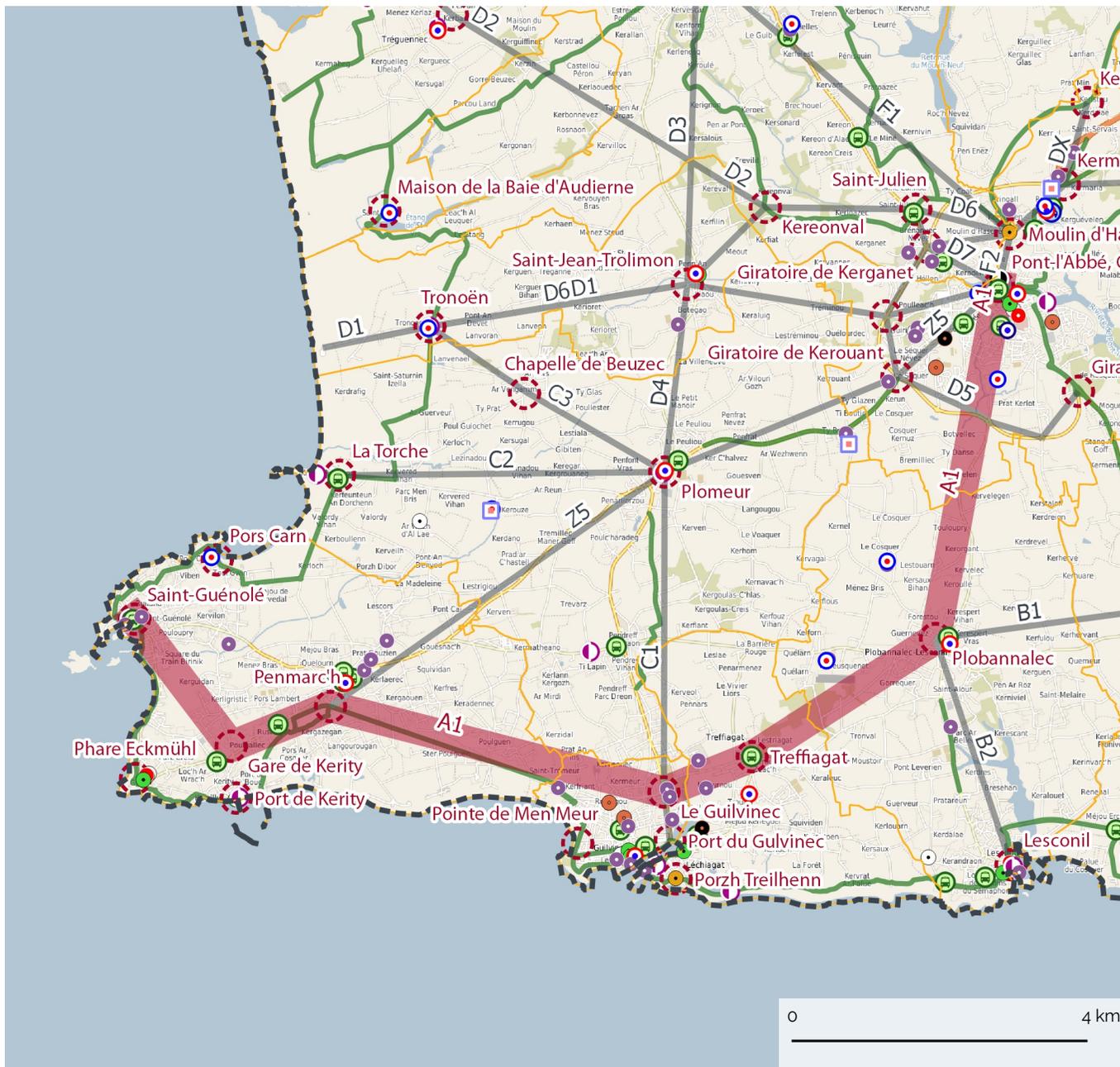
⁽¹⁾ Fourchette des distances pour plusieurs variantes étudiés

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Train birinik : St-Guérolé - Pont-l'Abbé

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

— Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

⊙ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

⊙ Mairie/Siège Communauté de communes

⊙ Bâtiment communautaire ou piscine

⊠ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

● Lycée

⊙ Pôle emploi

● Zone d'activité

⬇ Départ/arrivée boucle VTT

⬇ Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

⊙ Arrêt de car d'une ligne régulière

⊙ Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Proposition issue du schéma vélo de Loctudy : Liaison entre Plobannalec et le centre de Loctudy par Plonivel et Lohan

Distance approximative : 5-8 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Potentiel des déplacements domicile travail (>100 personnes), mais un itinéraire allongé (+35%) par rapport à la D53 réduit l'attractivité pour des déplacements récurrents

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plages, accès passeur, boucle Plobannalec – Lesconil – Larvor – Loctudy

Sorties avec petits enfants : ●●○

Petites routes à faible circulation mais très peu de sites propres

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

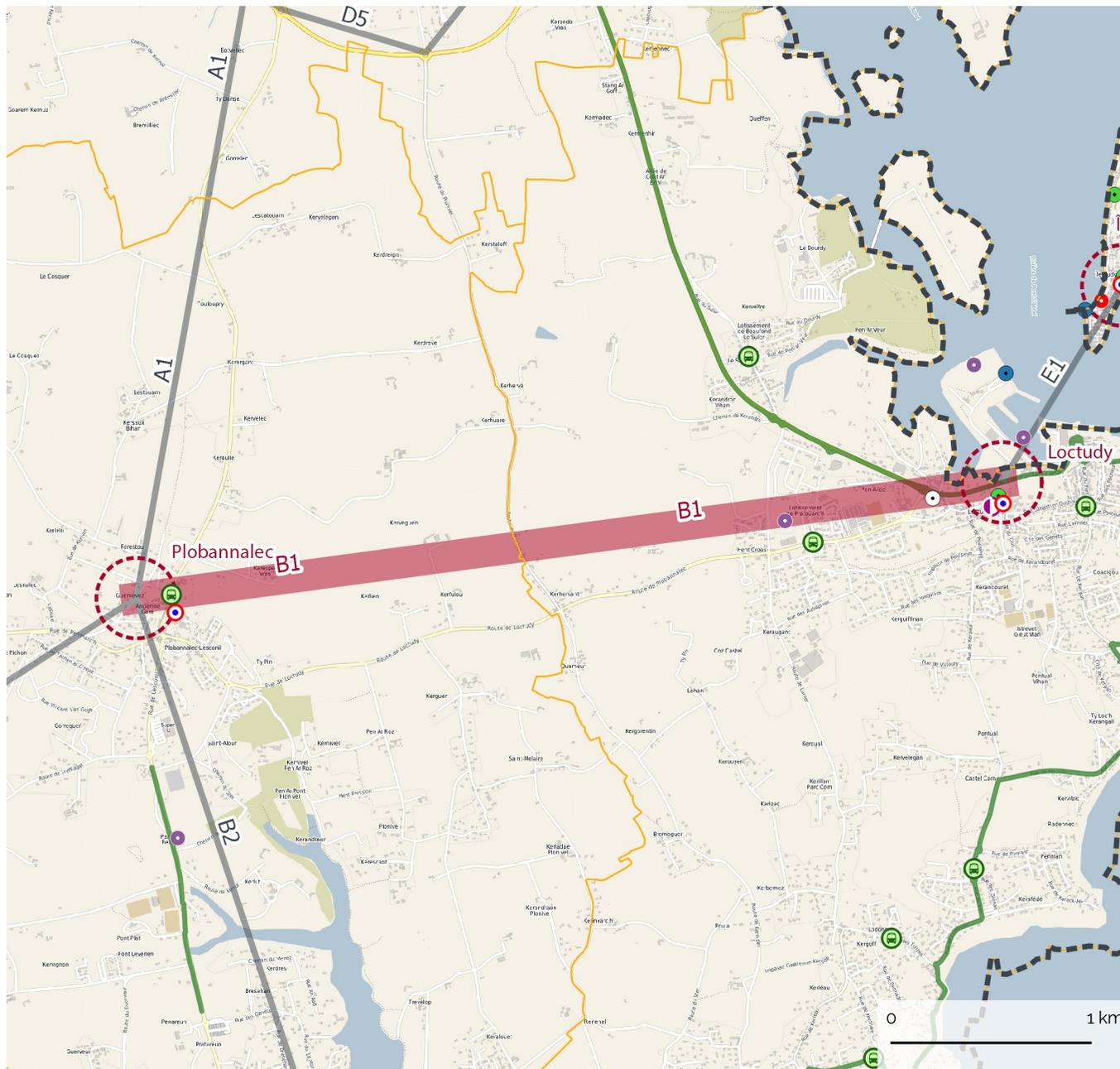
Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes, chaussée à voie centrale banalisée aménagée, arrivée à Plobannalec à préciser

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Connexion des pistes cyclables existantes au train birinik et à la Véloroute V5 La Littorale à compléter (sections en agglomération)

Distance approximative : 4-6 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Bourgs proches, commerces et zones d'activités, connexion vers Pont-l'Abbé (itinéraire A1), opportunité pour des boucles locales, p.ex. Lesconil - Loctudy – Plobannalec – Lesconil (itinéraire B1)

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plage, campings, port

Sorties avec petits enfants : ●●○

Site propre hors agglomération et possibilités de trouver des itinéraires sécurisés en agglomération

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

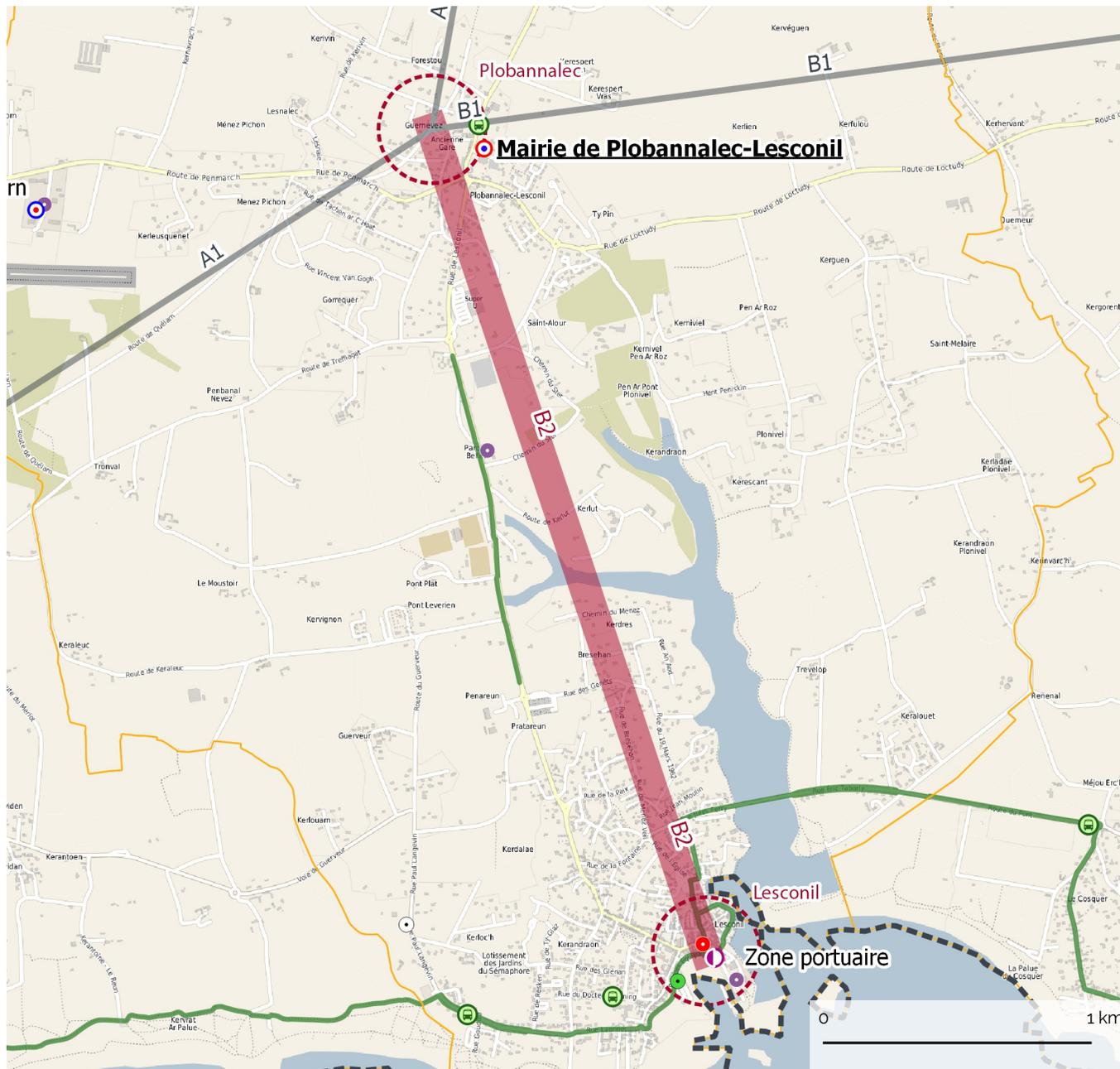
Signalisation directionnelle à ajouter

Tracé urbain à définir, mais a priori assez facile à réaliser

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Prolongement d'un projet de jalonnement porté par la commune de Plomeur entre Lesplomeur et la limite avec Le Guilvinec ; prolongements en agglomération permettra de connecter l'itinéraire à la Véloroute V5 La Littorale, aux aménagements au bord de la D785 et au train birinik (itinéraire A1)

Distance approximative : 6-9 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Flux domicile-travail importants (plus de 200 personnes), commerces et marchés à proximité de l'itinéraire, marchés (Plomeur, Le Guilvinec)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges du Guilvinec et lycée maritime du Guilvinec

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plages, potentiel pour des boucles en s'appuyant sur d'autres itinéraires (Véloroute V5 La Littorale, A1, C2, C3, Z5)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Petites routes à faible circulation mais très peu de sites propres

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter
Aménagements le long de la D57 à réaliser

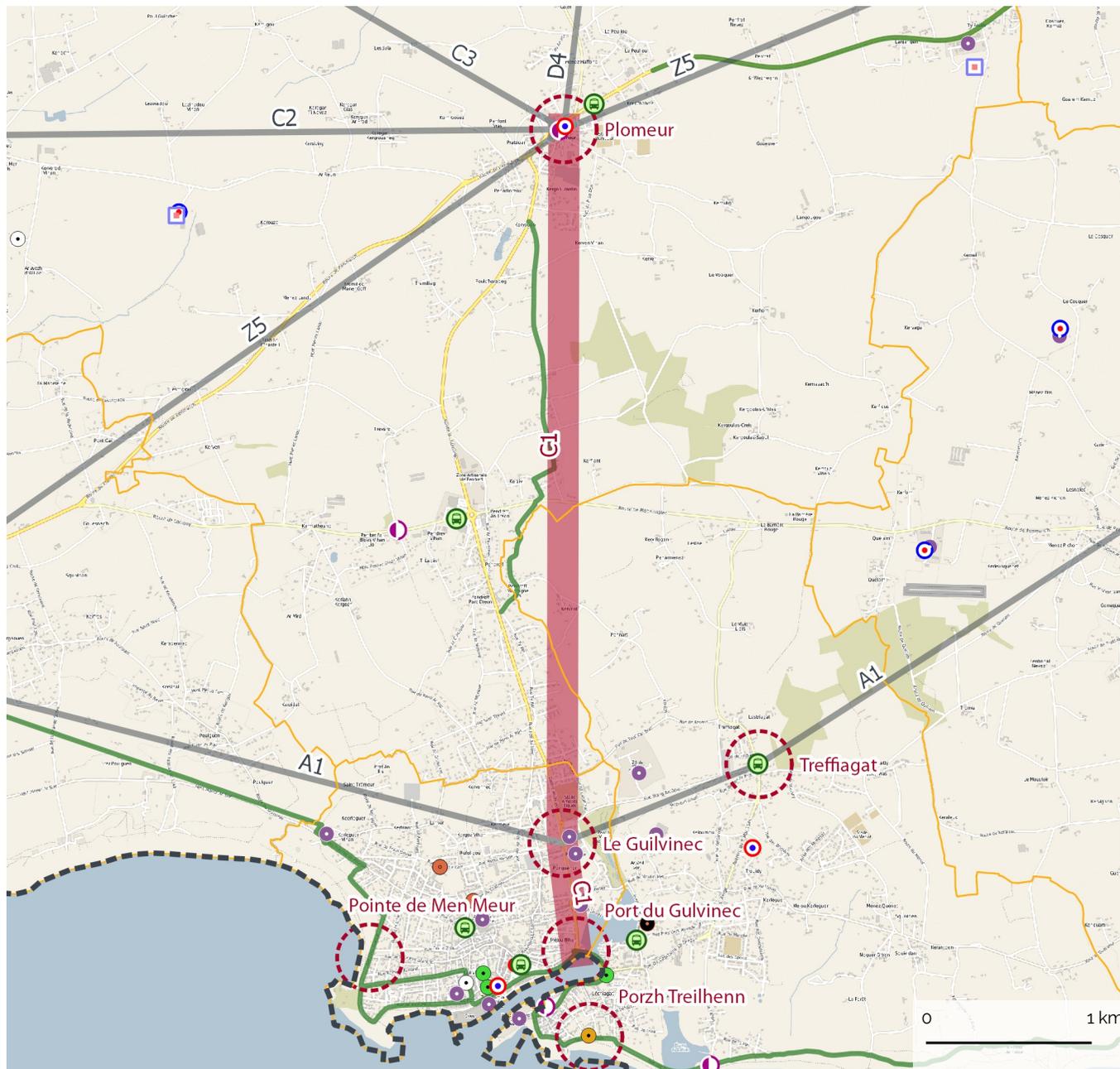
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Le Guilvinec – Plomeur par Lesplomeur

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Route de la Torche perçue comme étant très dangereuse, notamment à cause du trafic en saison ; 2 itinéraires possibles : réaménagement de la Route de La Torche ou par Kerugou (moins direct et moins lourd à aménager)

Distance approximative : 5-8 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○
Très peu d'habitations et d'emplois

Déplacements scolaires : ●○○○
Pas d'établissement secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●●
Accès plage et site touristique majeur

Sorties avec petits enfants : ●○○○
Route de la Torche difficile en saison

Itinérance entre hébergements : ●○○○
Itinéraire de proximité, potentiellement une variante

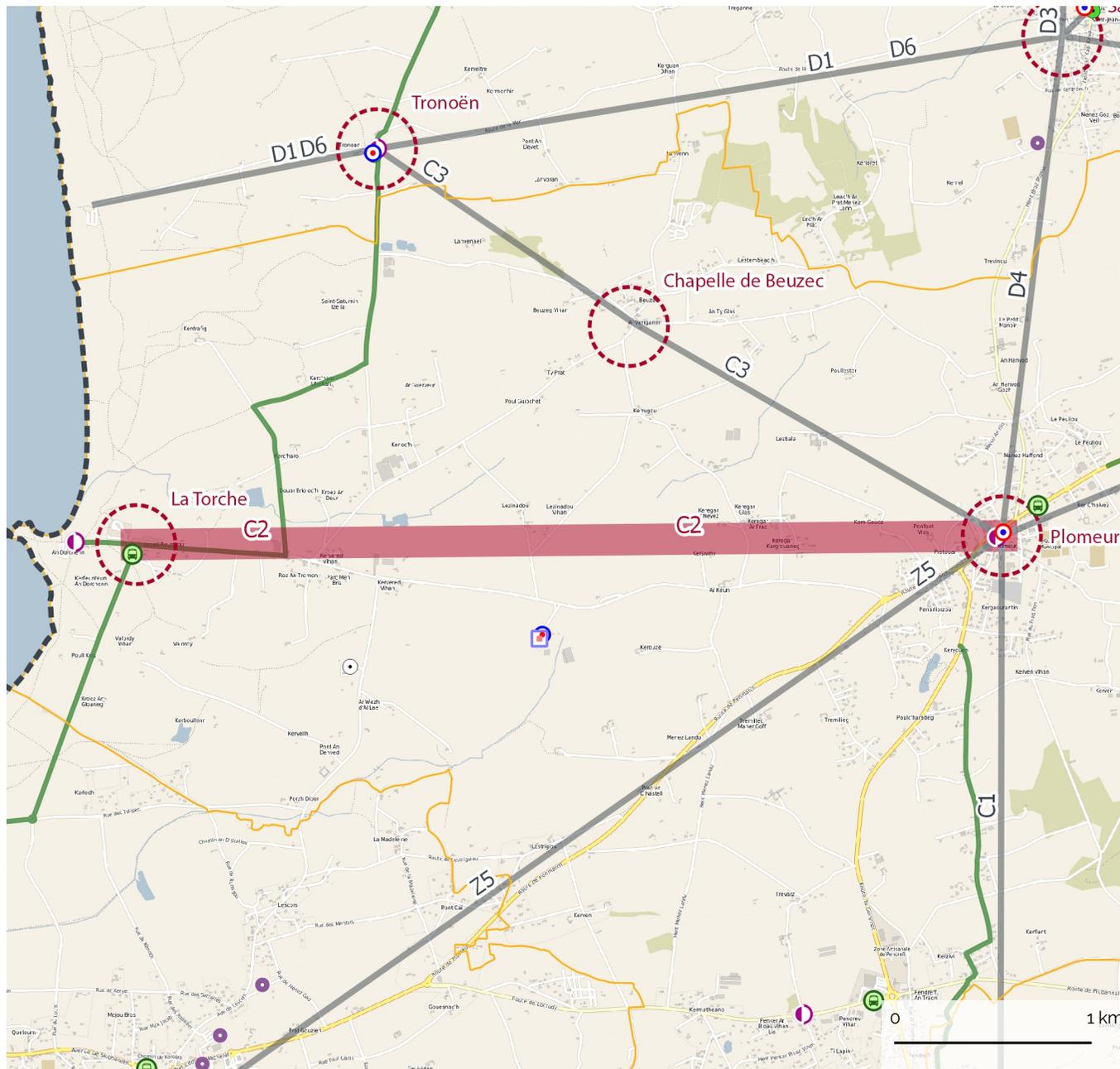
Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires
Direct mais compliqué à aménager

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Bâtiment communautaire ou piscine

■ Bâtiment communautaire fermé au public

● Zone d'activité

● Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

● Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

⬜ Limite Ouest Cornouaille

⬜ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Petites routes permettant une liaison vers la Véloroute V5 La Littorale à Tronoën en passant par la Chapelle de Beuzec, à cause de la distance supplémentaire, l'itinéraire ne pourra pas répondre aux besoins entre la Pointe de la Torche et le bourg de Plomeur

Distance approximative : 5-7 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Très peu d'habitations et d'emplois

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plage et site touristique majeur

Sorties avec petits enfants : ●●○

Circulation partagée

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Chaussées et pistes existantes

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

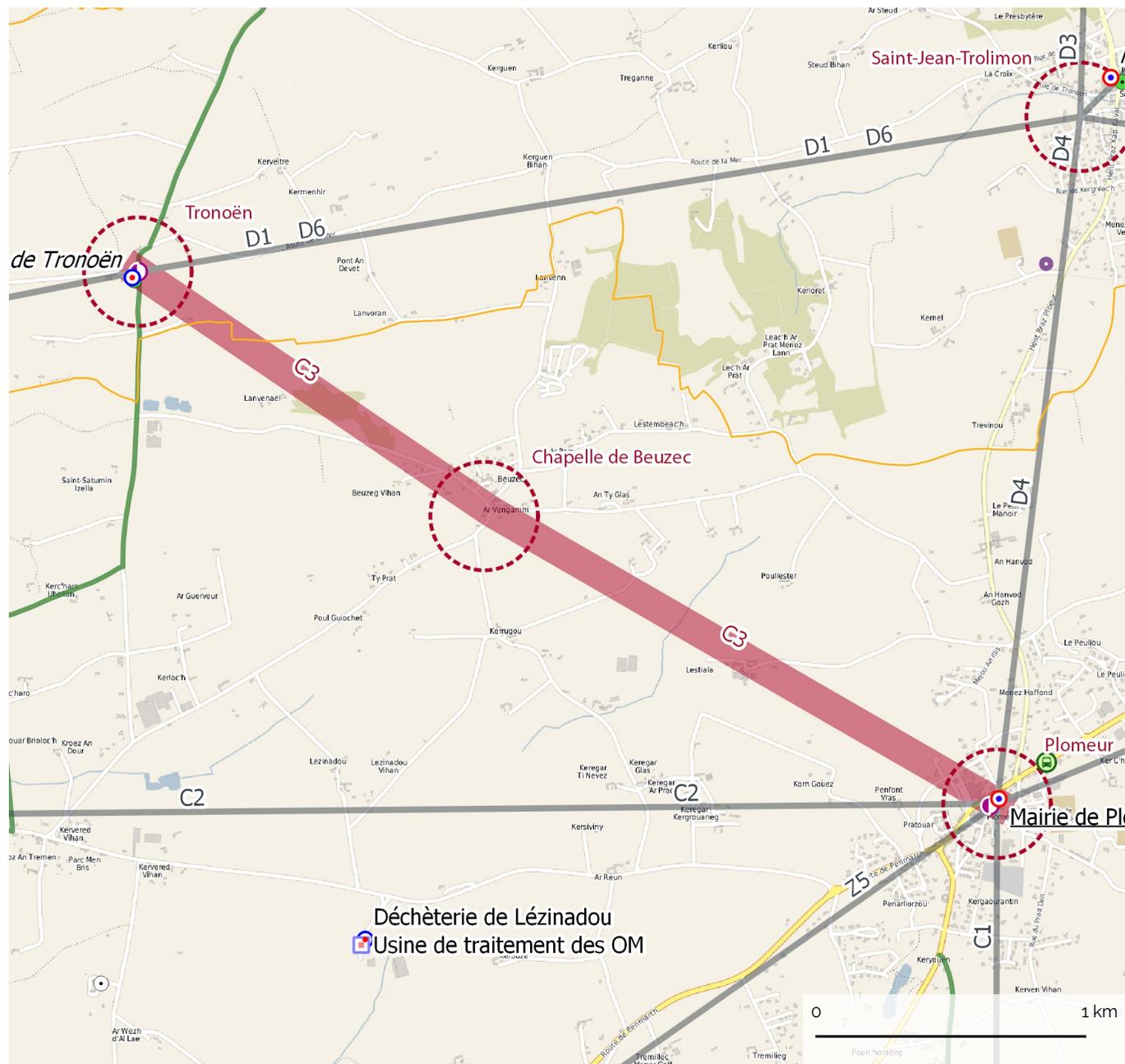
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plomeur – Tronoën par Chapelle de Beuzec

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

C3



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison entre Pont-l'Abbé et Saint-Jean-Trolimon y compris vers la plage et la chapelle de Tronoën par Tréminou offre une liaison directe à réaliser en site propre (vitesses et trafic élevés) entre les centres de Pont-l'Abbé et de Saint-Jean-Trolimon ; grande attractivité de l'itinéraire pour les utilisations utilitaires, scolaires et avec des petits enfants ; à l'ouest du bourg de Saint-Jean des solutions plus légères peuvent s'imaginer (p.ex. Chaussée à voie centrale banalisée)

Distance approximative : 10-12 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Communes proches, relief facile, zones d'activités à proximité (Séquer Névez, Guirric)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges et Lycée de Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plage, Tronoën, chapelle de Tréminou, Maison des jeux bretons

Sorties avec petits enfants : ●●●

Itinéraire de base très intéressant, variante sur chaussée beaucoup moins

Itinérance entre hébergements : ●●○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Route de la Villeneuve, dégagement presque partout suffisant pour une piste bidirectionnelle, mais avec un busage et soutènement des talus

⁽¹⁾ Fourchette des distances pour plusieurs variantes étudiés

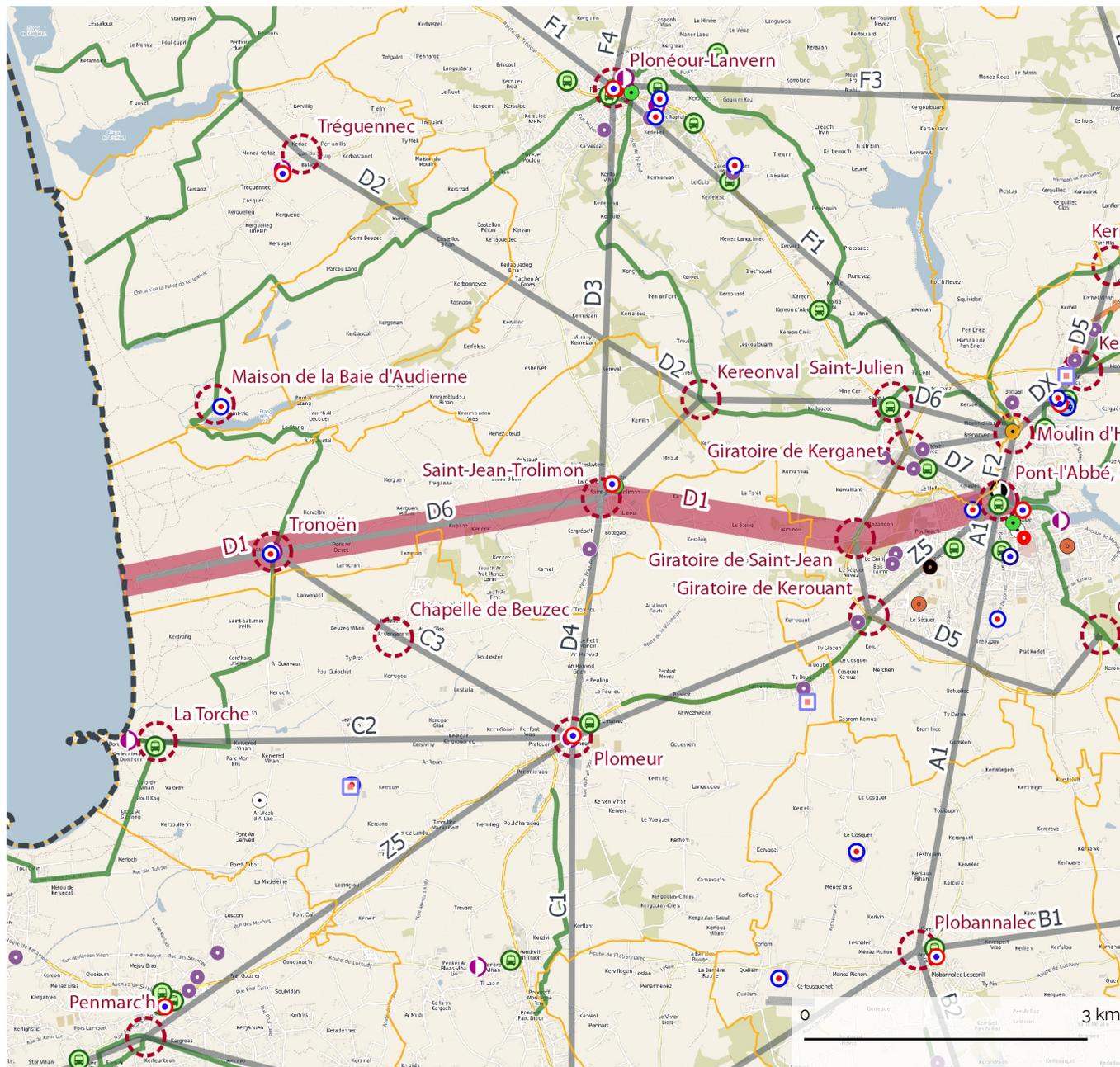
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-l'Abbé – Tronoën par Tréminou

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

D1



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison directe en s'appuyant sur l'itinéraire existant entre Plonéour-Lanvern et Pont-l'Abbé ; liaison évite les grands axes routiers et permet un maillage entre la Véloroute V5 La Littorale, le bourg de Tréguennec, l'enclave de Saint-Jean, la campagne de Plonéour et l'entrée de la voie verte Pont-l'Abbé – Ti Lipig (-Quimper)

Distance approximative : 12-18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Communes petites, mais proches, relief facile, zones d'activités à proximité

Déplacements scolaires : ●●○

Collèges de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès plage, camping municipal, halle Raphalen

Sorties avec petits enfants : ●●○

Peu de circulation, moins d'intérêt

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

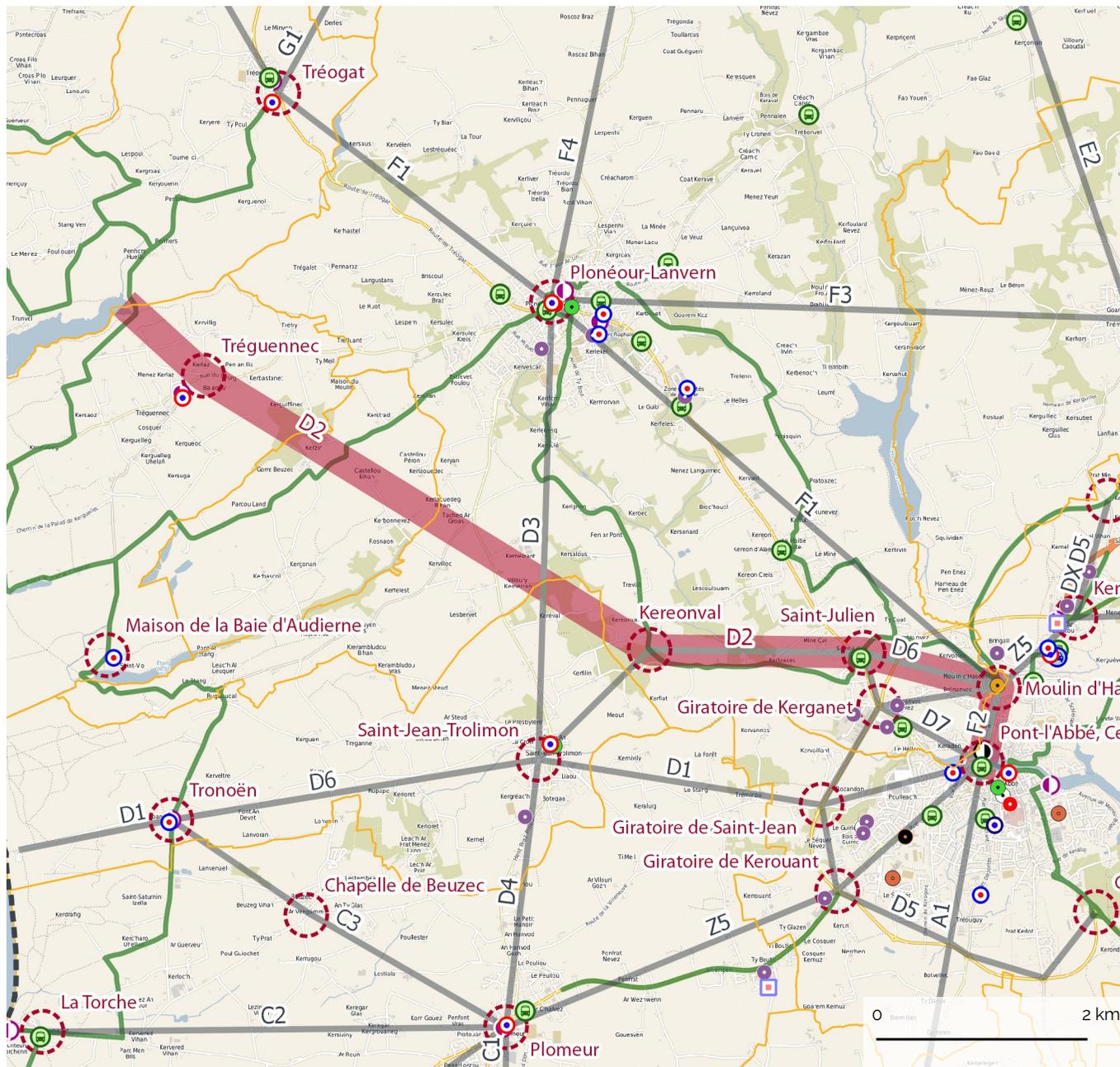
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Réaménagements très ponctuels

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire permet de sécuriser la liaison entre Plonéour et Saint-Jean en identifiant le parcours par Kereonval sur des routes communales ; l'aménagement d'une piste cyclable le long de la D57 serait une alternative renforçant l'attractivité pour des déplacements scolaires ou utilitaire

Distance approximative : 5-8 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Communes petites, mais proches, relief facile, zones d'activités à proximité

Déplacements scolaires : ●●○

Collèges de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●○

Potentiel pour des petites boucles locales

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

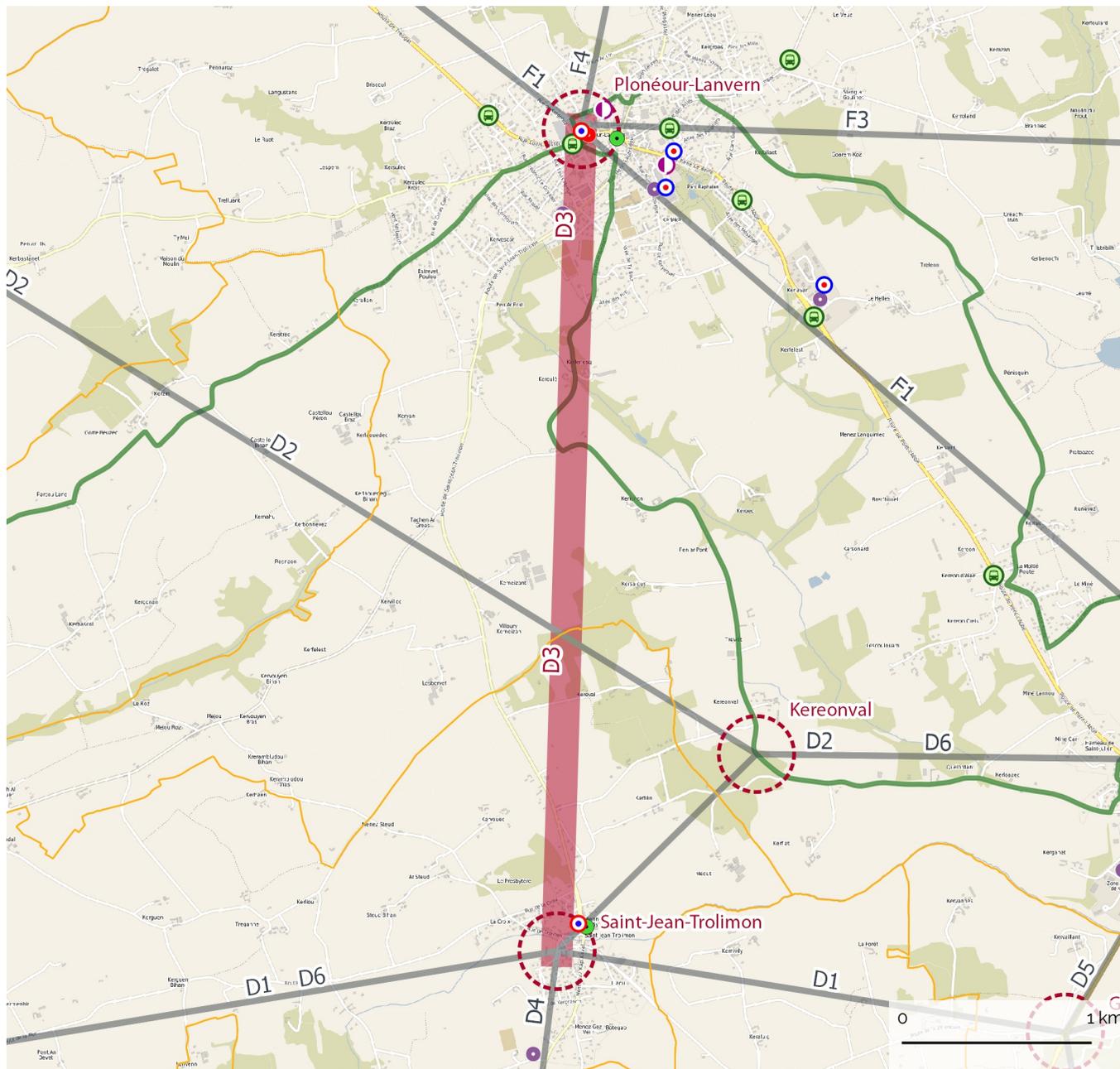
Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes sans besoin de réaménagements importants

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire par Lec'h ar Prat permet de relier les deux bourgs par des routes existantes en répondant aux enjeux des déplacements loisirs ; une variante plus directe, mais plus coûteuse serait l'aménagement d'une piste cyclable le long de la D57

Distance approximative : 3-4 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Passage dans les cœurs des communes et en donnant accès aux services et commerces du centre bourg, marchés de Saint-Jean et Plomeur, accès à l'arrêt de car à Plomeur

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement secondaire

Déplacements de loisirs : ●●○

Potentiel pour des petites boucles locales, petit patrimoine (Chapelle de Beuzec), maison des jeux bretons, accès au sentier de randonnée (Plomeur)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Peu de circulation, moins d'intérêt

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

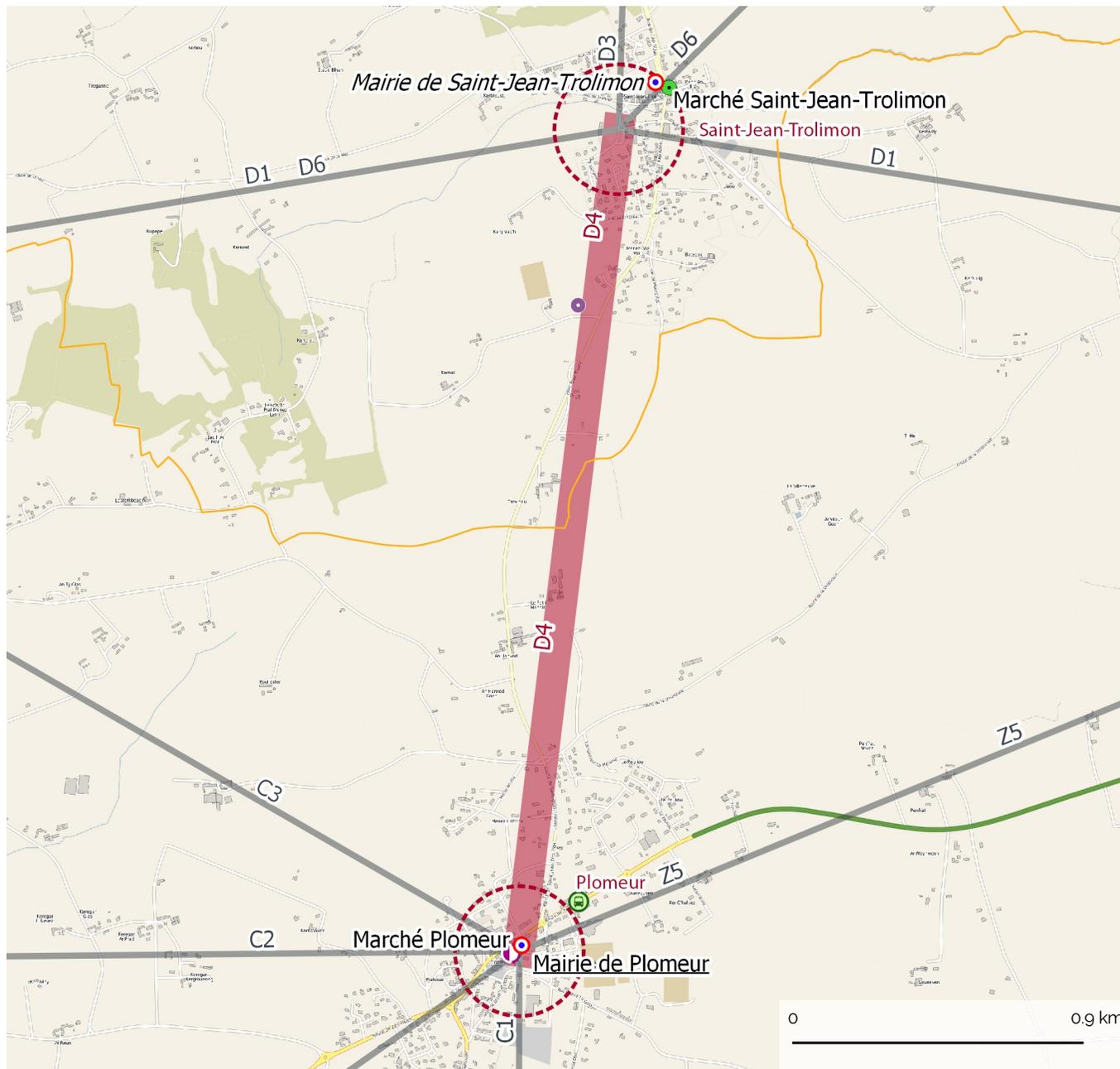
Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes sans besoin de réaménagements importants

⁽¹⁾ Fourchette des distances pour plusieurs variantes étudiés

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire doublant la rocade de Pont-l'Abbé par des aménagements cyclables entre le giratoire de Kerouant et le Giratoire de Kerganet puis en passant par le Moulin d'Hascoët, AquaSud, Kermaria jusqu'à la voie verte

Distance approximative : 10-15 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès aux zones d'activité et lien entre les routes en provenance des communes voisines

Déplacements scolaires : ●●○

Accès établissements Laennec par le sud

Déplacements de loisirs : ●●○

Connexion des itinéraires vers les communes voisines donc potentiel pour des boucles locales sans passage par le centre-ville de Pont-l'Abbé

Sorties avec petits enfants : ●●●

Forcement en piste cyclable

Itinérance entre hébergements : ●○○

Points de connexion entre itinéraires de préférence dans le centre-ville

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

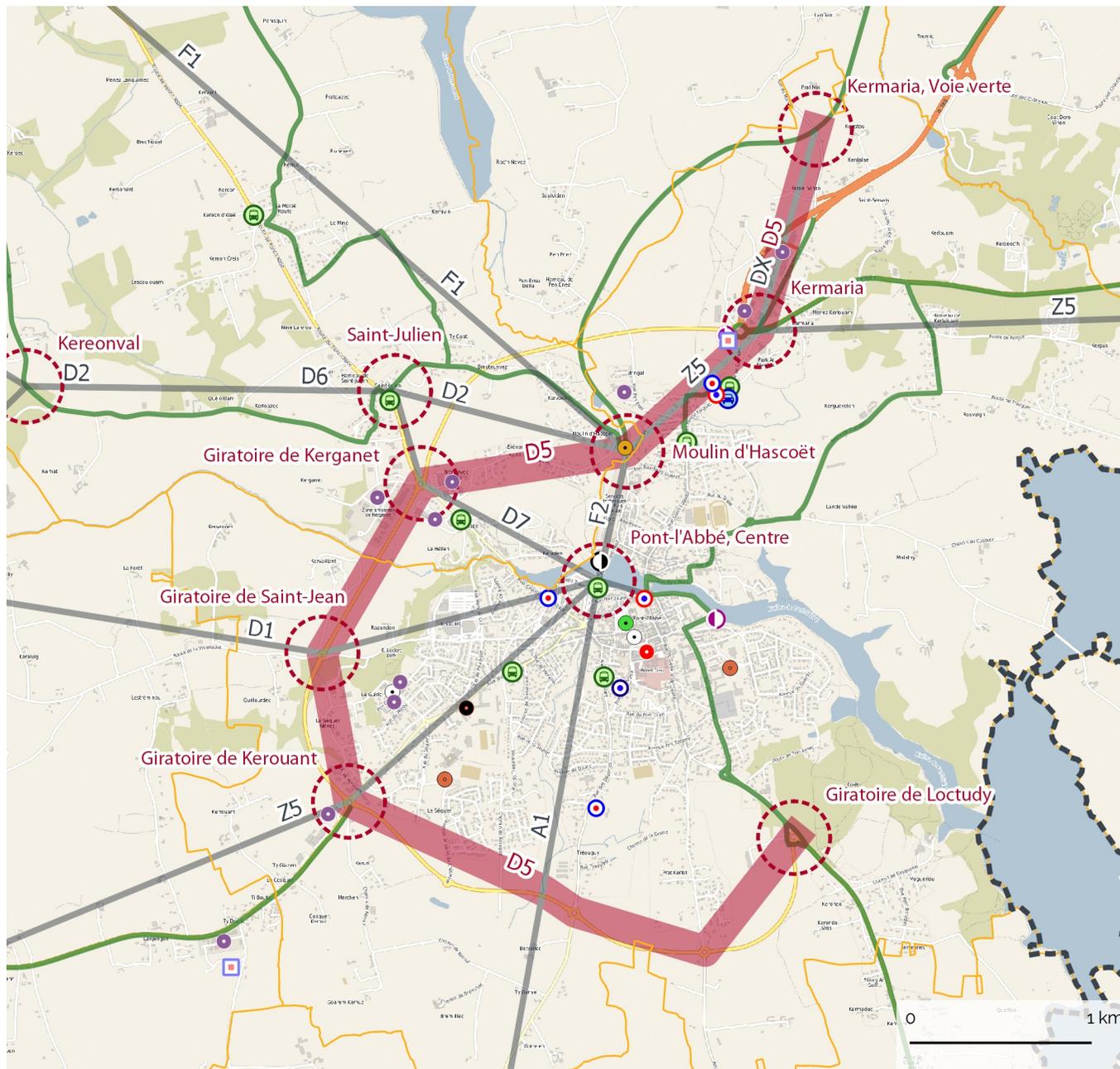
Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Difficultés : ponts (Voie verte, route vers l'étang du Moulin Neuf, giratoire de Saint-Jean), emprise foncière (giratoire de Kerouant)

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison entre Pont-l'Abbé, Saint-Jean-Trolimon et Tronoën, option par Kermatéano permet une réduction importante des coûts grâce à l'utilisation des chaussées existantes ; ceci amènerait à une baisse de la sécurité et de l'attractivité de l'itinéraire pour les déplacements utilitaires, scolaires et avec des petits enfants

Distance approximative : 12-13 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Communes proches, relief facile, zones d'activités à proximité (Kerganet, Brévanec Névez)

Déplacements scolaires : ●○○

Détour non négligeable et pas de site propre

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès plage, Tronoën, Maison des jeux bretons

Sorties avec petits enfants : ●○○

Itinéraire de base très intéressant, variante sur chaussée beaucoup moins

Itinérance entre hébergements : ●●○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante pour relier la voie verte Pont-l'Abbé – Pluguffan (-Quimper) à la Véloroute V5 La Littorale

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes mais moins directes et avec une circulation moins importante

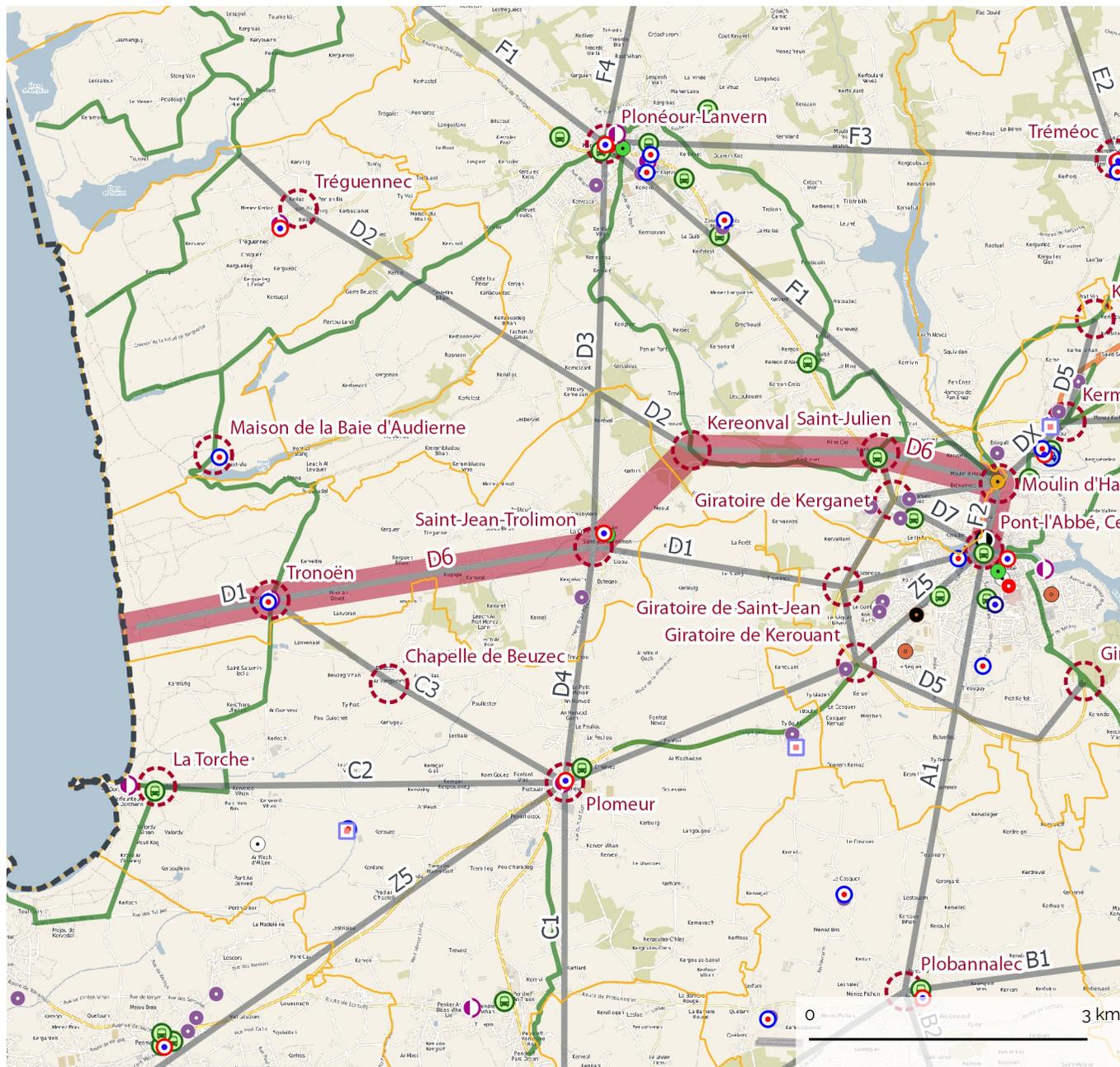
⁽¹⁾ Fourchette des distances pour plusieurs variantes étudiés

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-l'Abbé – Tronoën par Kereonval

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

Générateurs de déplacements

- Pôle ou zone de bifurcation
- M Mairie/Siège Communauté de communes
- B Bâtiment communautaire ou piscine
- F Bâtiment communautaire fermé au public
- C Collège
- L Lycée
- E Pôle emploi
- Z Zone d'activité
- D Départ/arrivée boucle VTT
- R Départ/arrivée boucle petite randonnée
- M Marché
- C Arrêt de car d'une ligne régulière
- A Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle ; Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.
 Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison entre la gare routière de Pont-l'Abbé, le Triskell, Canapé, ZA Kerganet et le Hameau de Saint-Julien avec un franchissement sécurisé de la rocade

Distance approximative : 2-3 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Accès centre-ville, accès zones commerciales (Pont-l'Abbé, Plonéour-Lanvern, accès arrêt de car, variante entre Plonéour et Pont-l'Abbé sans passer par le Moulin d'Hascoët

Déplacements scolaires : ●●●

Accès aux collèges au lycée de Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●●

Variante itinéraires Pont-l'Abbé – Plonéour-Lanvern/Tréguennec/Saint-Jean-Trolimon

Sorties avec petits enfants : ●●○

Relief plus doux que par le Moulin d'Hascoët, site propre à prévoir

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Aménagements en site propre à Kerganet et Canapé ; faible largeur de chaussée Rue Charles Le Bastard

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

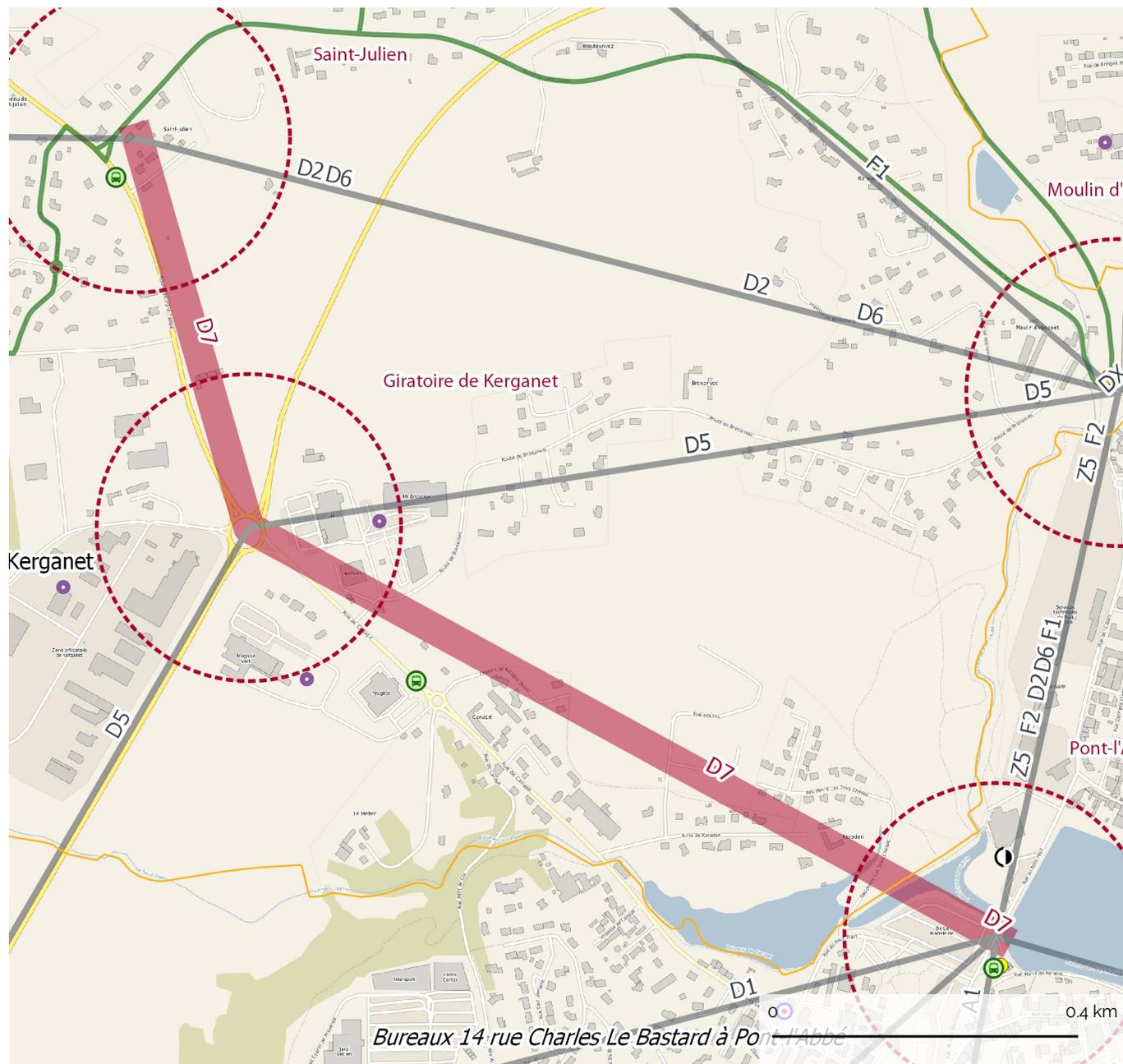
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-l'Abbé – Saint-Julien par Canapé, Kerganet

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

D7



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire en lien avec la Véloroute V5 La Littorale existante et en étude dans les services du Département

Distance approximative : 3-4 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Accès à la zone portuaire et au centre-ville de l'Île-Tudy

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas d'établissement secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●●

Accès port Île-Tudy et Loctudy, accès et traversée par passeur

Sorties avec petits enfants : ●●○○

Assez peu de circulation notamment avec la fermeture du centre de l'Île-Tudy en été

Itinérance entre hébergements : ●●●●

Variante Véloroute V5 La Littorale

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Solution dans l'état possible aussi en valorisant l'existant

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

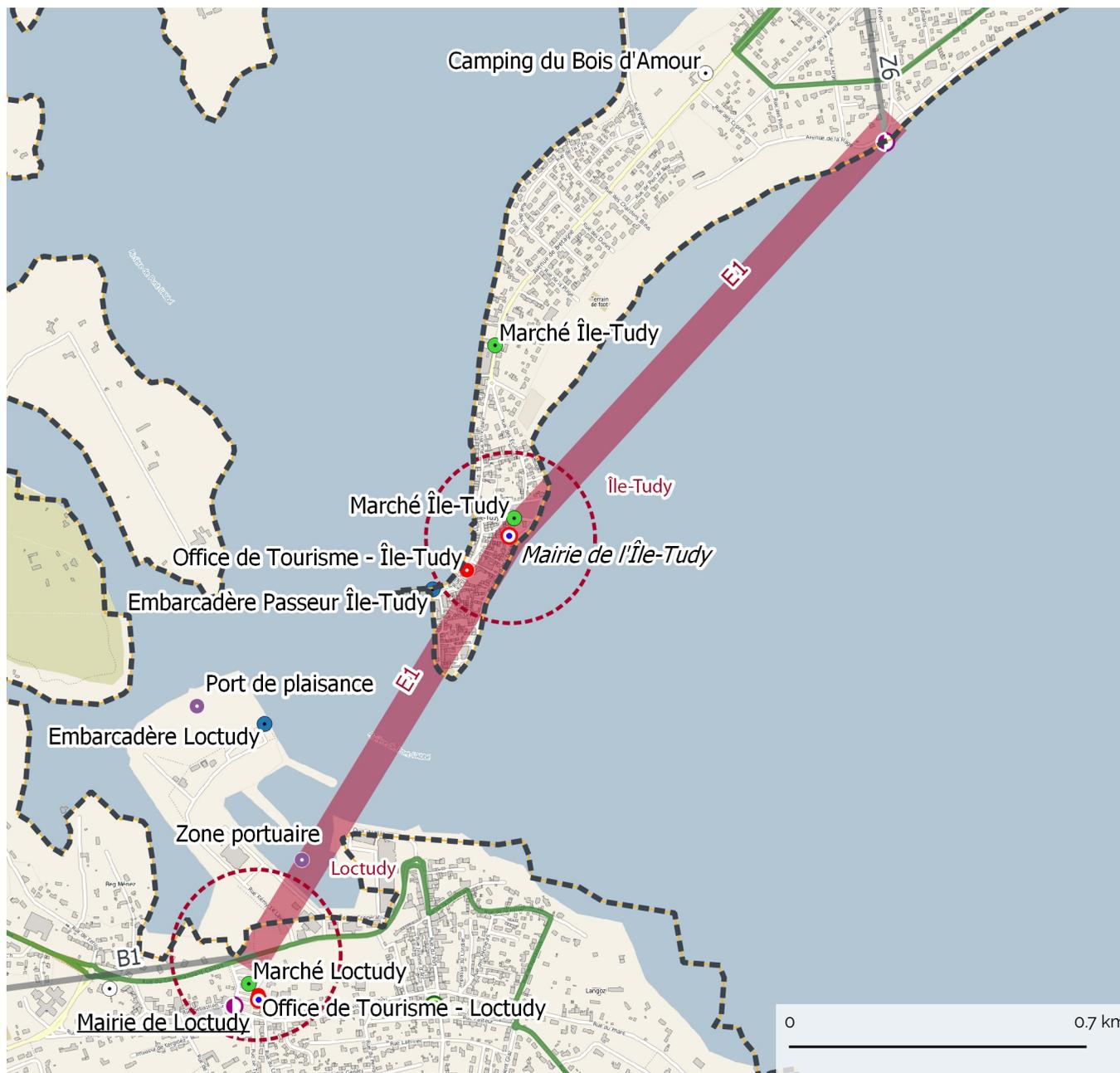
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

V5 - Passeur Port Tudy - V5

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

E1



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Zone d'activité

● Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

■ Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

⋯ Limite Ouest Cornouaille

□ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire identifie l'accès à la voie verte et à l'aire de covoiturage depuis Tréméoc, entre Tréméoc et Plogastel il permet une liaison entre Plogastel, le Château du Hilguy, Saint-Germain et Tréméoc ; en lien avec la voie verte, il permet également l'accès à Pont-l'Abbé

Distance approximative : 14-20 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès voie vert, accès arrêt de car Ti Robin, accès aire de covoiturage Ti Robin, accès cinéma Pont-l'Abbé

Déplacements scolaires : ●●○

Collèges de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé, mais distances commencent à être importantes

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès voie verte, accès Pont-l'Abbé, circuit desservant chapelles et calvaires, interconnexion avec itinéraire Minven – Voie verte à Ti-Lipig (G4)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Voie partagée et relief compliqué

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potentiel si connecté au nord vers Douarnenez : tour de l'Ouest Cornouaille ou Quimper – Douarnenez – Tréméoc – Quimper

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Chaussées existantes, potentiellement un peu de marquage à prévoir aux virages

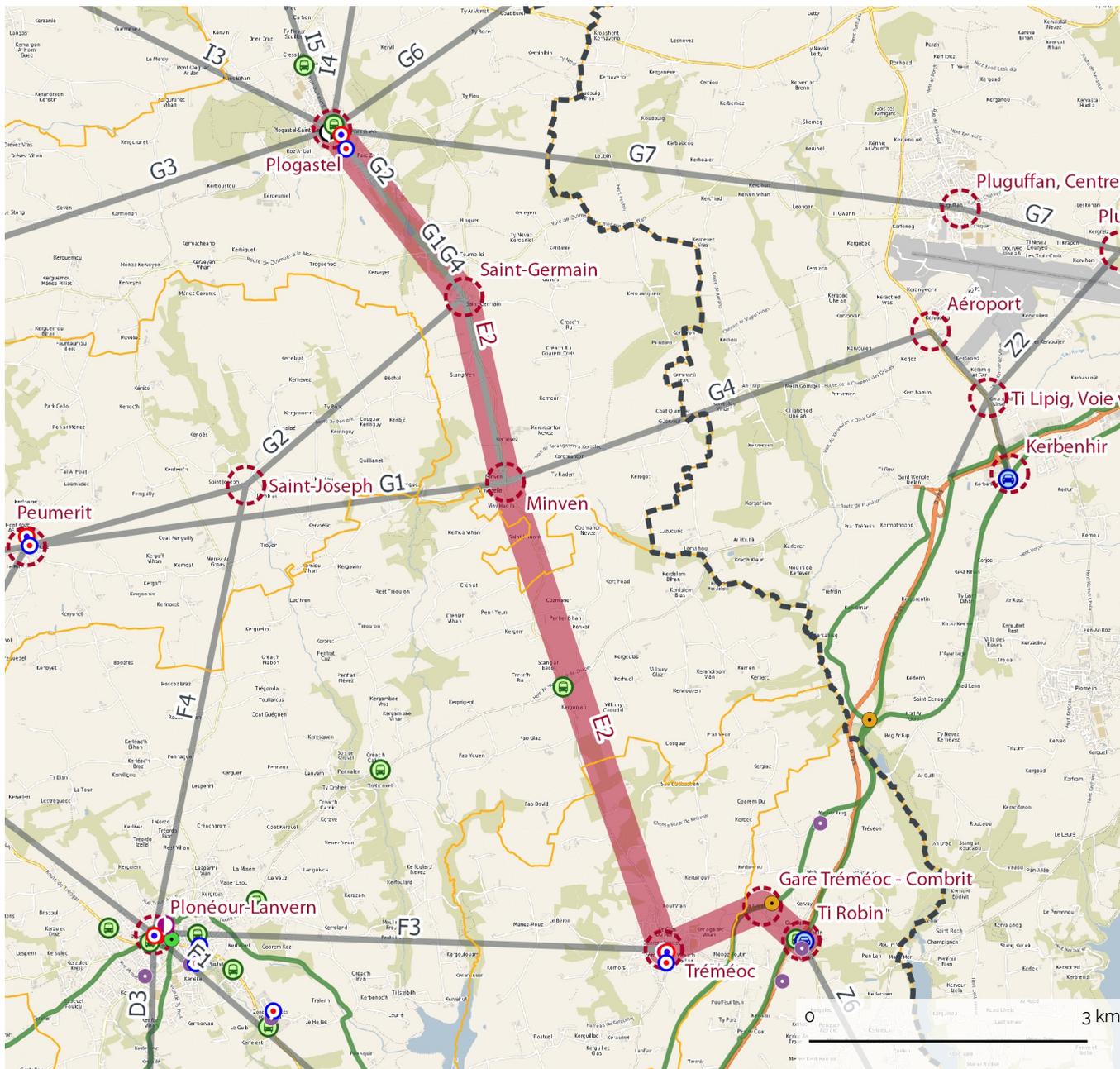
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Ti Robin – Plogastel par Tréméoc, Minven, St-Germain

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire intercommunautaire qui relie les centres des communes par un tracé relativement doux et avec un grand potentiel pour les déplacements scolaires et utilitaires en site propre ; l'itinéraire peut s'appuyer sur des voies existantes, mais doit résoudre plusieurs points durs, notamment les sections disparues à cause du remembrement (Plonéour – Peumerit – Tréogat – Plovan) ou suite à la construction de la rocade de Pont-l'Abbé

Distance approximative : 20 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Accès zones d'activités, connexions entre communes proches (Tréogat, Plonéour-Lanvern, Pont-l'Abbé), accès aux commerces et marchés (Pouldreuzic, Plonéour-Lanvern, Pont-l'Abbé), accès aux équipements et administrations publiques (CC, mairies)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges de Pouldreuzic, de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès étang du Moulin Neuf, accès sentiers de randonnée, accès équipements culturels (Triskell, Halle Raphalen)

Sorties avec petits enfants : ●●●

Sites propres importants, très peu de circulation motorisée

Itinérance entre hébergements : ●●●

Complémentarité avec la V5 car plus de site propre et assez loin de cette dernière

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Difficultés : franchissement rivière de Pont-l'Abbé, sections au bord de la D2

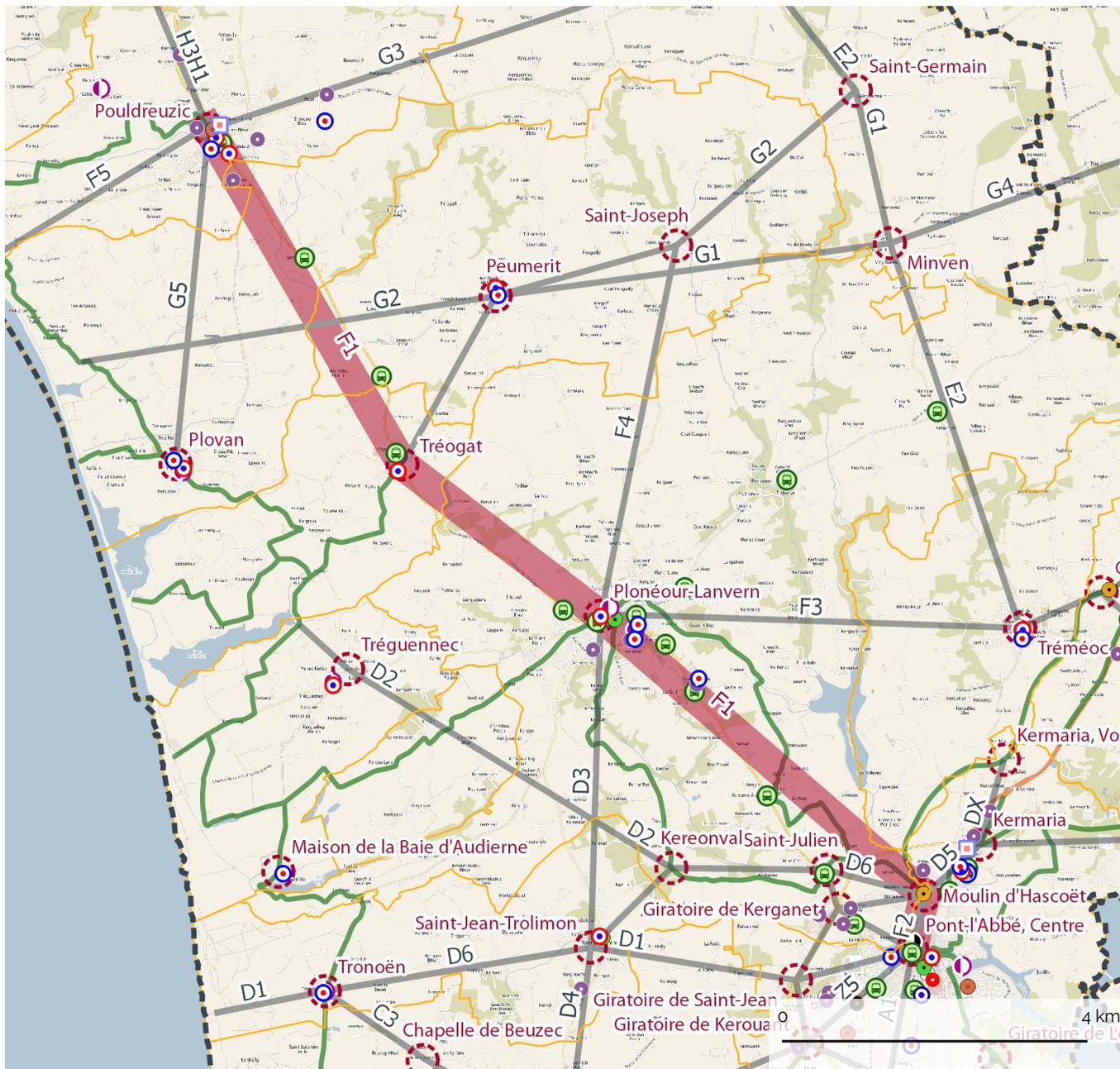
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Train Carottes Sud

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire en lien avec la Véloroute V5 La Littorale existante et en étude dans les services du Département

Distance approximative : 1-2 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès au centre de Pont-l'Abbé

Déplacements scolaires : ●●○

Collèges de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé, mais uniquement du jalonnement, améliorations à venir

Déplacements de loisirs : ●●●

Permet d'identifier la voie verte

Sorties avec petits enfants : ●○○

Circulation voiture soutenue

Itinérance entre hébergements : ●●●

Jonction entre V5, VV Pont-l'Abbé – Quimper et gare routière

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Que du jalonnement dans un premier temps

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

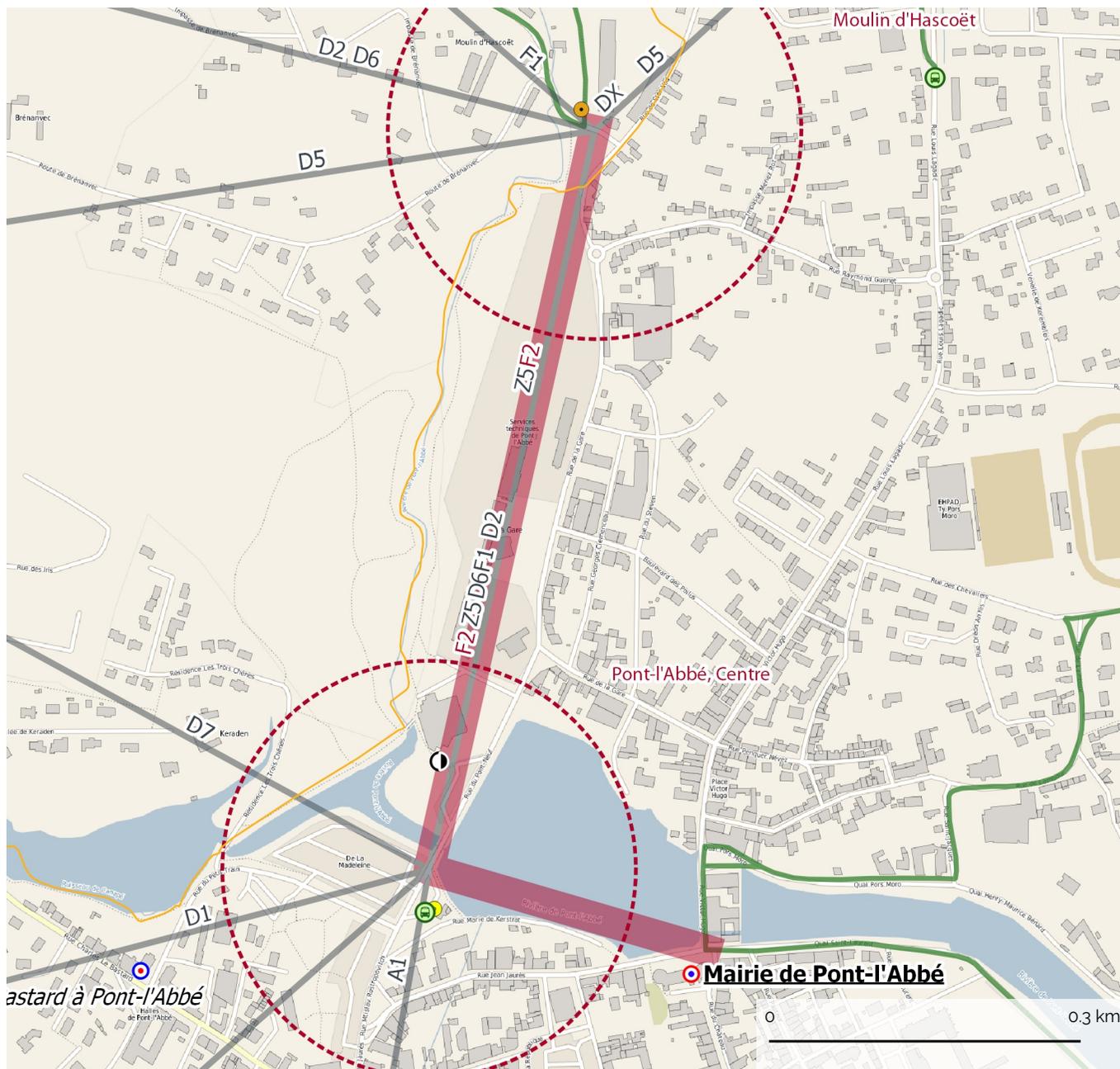
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Interconnexion train carottes, train birinik, V5, VV Quimper

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

F2



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Départ/arrivée boucle VTT

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle ; Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire loisir permettant d'améliorer le maillage entre les communes voisines ; l'utilisation de la voirie existante amène à l'utilisation d'un relief plutôt accidenté ; le potentiel de l'itinéraire et la faible fréquentation ne justifie pas d'aménagements lourds

Distance approximative : 9 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès à l'arrêt de car Veuz

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●○

Chapelle Languiovoa, menhir

Sorties avec petits enfants : ●○○

Route partagée avec relief important

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire local

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

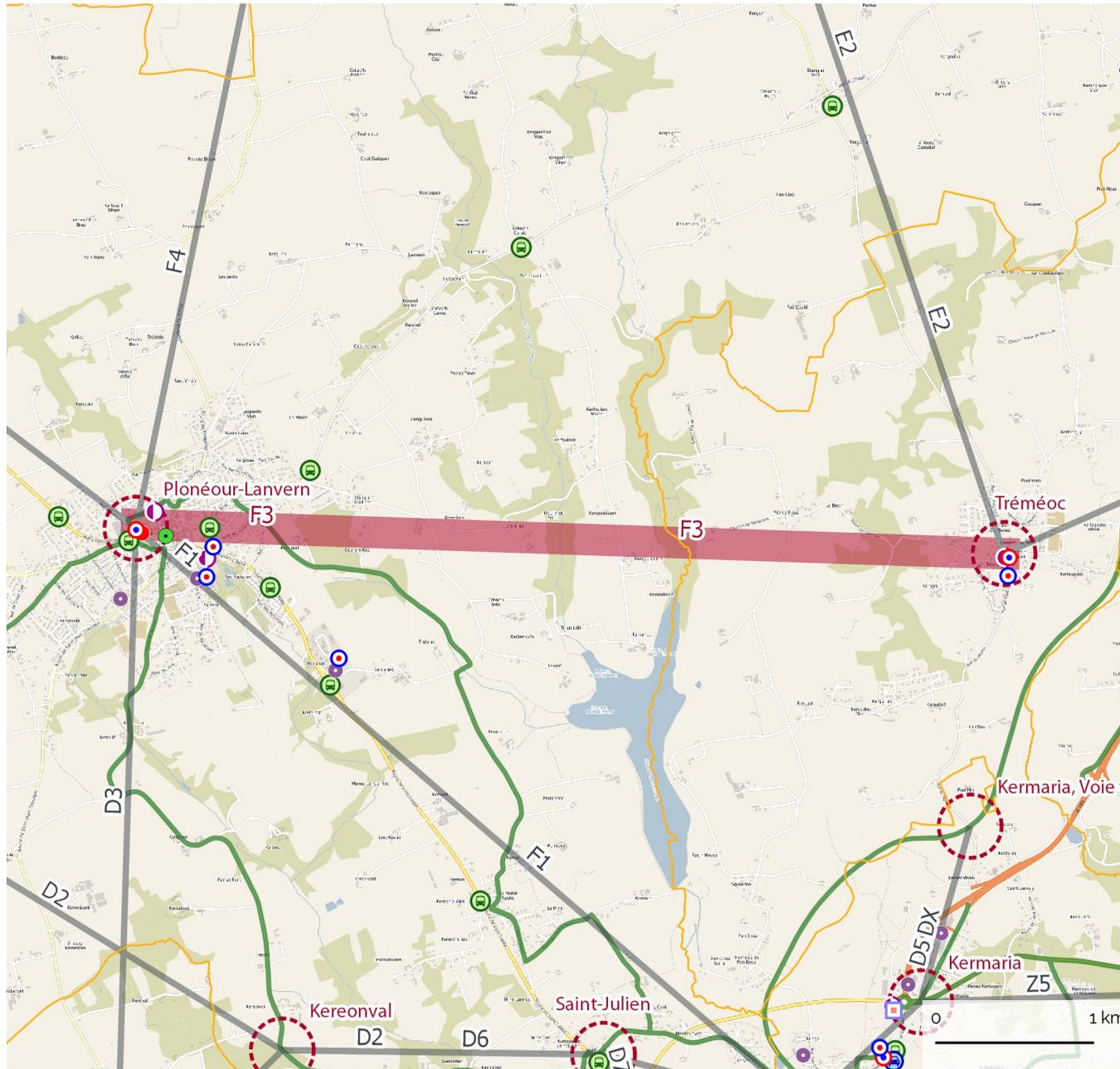
Signalisation directionnelle à ajouter

Que du jalonnement et sécurisation des virages par du marquage

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire permettant de relier Plonéour à Plogastel (en lien avec l'itinéraire G1 ou G2) ; entre St-Joseph et Plonéour deux itinéraires paraissent possibles : 1) au bord de la route D56 et en site propre, 2) par des petites routes existantes et Pennalen ; variante 2 analysée car plus en adéquation avec la fréquentation à attendre sur cet itinéraire

Distance approximative : 6-9 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Habitat peu dense

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas de site propre

Déplacements de loisirs : ●●○○

Sortie thématique par les chapelles (Saint-Joseph, Penallen) et en lien avec le train carottes possibilité d'une boucle par Peumerit et Tréogat

Sorties avec petits enfants : ●○○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

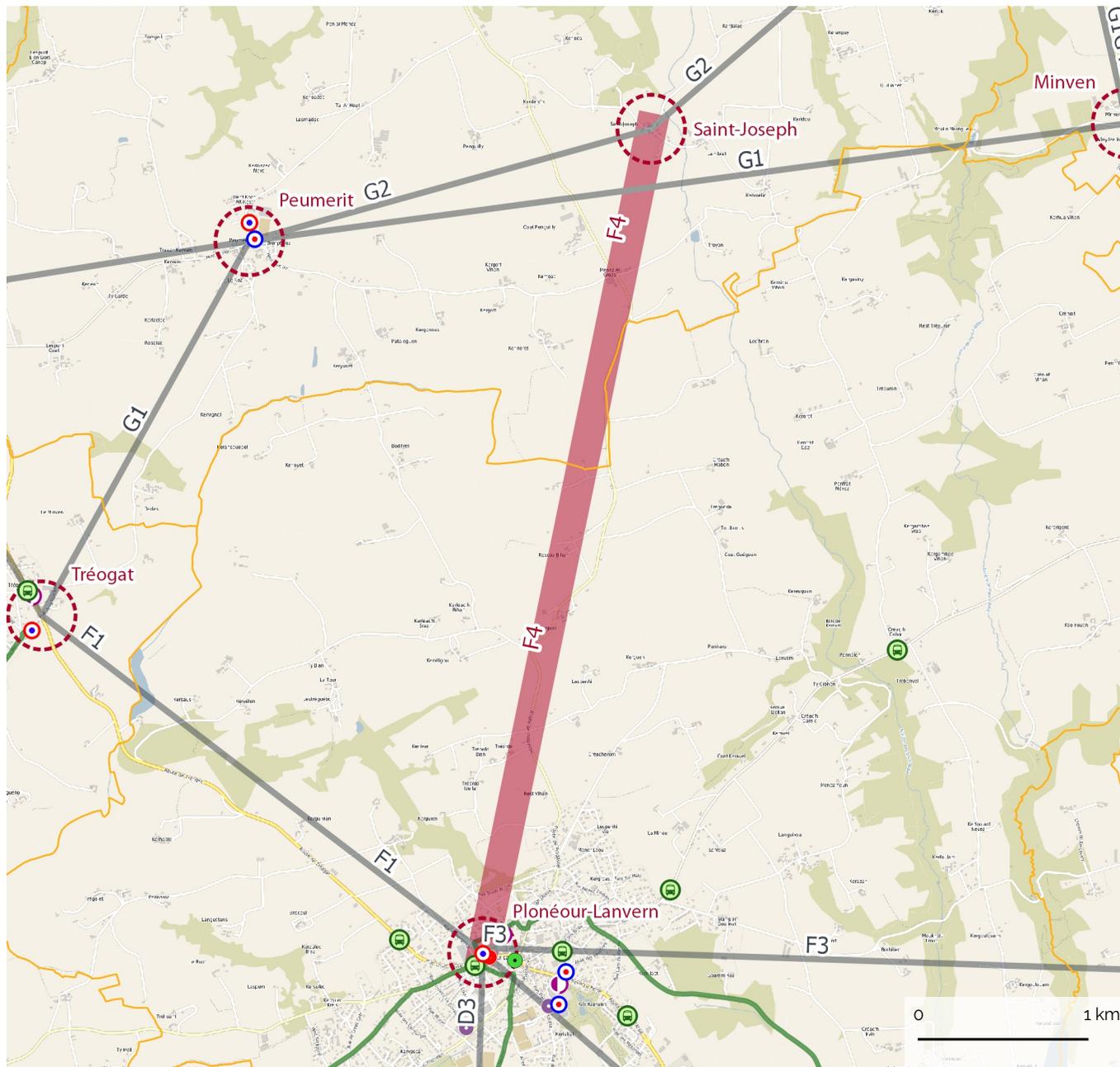
Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes sans besoin de réaménagements importants

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire en bordure de la route départementale D40 présente un grand intérêt car il est bien plus direct que la liaison bourg-plage existante. Ceci lui permet, de s'adresser notamment à un public effectuant des déplacements utilitaires ou scolaires et offre un itinéraire complémentaire aux pratiques de loisir.

Distance approximative : indéterminée ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Tracé direct entre le bourg de Pouldreuzic et Penhors (marché, commerces) et accès direct à l'usine Hénaff, accès à l'arrêt de car de la ligne régulière

Déplacements scolaires : ●●●

Collège de Pouldreuzic et distances faisables ; site propre hors agglomération à prévoir, bande cyclable en agglomération sur route avec une circulation modérée

Déplacements de loisirs : ●●●

Complémentarité avec l'itinéraire bourg -plage (1 itinéraire aller, 1 itinéraire retour), possibilité de faire des boucles, accès au pôle nautique

Sorties avec petits enfants : ●●●

Un des rares endroits pour faire une boucle en site propre et sur des routes à très faible circulation (liaison bourg-plage)

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potential comme liaison entre Véloroute V5 La Littorale, le train carottes et d'éventuelles itinéraires vers Plogastel et la voie verte Pont-l'Abbé – Ti Lipig (-Quimper)

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

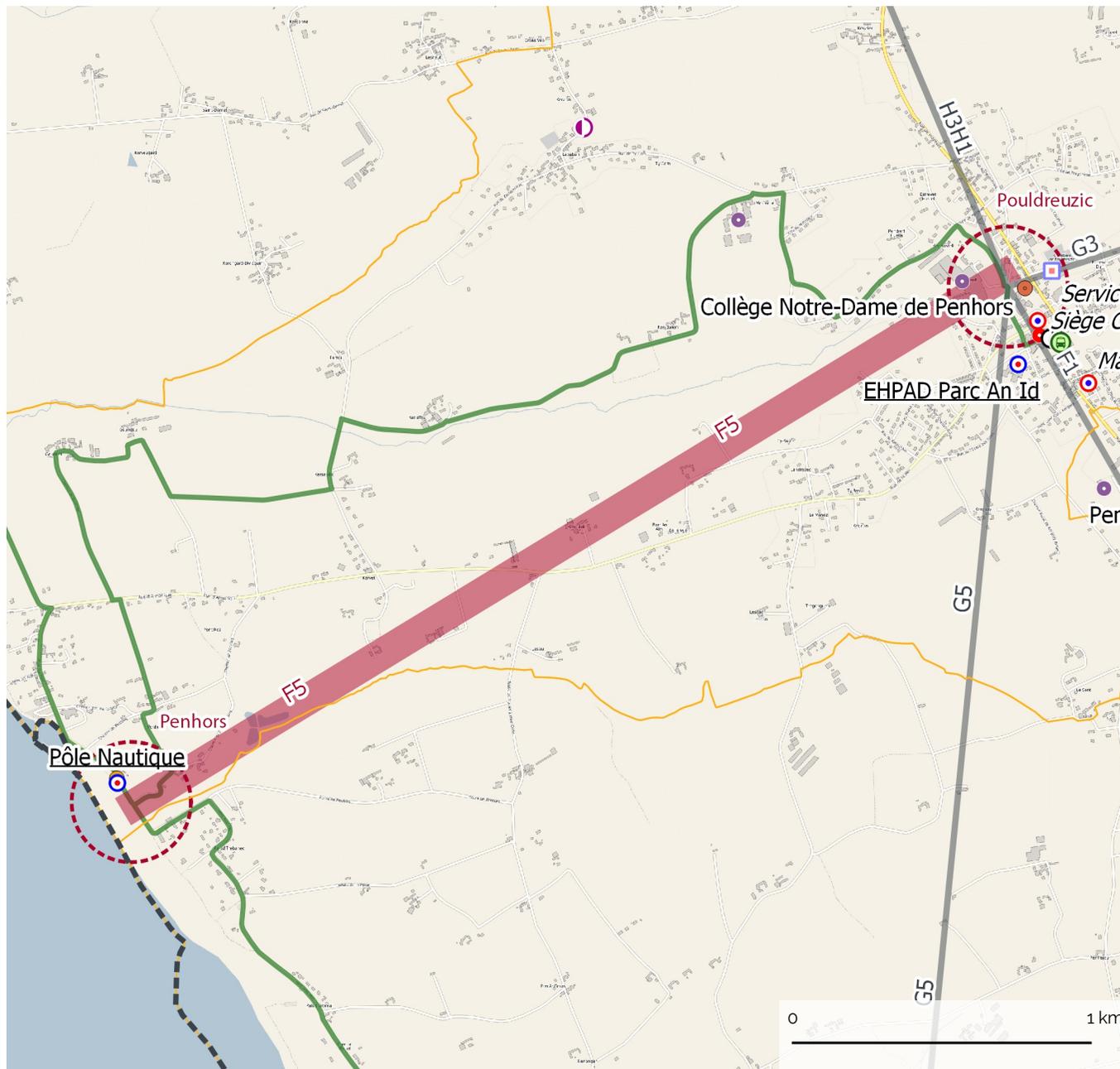
Acquisition foncière nécessaire

Création d'une piste cyclable le long de la route D40

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire identifiant une alternative à la D40 pour accéder à la Baie d'Audierne depuis Plogastel, St-Germain et Peumerit ; l'itinéraire s'appuie sur des routes existantes en passant par des sites patrimoniaux intéressants ; l'itinéraire crée également une connexion avec la Véloroute V5 La Littorale et le train carottes (itinéraire F1) ; les sections entre Peumerit et St-Germain sont échangeables entre les itinéraires G1 et G2 ;

Distance approximative : 14 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Tracé éloigné des zones d'emplois

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

Petit patrimoine et accès à la plage, mais grandes distances

Sorties avec petits enfants : ●○○

Peu de sites propres et terrain difficile, mais amélioration importante par rapport à la D40

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potentiel si liaison entre voie verte et Baie d'Audierne

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement et quelques vérifications de sécurité à effectuer (en vue de les doter par exemple d'un marquage au sol)

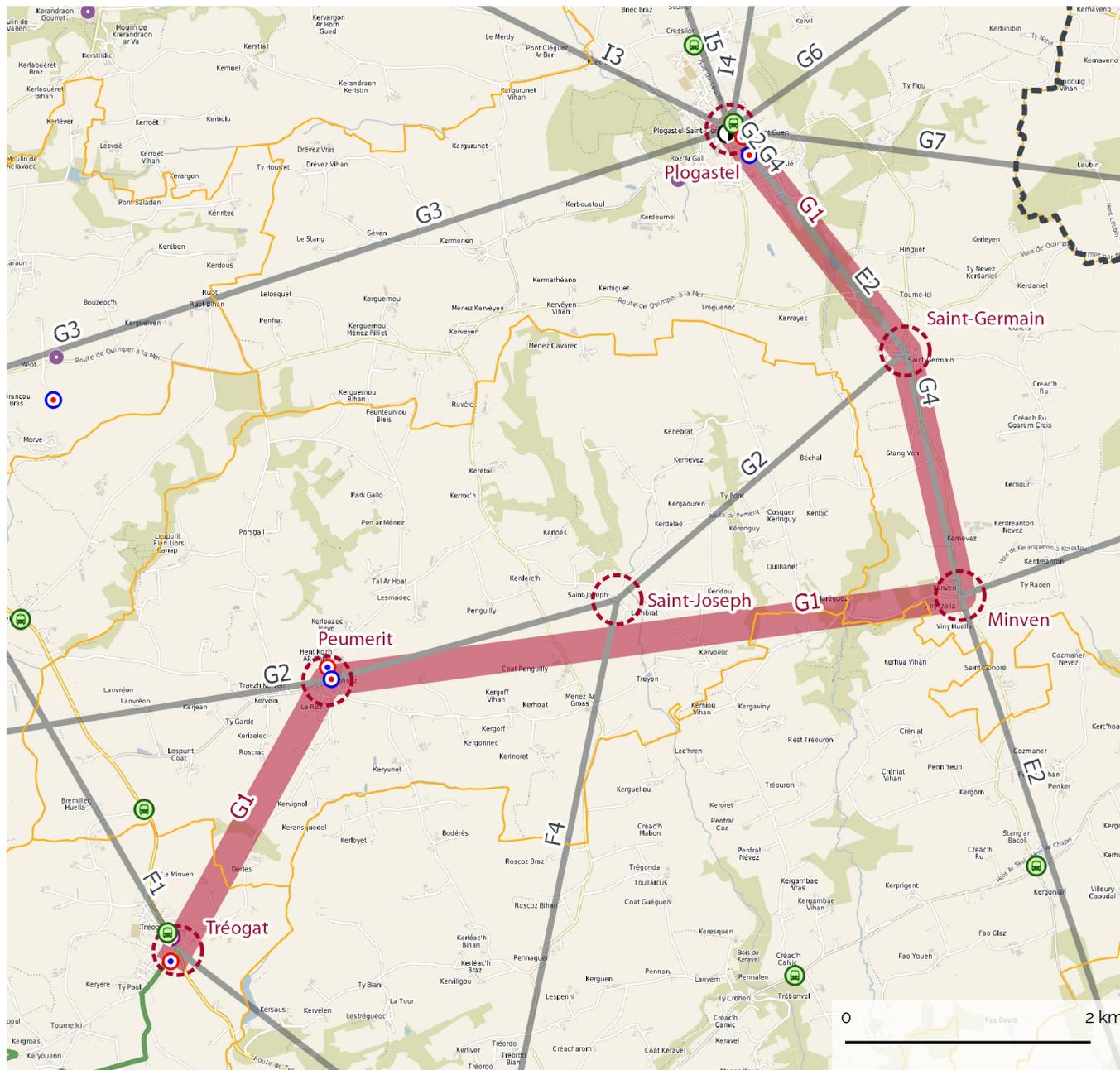
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plogastel – Tréogat par St-Germain, Minven, Peumerit

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

● Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire identifiant une alternative à la D40 pour accéder à la Baie d'Audierne depuis Plogastel, St-Germain et Peumerit ; l'itinéraire s'appuie sur des routes existantes en passant par des sites patrimoniaux intéressants ; l'itinéraire crée également une connexion avec la Véloroute V5 La Littorale et le train carottes (itinéraire F1) ; les sections entre Peumerit et St-Germain sont échangeables entre les itinéraires G1 et G2 ;

Distance approximative : 16 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Tracé éloigné des zones d'emplois

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

Petit patrimoine mais peu de sites propres (problématique en famille)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Peu de sites propres et terrain difficile, mais amélioration importante par rapport à la D40

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potentiel si liaison entre voie verte et Baie d'Audierne

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Passage Jarnellou difficile

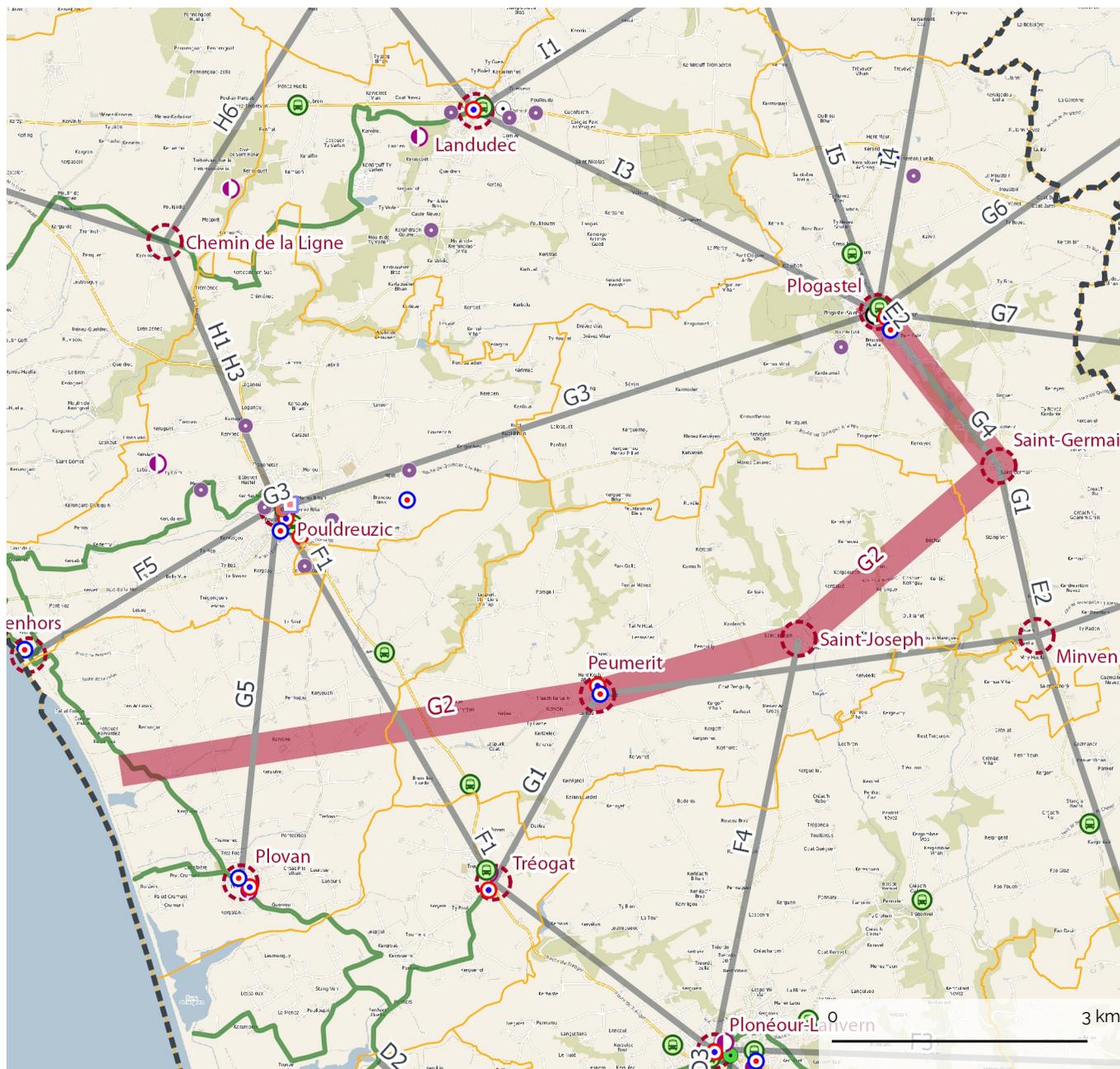
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plogastel – Plovan Kerguen par St-Germain, St-Joseph, Peumerit

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

Générateurs de déplacements

- Pôle ou zone de bifurcation
- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.
 Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire créant une alternative directe à la D40 pour relier Plogastel et Pouldreuzic ; la création d'une voie verte sur 300 m permet d'utiliser des routes à faible circulation ; l'itinéraire crée également une connexion avec la Véloroute V5 La Littorale et le train carottes (itinéraires F1 et H1) ;

Distance approximative : 10 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces) et accès direct à l'usine Hénaff

Déplacements scolaires : ●●●

Collège privé à Pouldreuzic (5-10 km des habitations de Plogastel), routes faiblement circulées

Déplacements de loisirs : ●●○

Peu de patrimoine mais accès direct aux plages

Sorties avec petits enfants : ●●●

Sites propres importants, très peu de circulation motorisée

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potential si liaison entre voie verte et Baie d'Audierne

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

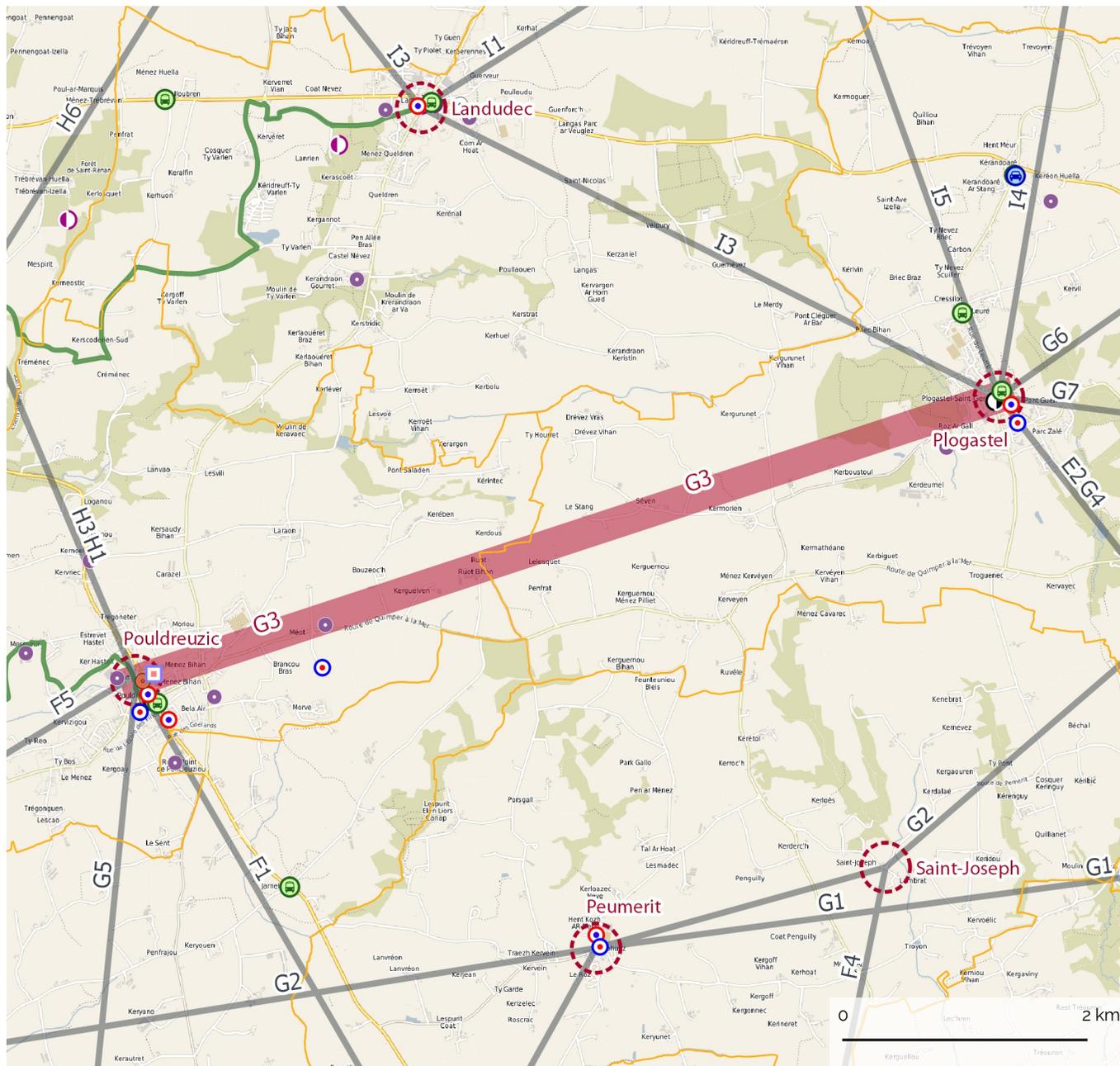
Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Acquisitions foncières à la limite entre Plogastel-Saint-Germain et Pouldreuzic

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle ; Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire permettant de relier Plogastel à la voie verte Pont-l'Abbé – Ti Lipig (-Quimper) en passant par Minven et l'Aéroport de Pluguffan et la Chapelle des Grâces ; l'itinéraire traverse la campagne cornouaillaise sur des routes avec un relief modéré et en reliant différents sites patrimoniaux ; l'itinéraire donne également accès à l'aire de covoiturage Kerbenhir et à la zone d'activité Ti Lipig ; à part la section au bord de la D56, il se trouve entièrement sur des voies existantes nécessitant un minimum d'aménagements

Distance approximative : 12 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé trop loin du trajet direct entre Pluguffan et Quimper ou Pluguffan, mais tracé intéressant pour ZA Ti Lipig et accès à l'aéroport pour les habitants et employés

Déplacements scolaires : ●○○

Distances trop importantes

Déplacements de loisirs : ●●○

Chapelles et accès Quimper

Sorties avec petits enfants : ●○○

Peu de sites propres et terrain difficile, mais amélioration importante par rapport à la D40

Itinérance entre hébergements : ●●○

avec connexion au littoral possible : Quimper – V5 – Penmarc'h – Quimper

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Aménagements le long de la D56 à réaliser

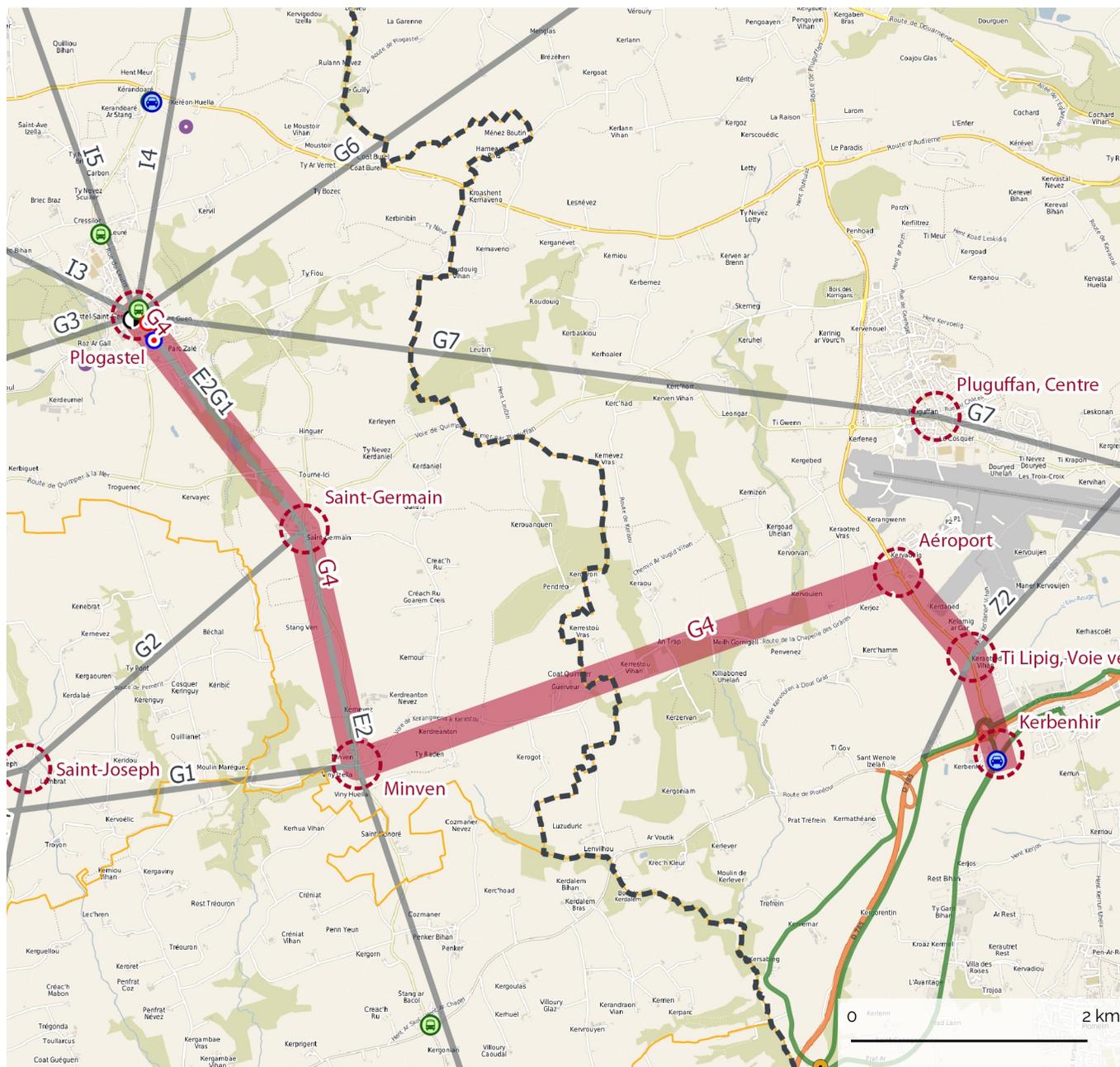
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Ti Lipig – Plogastel par Voie verte, Chapelle des Grâces, St-Germain

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

● Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire vise à améliorer les conditions de circulation entre les deux bourgs sur la route la plus directe, présentant un relief presque plat (D143) ; son niveau de trafic et sa géométrie en font un site idéal pour la mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée

Distance approximative : 5 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces) et accès direct à l'usine Hénaff

Déplacements scolaires : ●●○

Ecole intercommunale, collège privé à Pouldreuzic, mais circulation sur chaussée peu sécurisée

Déplacements de loisirs : ●●○

Petite boucle Plovan – Pouldreuzic – liaison bourg-plage – V5 – Plovan

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

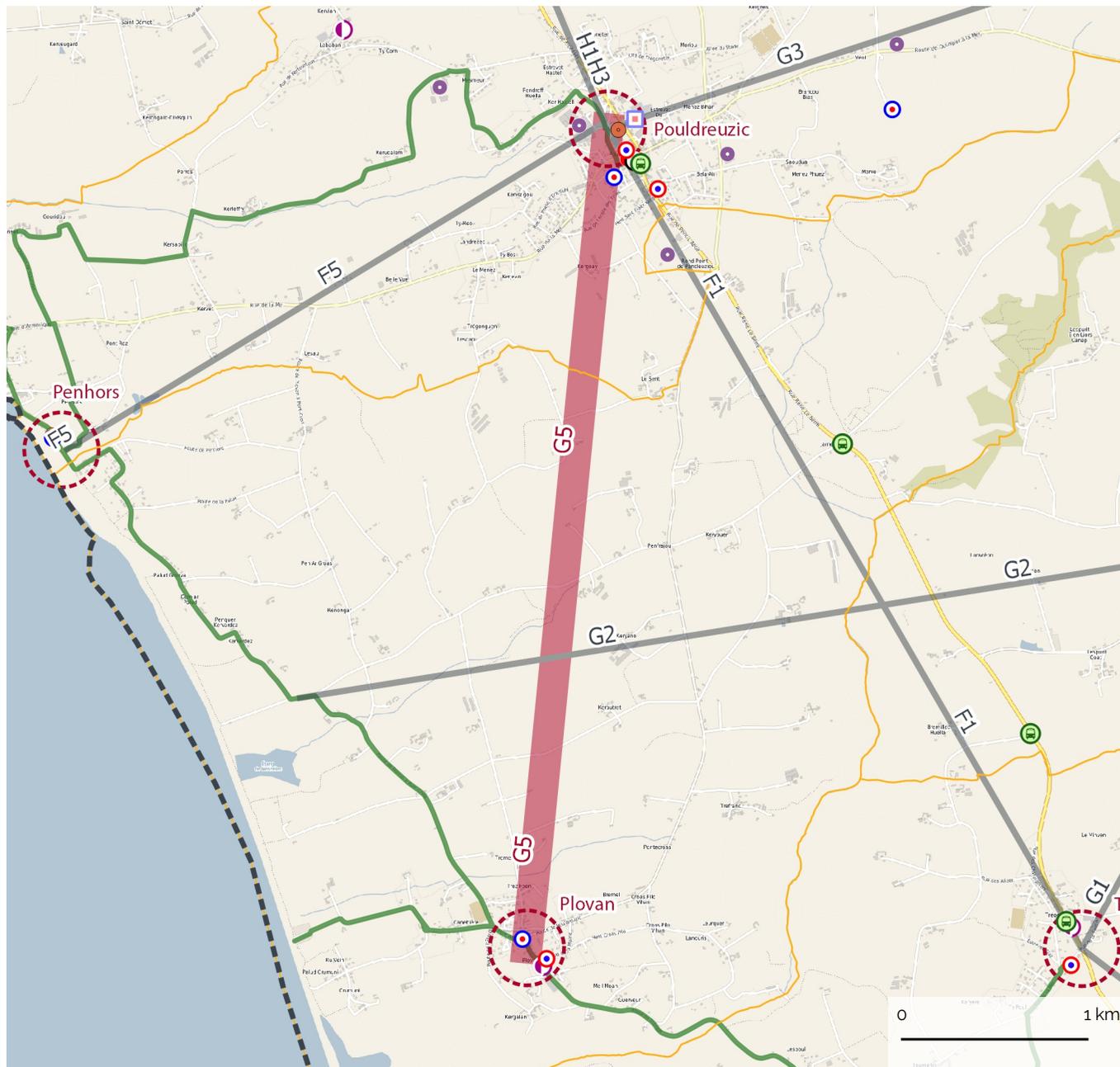
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Chaussée existante, que du marquage

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés
- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.
 Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire par routes existantes en passant par la D140, le centre-bourg de Plonéis ; puis plus compliqué pour faire le lien vers Guengat et gare de Guengat (zone d'activité La Base et voie verte Douarnenez – Ty Planche (-Quimper))

Distance approximative : 12-18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Domicile travail entre Plonéis, Guengat et la voie verte vers Quimper

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès à la voie verte et circuit de VTT (Plogastel)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Difficultés d'aménagements surtout côté Plonéis et Guengat

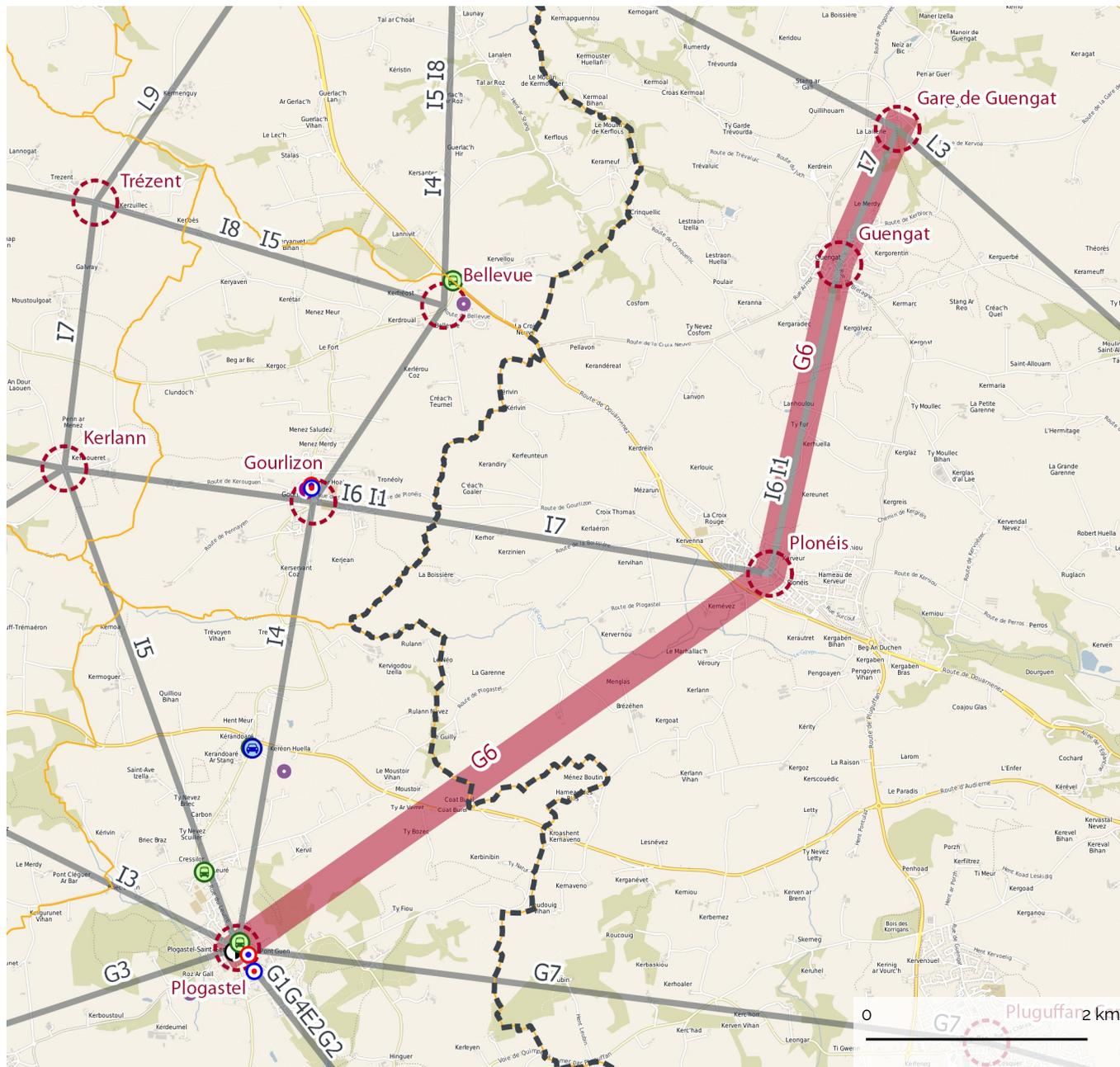
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plogastel – Guengat par Plonéis

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Un itinéraire direct entre Plogastel et Quimper permettrait de répondre aux flux domicile-travail important entre ces deux communes. La D40 est de loin l'itinéraire le plus direct sur l'axe Plogastel – Pluguffan – Quimper. Le niveau de trafic et les vitesses nécessitent cependant des aménagements conséquents (piste cyclable) pour offrir un niveau de sécurité satisfaisant.

Distance approximative : 10-16 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Flux domicile travail importants vers Quimper, mais distances importantes

Déplacements scolaires : ●○○

Distances trop importantes

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès à Quimper par Pluguffan et la future voie verte

Sorties avec petits enfants : ●●○

Liaison obligatoirement en site propre, mais dans un environnement assez routier

Itinérance entre hébergements : ●●○

Potentiel si liaison entre voie verte et Baie d'Audierne

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

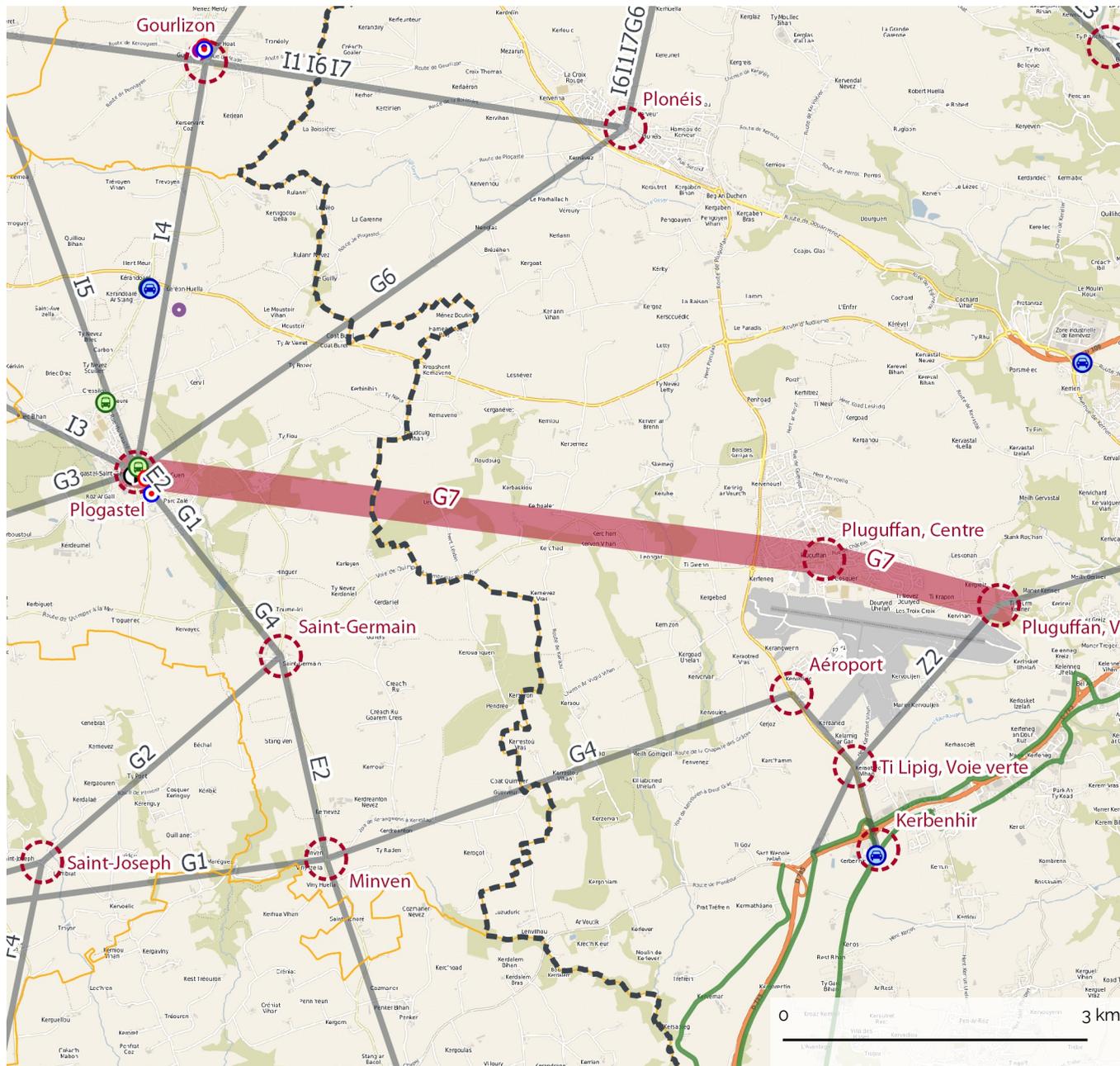
Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Élargissements d'assiette de la route D40 à réaliser, talus et fossés à déplacer

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle ; Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire intercommunautaire qui relie les centres des communes par un tracé relativement doux et avec un grand potentiel pour les déplacements scolaires et utilitaires en site propre ; le passage par l'ancienne gare de Plouhinec permet de s'approcher du centre de la commune, une alternative pourrait passer par l'étang de Poulguidou (H3) ; l'itinéraire peut s'appuyer sur des voies existantes, mais doit résoudre plusieurs points durs (notamment les sections disparues à Pouldreuzic, Plozévet et Plouhinec) ;

Distance approximative : 19 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces) et accès direct à l'usine Hénaff, accès aux centres et marchés de Pouldreuzic, Plozévet, Pont-Croix, accès zones d'activités (Plouhinec, Plozévet, Pouldreuzic)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges de Pouldreuzic, Plozévet et Pont-Croix

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès centre historique de Pont-Croix, sentiers de promenade (Plozévet, Pont-Croix, Pouldreuzic, Plouhinec)

Sorties avec petits enfants : ●●●

Sites propres importants, peu de circulation motorisée (exception ZA Lesvenez)

Itinérance entre hébergements : ●●●

Complémentarité avec la V5 car plus de site propre et assez loin de cette dernière

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Franchissement D2 entre Plozévet et Plouhinec, entre Plozévet et Pouldreuzic et à Kervriec

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

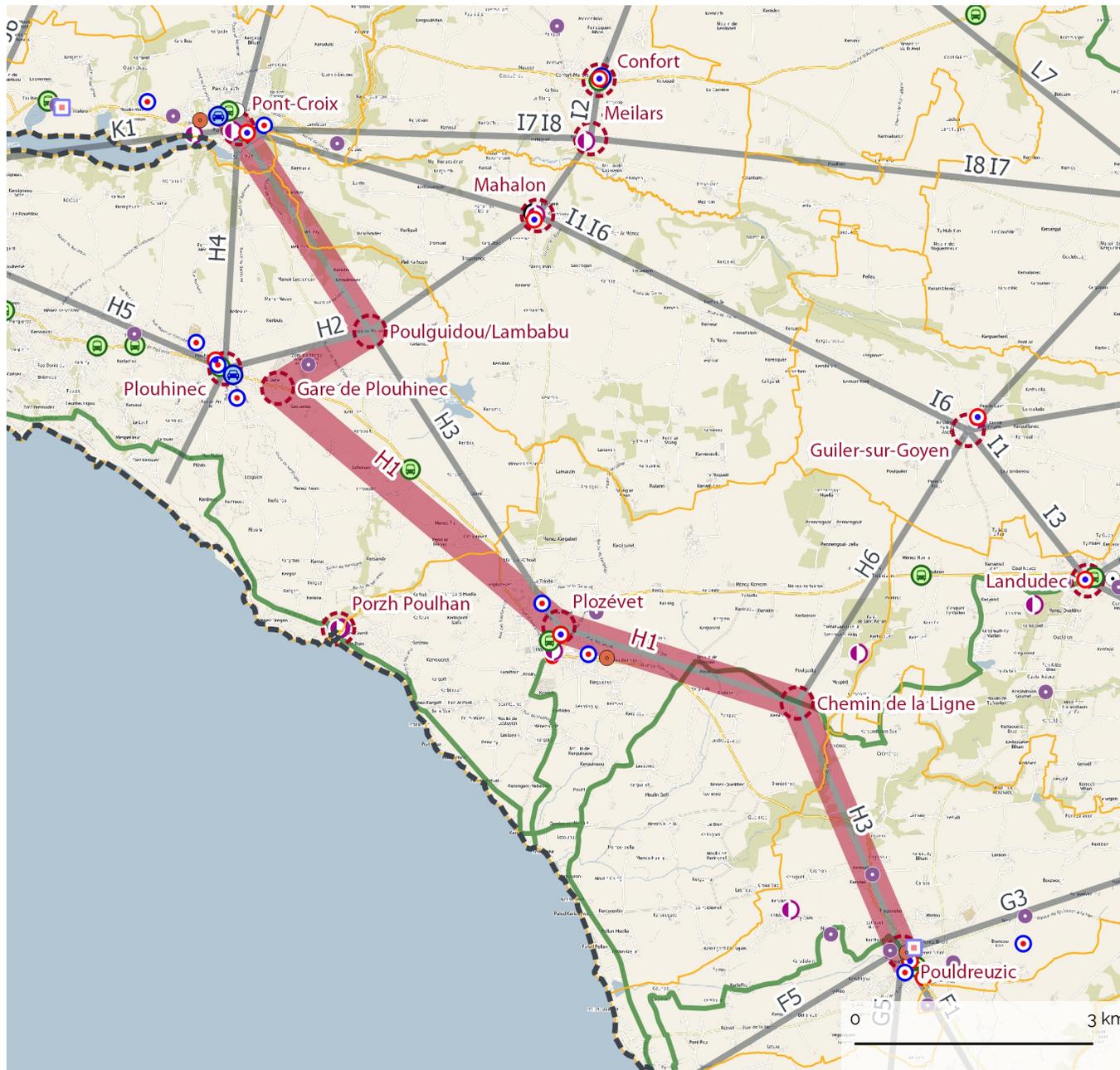
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Train Carottes Nord par Gare de Plouhinec

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

H1



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Bâtiment communautaire ou piscine

■ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

● Zone d'activité

● Départ/arrivée boucle VTT

● Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

● Arrêt de car d'une ligne régulière

● Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

--- Limite Ouest Cornouaille

□ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire permet de relier les centres de Plouhinec et Mahalon ainsi que la plage de Mesperleuc par des voies existantes et potentiellement par des sites propres dans le centre de Plouhinec. Cet itinéraire propose un rabattement vers le marché, office de tourisme, l'arrêt de car et l'aire de covoiturage de Plouhinec. L'itinéraire relie les itinéraires du train carottes (itinéraire H1 ou H3), la Véloroute V5 La Littorale, les itinéraires dans le vallée du Goyen (I1 ou I6) et les itinéraires au départ de Plouhinec (H4, H5) entre eux.

Distance approximative : 7-11 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces), ZA de Lesvenez et mais faibles volumes

Déplacements scolaires : ●○○

Ecole de musique intercommunale

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès plage et potentiel boucles par Audierne/Pont-Croix ou Porzh Poulhan

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Gîte communal à Mahalon intéressant pour grands groupes

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Pas de difficultés majeurs

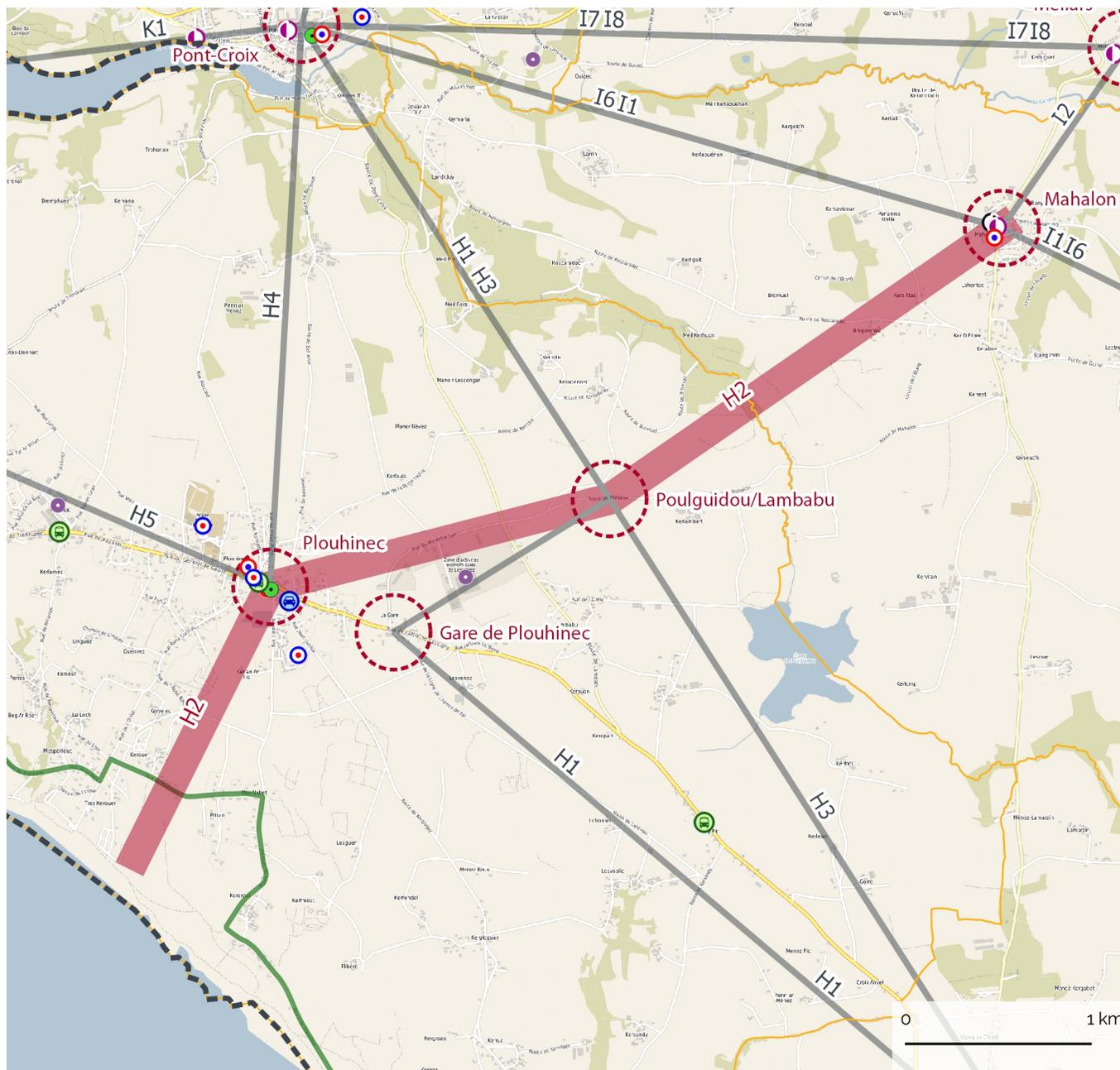
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Mahalon – Plouhinec Plage par Poulguidou, Plouhinec Centre

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire intercommunautaire qui relie les centres des communes par un tracé relativement doux et avec un grand potentiel pour les déplacements scolaires et utilitaires en site propre ; le passage par l'étang de Poulguidou permet de réduire la distance de l'itinéraire, de réduire son coût et de réduire le nombre de franchissements de la route D2. La liaison vers le centre de Plouhinec pourra se faire par un itinéraire de rabattement (intégralité ou partie de l'itinéraire H2). Un itinéraire alternatif pourrait passer par la gare de Plouhinec (H1). L'itinéraire peut s'appuyer sur des voies existantes, mais doit résoudre plusieurs points durs (notamment les sections disparues à Pouldreuzic, Plouzévet et Plouhinec) ;

Distance approximative : 18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces) et accès direct à l'usine Hénaff, accès aux centres et marchés de Pouldreuzic, Plouzévet, Pont-Croix, accès zones d'activités (Plouhinec, Plouzévet, Pouldreuzic)

Déplacements scolaires : ●●●

Collèges de Pouldreuzic, Plouzévet et Pont-Croix

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès Etang de Poulguidou, accès centre historique de Pont-Croix, sentiers de promenade (Plouzévet, Pont-Croix, Pouldreuzic, Plouhinec)

Sorties avec petits enfants : ●●●

Sites propres importants, peu de circulation motorisée (exception ZA Lesvenez)

Itinérance entre hébergements : ●●●

Complémentarité avec la V5 car plus de site propre et assez loin de cette dernière

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Franchissement D2 entre Plouzévet et Plouhinec, entre Plouzévet et Pouldreuzic et à Kervriec, très simple au nord de Plouzévet

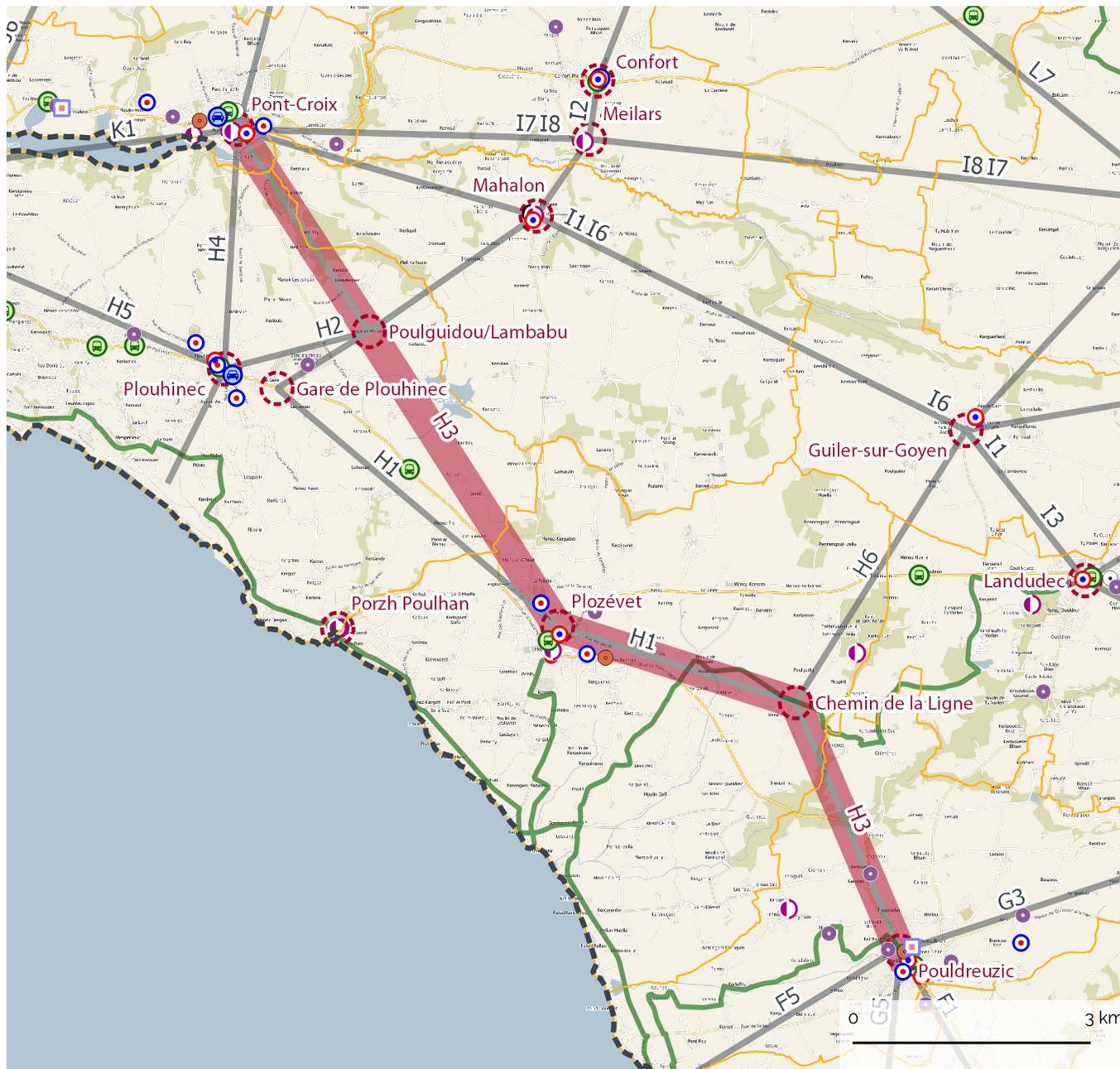
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Train Carottes Nord par Etang de Poulgidou

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire reprend l'axe le plus direct entre Plouhinec et Pont-Croix. Par rapport aux itinéraires sur l'ancien train carottes (H1 ou H3) le passage par la route de Bellevue s'appuie sur des routes à faible circulation et moins sur des sites propres. La sortie de Pont-Croix en montée sur la D2 paraît plus contraignant pour un public non entraîné ou familial.

Distance approximative : 5 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès aux centres de Pont-Croix et Plouhinec

Déplacements scolaires : ●○○

Collège à Pont-Croix, mais voie partagée avec un fort relief

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès centre historique de Pont-Croix, marchés de Pont-Croix et Plouhinec, Offices de Tourisme de Pont-Croix et Plouhinec

Sorties avec petits enfants : ●○○

Route partagée avec relief important

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existants sans réaménagements importants sauf mise en double sens cyclable Bellevue et sécurisation route D2 au niveau de l'arrivée à Pont-Croix

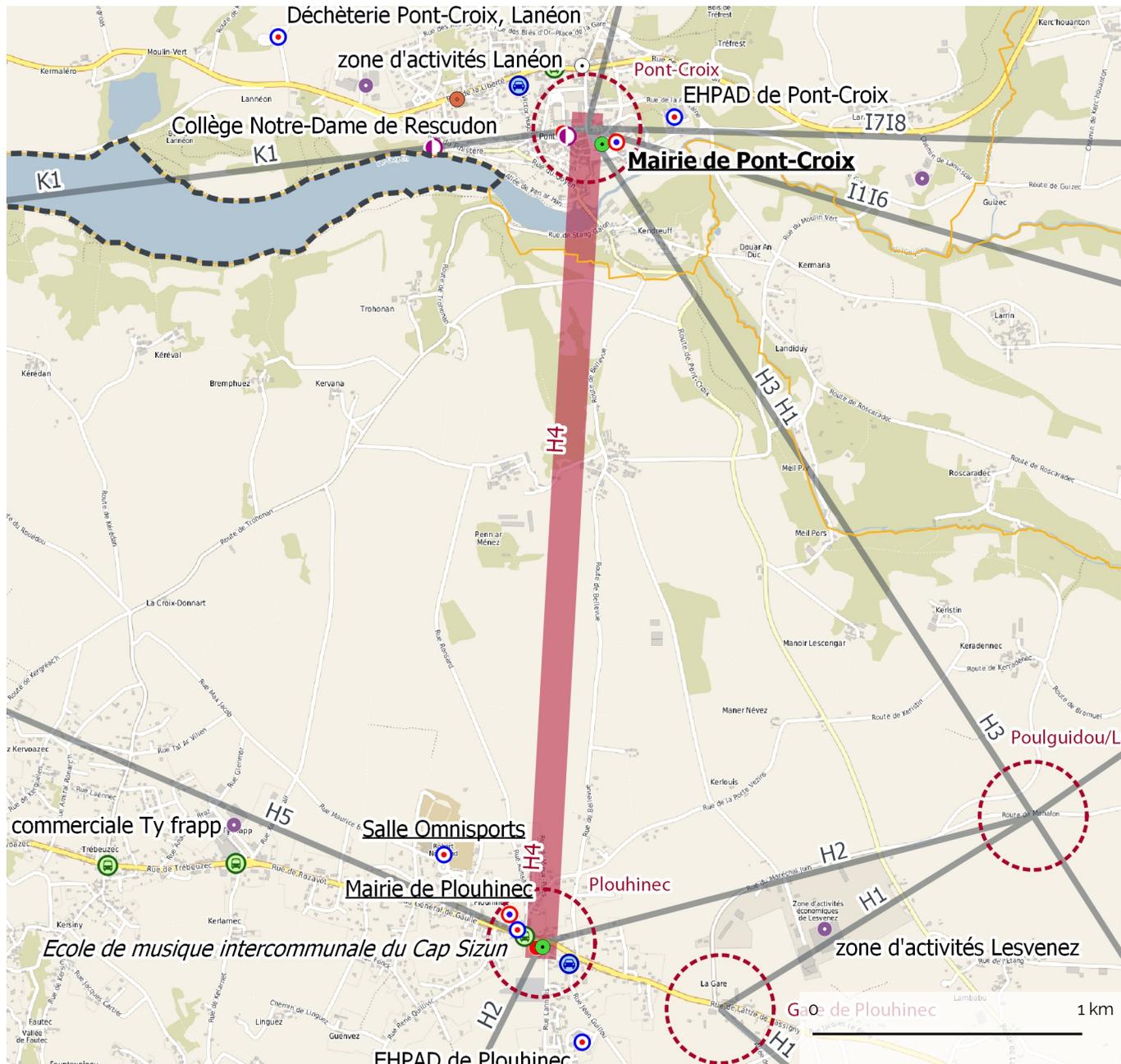
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plouhinec Centre – Pont-Croix par route de Bellevue

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

Générateurs de déplacements

- Pôle ou zone de bifurcation
- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire vise à créer une liaison sécurisée entre Audierne et le centre de Plouhinec pour desservir le collège Locquéran. Cet axe permet de desservir par la même occasion la zone commerciale de Ty Frapp et de créer une connexion entre la Véloroute V5 La Littorale et le train carottes (H1 ou H3, liaison assurée par H2).

Distance approximative : 5-7 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès aux marchés d'Audierne et Plouhinec, accès à la zone d'activité et aux commerces de Ty Frapp

Déplacements scolaires : ●●○

Accès au collège Locquéran, mais en site partagé et avec un fort relief côté Audierne

Déplacements de loisirs : ●●○

A condition d'une liaison entre la plage et le bourg de Plouhinec, une boucle autour de Plouhinec devient possible, en lien avec le train carottes et le train youtar une boucle Audierne – Plouhinec – Pont-Croix devient réalisable

Sorties avec petits enfants : ●●○

Difficulté des voies partagées mais faiblement circulé et relief

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire local

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Voies existantes, marquage à renforcer pour sécuriser certains passages

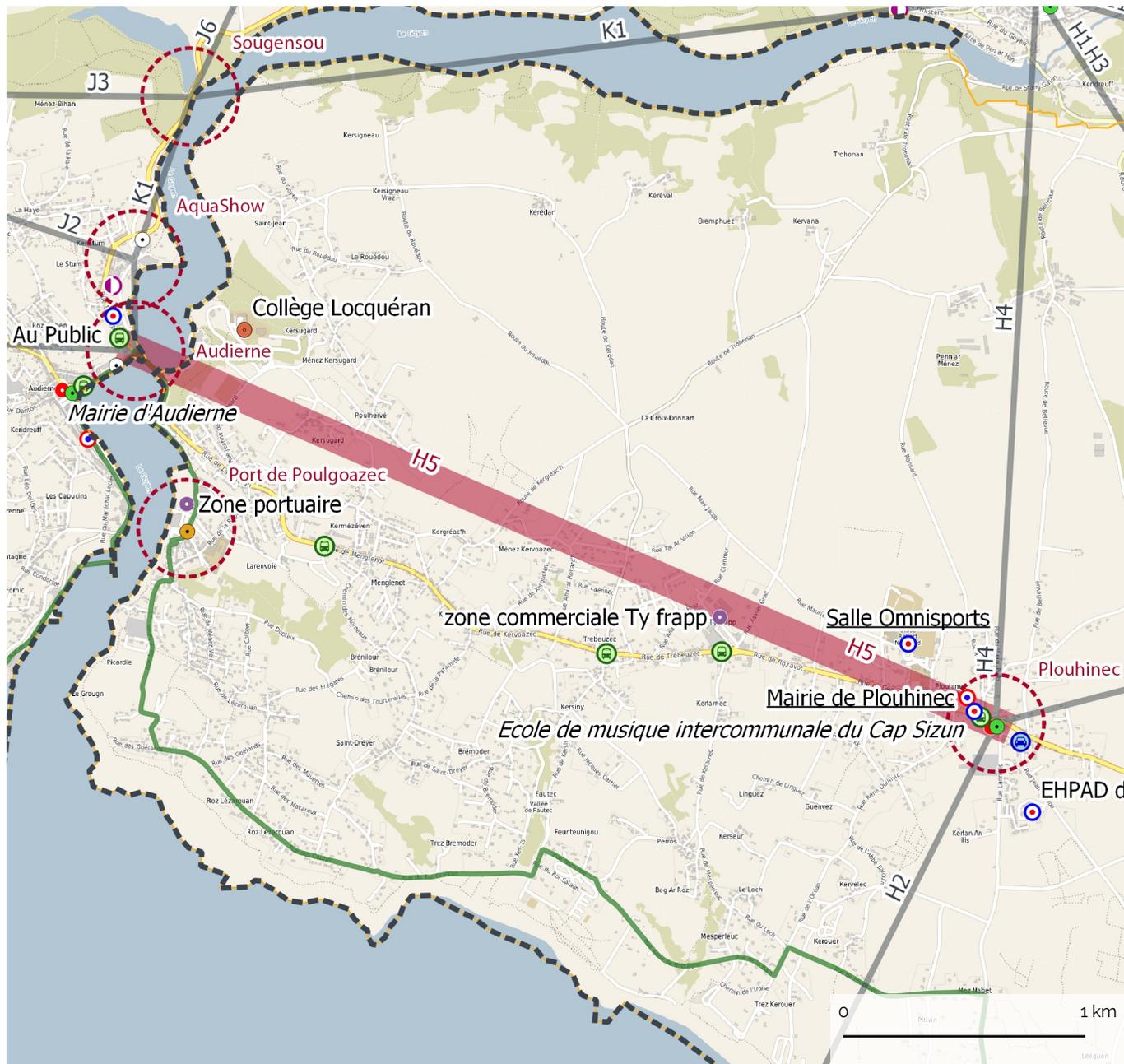
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont Audierno/Plouhinec – Plouhinec Centre par Collège Locquéran

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés
- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.
 Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

La liaison entre Guiler et Plozévet pourra se faire sans grande difficulté en passant par Kerverret Vian et l'itinéraire bourg-plage entre Landudec et la plage du Menhir ; un itinéraire alternative par des chemins d'exploitation et le bois de Ronan serait également envisageable

Distance approximative : 9-13 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès aux commerces (Guiler-sur-Goyen, Plozévet et Landudec par itinéraire bourg-plage), accès au marché de Plozévet, accès à l'arrêt de car (Plozévet et Landudec par itinéraire bourg-plage)

Déplacements scolaires : ●●○

Accès au collège de Plozévet (train carottes)

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès plage (par liaison Landudec – Plage du Menhir), accès itinéraires de randonnée (Plozévet, Bois Saint-Ronan, Guiler, Landudec)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Voie partagée sur la partie entre Guiler et Kerscodérien

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante en connectant Douarnenez à Plozévet (par Guiler-sur-Goyen)

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

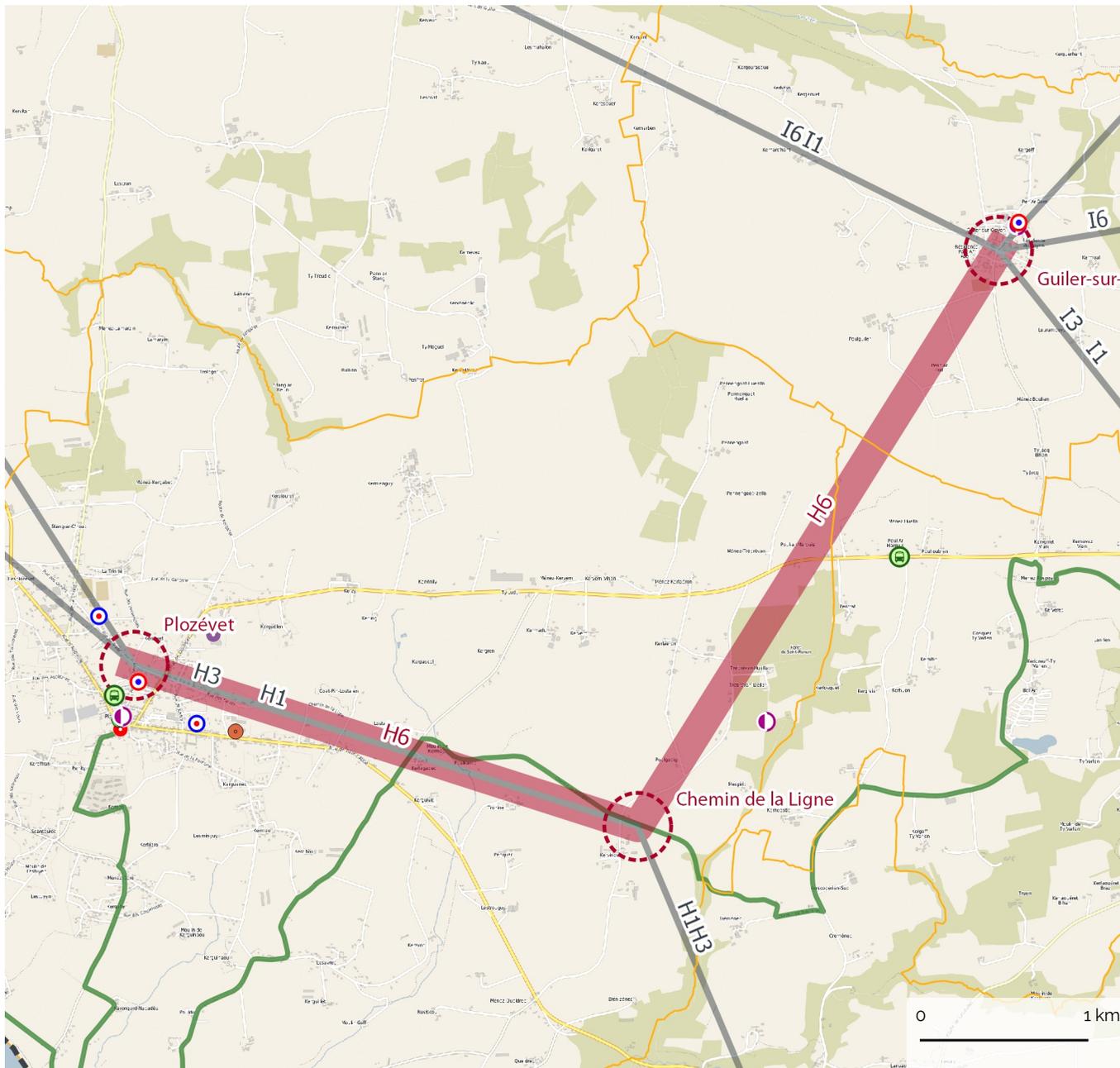
Signalisation directionnelle à ajouter

Voies existantes, connexion au chemin de la Ligne à Tréménec à sécuriser

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés
- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire relie les communes au sud du Goyen entre elles et les connecte aux voies vertes Pont-Croix – Audierne et Douarnenez – Guengat (-Quimper). Contrairement à l'itinéraire I6, l'itinéraire I1 dessert le centre de Landudec, il en va un itinéraire moins direct, mais une meilleure connexion avec Landudec (commerces, camping, parc de loisirs). Les routes empruntées sont majoritairement à faible circulation et le relief entre Pont-Croix et Landudec modéré. Autour de Gourlizon le relief et la situation foncière constituent des difficultés pour cet itinéraire.

Distance approximative : 32-48 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs et passage dans les bourgs, commerces à Pont-Croix, Landudec, Gourlizon et Plonéis, zones d'activité de Landudec, Pont-Croix et Gourlizon

Déplacements scolaires : ●○○

Petite distance entre Mahalon et Pont-Croix, mais circulation sur voie partagée problématique

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès centre historique de Pont-Croix, sentiers de promenade (Landudec, Guiler-sur-Goyen, Gourlizon, Mahalon, Pont-Croix)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre et relief important par endroit

Itinérance entre hébergements : ●●○

Boucles possibles sur plusieurs jours en s'appuyant sur la véloroute V5 La Littorale

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Passage difficile de Gourlizon, sécurisation de la route au niveau de la carrière importante, foncier indisponible en entrée de Gourlizon

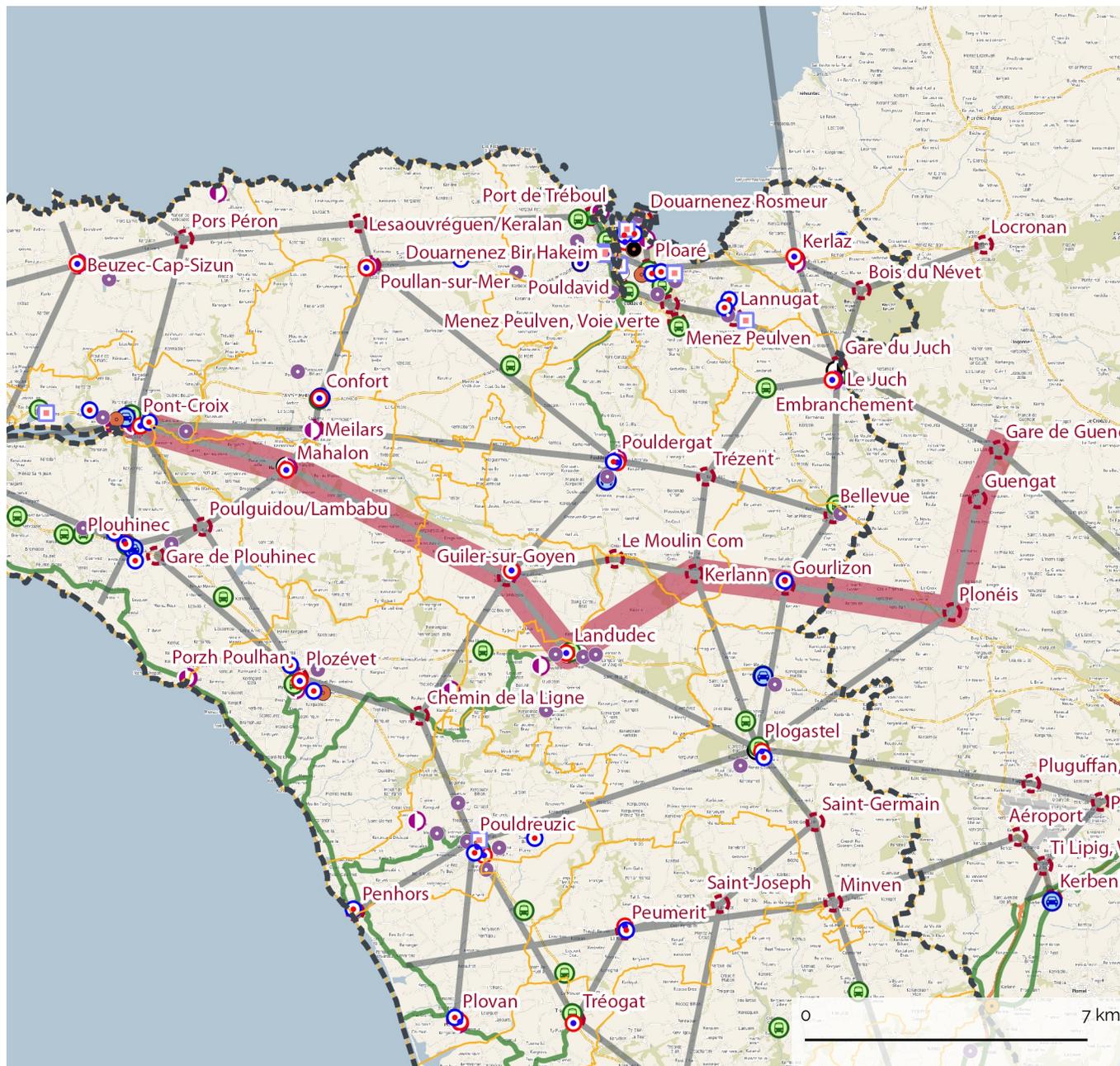
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-Croix – Guengat par Landudec, Gourlizon, Plonéis

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés
- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Lycée
- Pôle emploi
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire relie les communes Poullan-sur-Mer, Confort-Meilars et Mahalon entre elles. L'itinéraire emprunte des routes existantes et peut se réaliser grâce à quelques aménagements ponctuels. En lien avec l'itinéraire H2, il permet une jonction entre la Véloroute V5 La Littorale (Poullan et Plouhinec), le train youtar (L2), le train carottes (H1 ou H3) et les itinéraires le long du Goyen (I1, I6, I7, I8).

Distance approximative : 7 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Axe perpendiculaire aux flux principaux, desserte de l'aire de covoiturage de Confort-Meilars et de l'arrêt de car Confort Bourg

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès aux sentiers de randonnée (Mahalon, Meilars, Poullan-sur-Mer) et VTT (Poullan-sur-Mer, Mahalon)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre et relief important par endroit

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

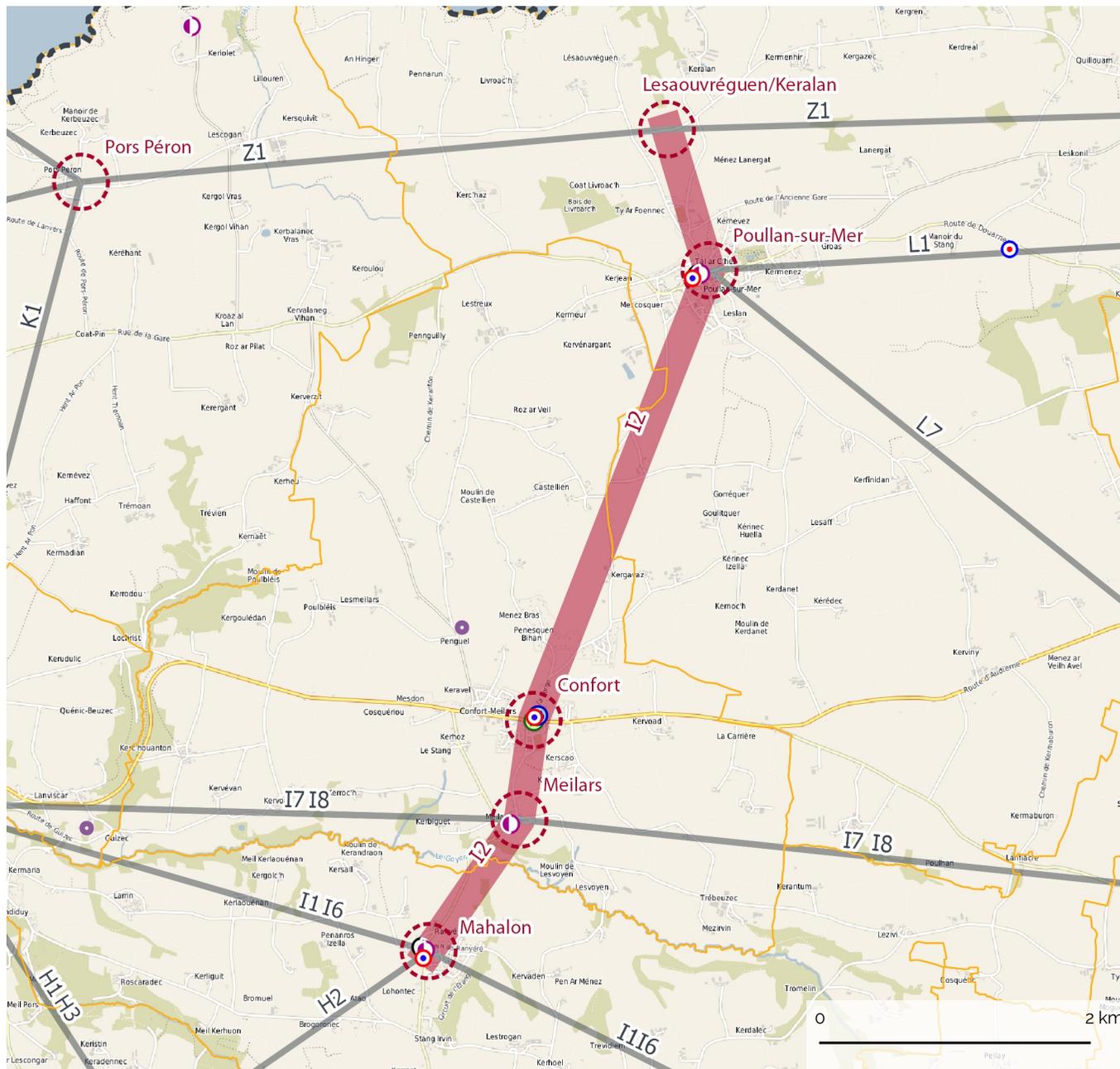
Signalisation directionnelle à ajouter

Pas de difficultés majeurs

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire identifie un itinéraire intéressant entre les centre bourgs de Plogastel, Landudec, Guiler et Pouldergat. L'itinéraire se connecte à l'itinéraire jalonné entre Pouldergat et Douarnenez ainsi que aux itinéraires proposés le long du Goyen (I1, I4, I5, I6, I7, I8) et autour de Plogastel (E2, G1, G2, G3, G4, G6, G7).

Distance approximative : 14-21 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs (marché, commerces), ZA de Landudec et Pouldergat facile d'accès (volumes faibles)

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

accès aux sentiers de randonnée (Landudec, Guiler-sur-Goyen, Pouldergat), accès à la mer pour Guiler-sur-Goyen

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité, potentiellement une variante

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Traversée D43

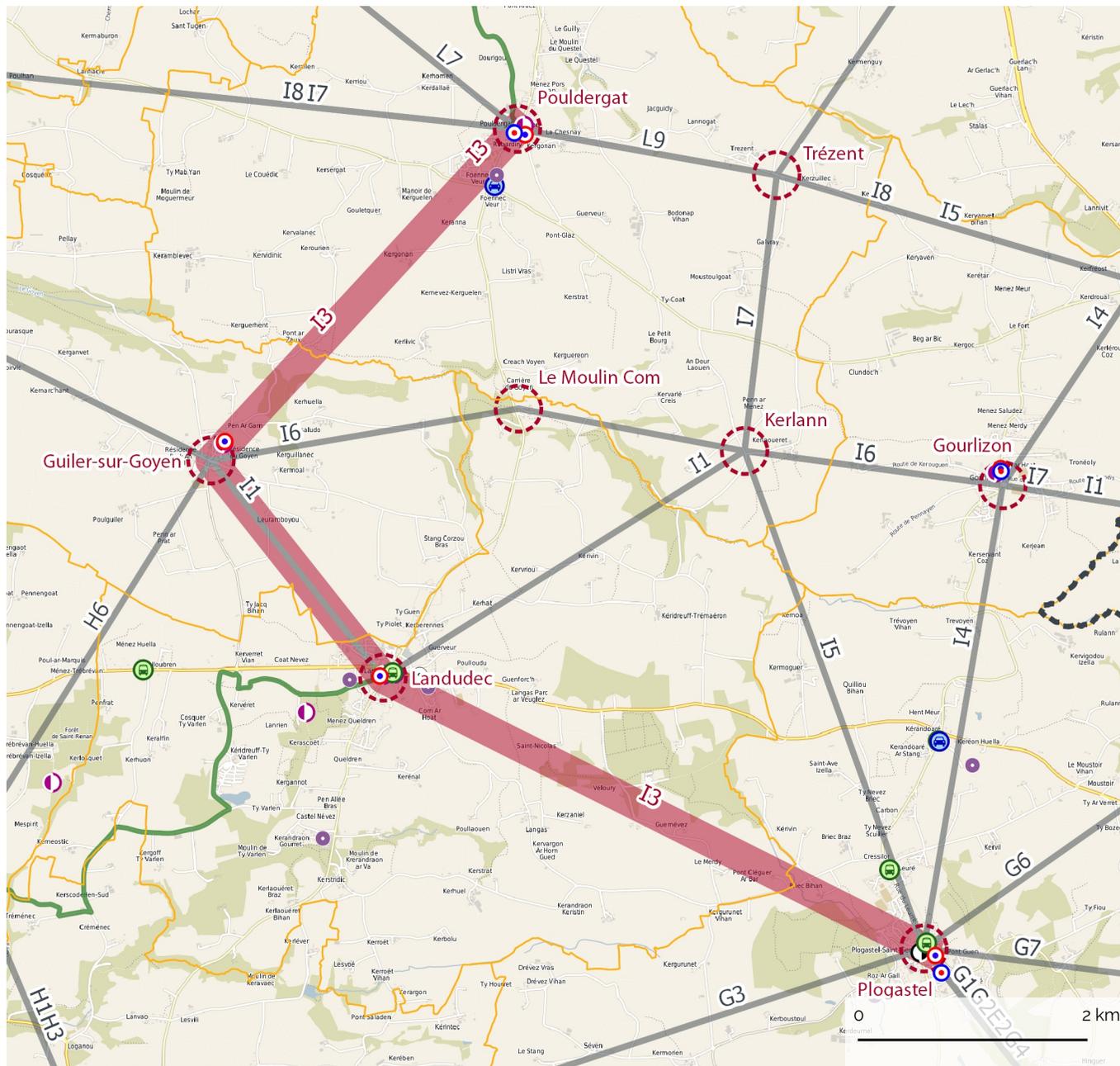
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plogastel – Pouldergat par Landudec, Guiler-sur-Goyen

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire identifie un itinéraire direct entre les bourgs de Plogastel, Gourlizon, la cité de Bellevue et Le Juch. Un cheminement sécurisé entre le Bourg de Gourlizon et la cité de Bellevue créerait un cheminement entre ces deux zones d'habitat et un accès facilité à l'arrêt de car à Bellevue. L'itinéraire sur chaussée partagée (sauf petite section au bord de la route D43) réserve cet itinéraire aux usagers avertis.

Distance approximative : 12-18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Tracé éloigné des zones d'emplois sauf ZA de Bellevue, accès aux arrêts de car

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●○○

Accès à la voie verte

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Avec un ou plusieurs itinéraires de G1 à G4 boucles intéressantes sur plusieurs jours

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Traversées D784, D43 et D765 et sécurisation virages D57

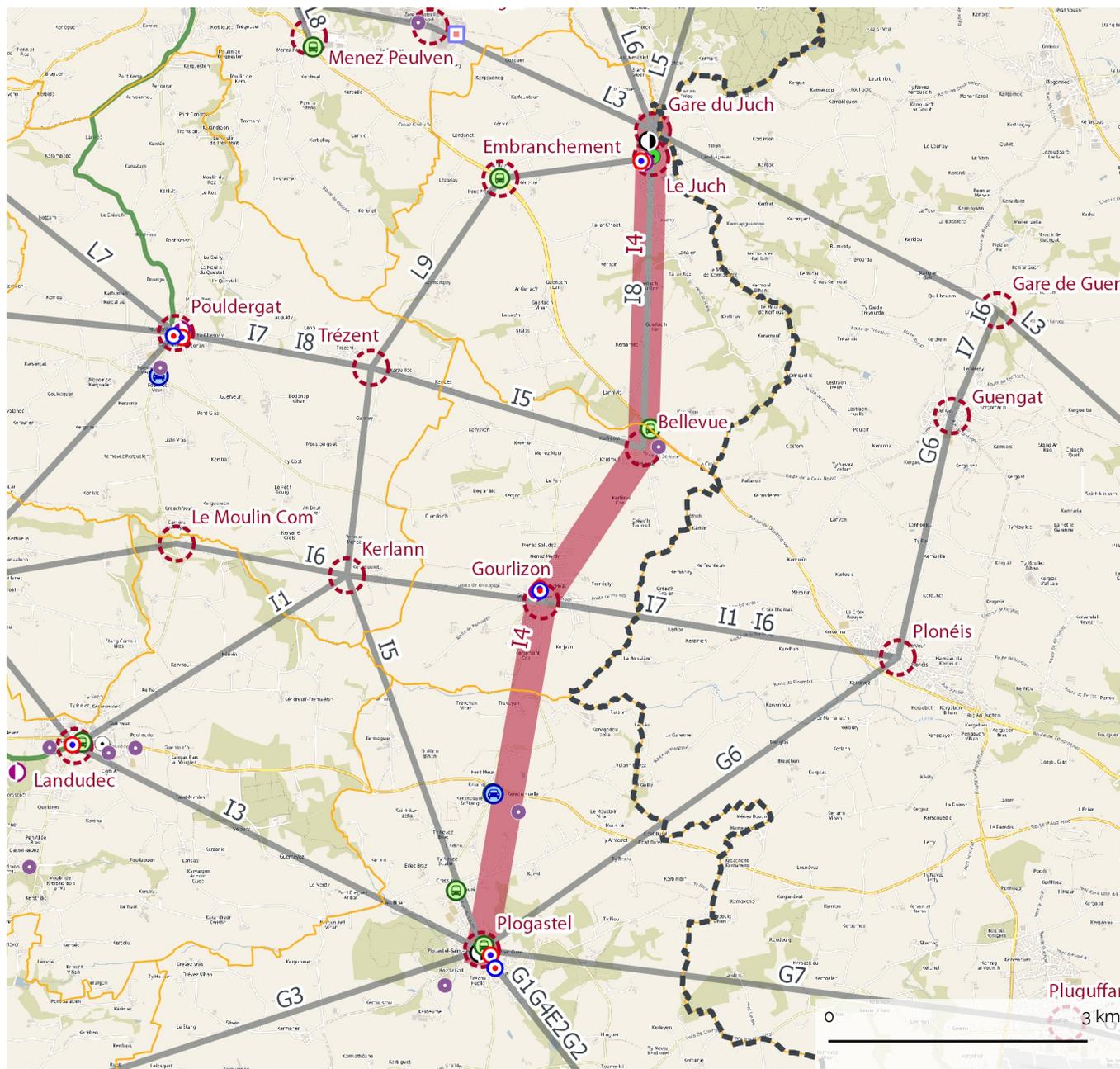
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Plogastel – Voie verte par Gourlizon, Le Juch

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.
Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Comme l'itinéraire I4, l'itinéraire I5 relie les bourgs de Plogastel, la cité de Bellevue et Le Juch, mais en contournant le bourg de Gourlizon. Ceci permet de privilégier des routes moins fréquentées en proposant ainsi un itinéraire également praticable par des cyclistes moins avertis. En contrepartie les connexions vers Gourlizon sont perdues et des pentes supplémentaires s'ajoutent au niveau de Kerlann. Des connexions peuvent se réaliser facilement entre Trézent et Pouldergat.

Distance approximative : 19 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Tracé éloigné des zones d'emplois sauf ZA de Bellevue, accès aux arrêts de car

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès à la voie verte et liaison vers Pouldergat (boucle Pouldergat – Bellevue – Le Juch – Douarnenez – Pouldergat)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Très peu de circulation, relief difficile

Itinérance entre hébergements : ●●○

Avec un ou plusieurs itinéraires de G1 à G4 boucles intéressantes sur plusieurs jours

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

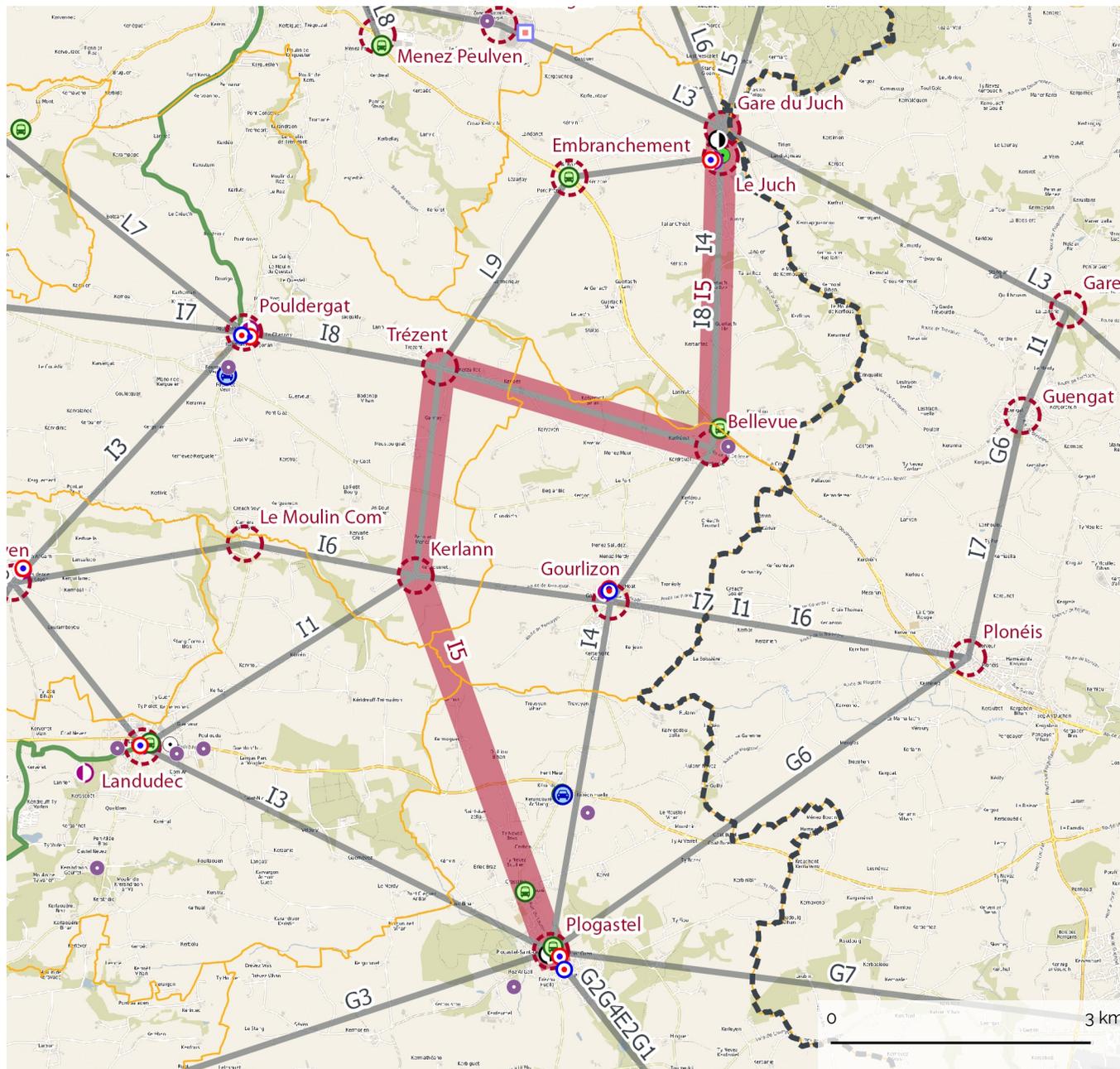
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Traversées D784, D43 et D765

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

M Bâtiment communautaire ou piscine

F Bâtiment communautaire fermé au public

Z Zone d'activité

D Départ/arrivée boucle VTT

P Départ/arrivée boucle petite randonnée

M Marché

C Arrêt de car d'une ligne régulière

A Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire relie les communes au sud du Goyen entre elles et les connecte aux voies vertes Pont-Croix – Audierne et Douarnenez – Guengat (-Quimper). Contrairement à l'itinéraire I1, l'itinéraire I6 passe au nord de Landudec, il en va un itinéraire plus direct, mais au prix d'une moins bonne connexion avec Landudec (commerces, camping, parc de loisirs). Les routes empruntées sont majoritairement à faible circulation et le relief entre Pont-Croix et Landudec modéré. Autour de Gourlizon le relief et la situation foncière constituent des difficultés pour cet itinéraire.

Distance approximative : 31-46 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs et passage dans les bourgs, commerces à Pont-Croix, Gourlizon et Plonéis, zones d'activité de Pont-Croix et Gourlizon

Déplacements scolaires : ●○○

Petite distance entre Mahalon et Pont-Croix, mais circulation sur voie partagée problématique

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès centre historique de Pont-Croix, sentiers de promenade (Guiler-sur-Goyen, Gourlizon, Mahalon, Pont-Croix)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre et relief important par endroit

Itinérance entre hébergements : ●○○

Manque de connexion à Plonéis bloque l'accès à Quimper

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

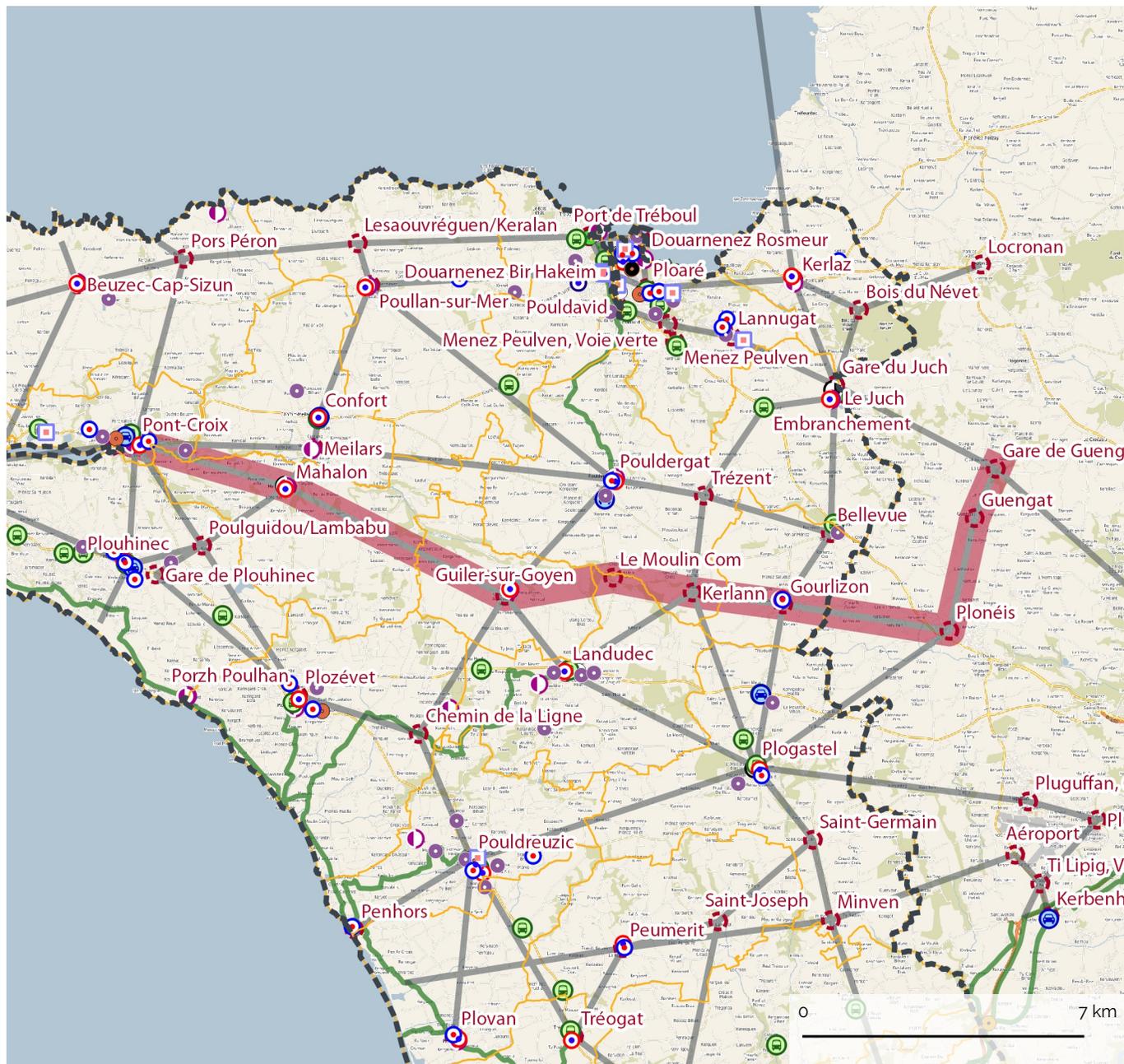
Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Passage difficile de Gourlizon, sécurisation de la route au niveau de la carrière importante, foncier indisponible en entrée de Gourlizon

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Lycée
- Pôle emploi
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire relie les communes Pont-Croix, Confort-Meilars, Pouldergat, Gourlizon, Plonéis et Guengat entre elles et les connecte aux voies vertes Pont-Croix – Audierne et Douarnenez – Guengat (-Quimper). Les routes empruntées sont majoritairement à faible circulation et le relief entre Pont-Croix et Landudec modéré. Autour de Gourlizon le relief et la situation foncière constituent des difficultés pour cet itinéraire. Pour améliorer la sécurité au bord de la route D43 des pistes cyclables sur des petites distances sont indispensables.

Distance approximative : 33-49 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs et passage dans les bourgs, commerces à Pont-Croix, Pouldergat, Gourlizon et Plonéis, zones d'activité de Pont-Croix

Déplacements scolaires : ●●○

Petite distance entre Confort-Meilars et Pont-Croix, chaussées très peu utilisées (D765 parallèle)

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès centre historique de Pont-Croix, sentiers de promenade (Meilars, Guiler-sur-Goyen, Gourlizon, Pont-Croix)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Section Pont-Croix – Meilars possible en famille, sur le reste de l'itinéraire le relief et la circulation automobile sont potentiellement contraignant

Itinérance entre hébergements : ●○○

Manque de connexion à Plonéis bloque l'accès à Quimper

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Itinéraire alternatif à la D43 difficile à trouver entre Meilars et Pouldergat, aménagements ponctuels indispensables, passage difficile de Gourlizon, sécurisation de la route au niveau de la carrière importante, foncier indisponible en entrée de Gourlizon

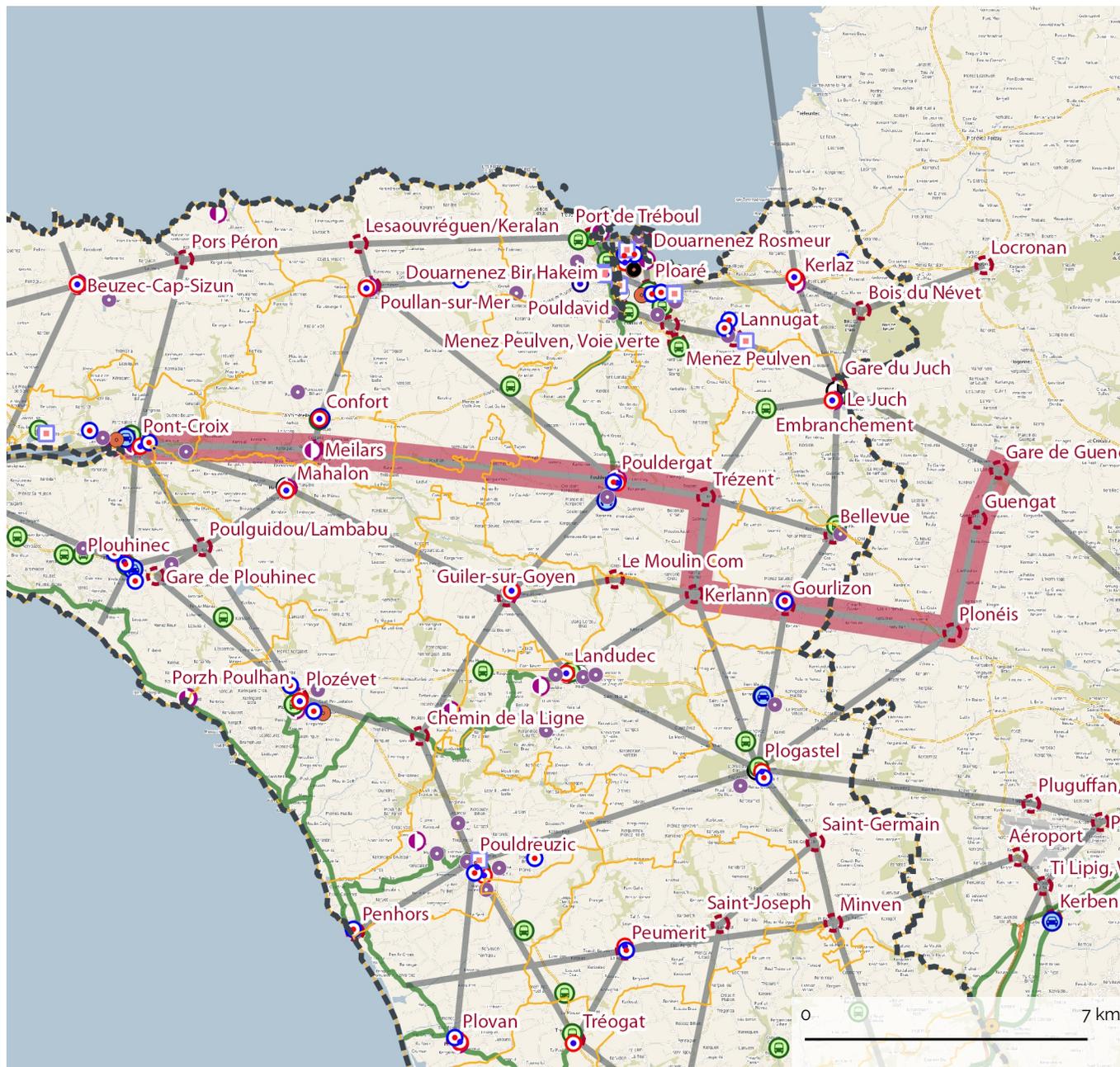
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-Croix – Guengat par Meilars, Pouldergat, Gourlizon, Plonéis

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Lycée
- Pôle emploi
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : A OCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : A OCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & A OCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire relie les communes Pont-Croix, Confort-Meilars, Pouldergat, la cité Bellevue et Le Juch entre elles et les connecte aux voies vertes Pont-Croix – Audierne et Douarnenez – Guengat (-Quimper). Les routes empruntées sont majoritairement à faible circulation et le relief entre Pont-Croix et Meilars modéré. Pour améliorer la sécurité au bord de la route D43 des pistes cyclables sur des petites distances sont indispensables.

Distance approximative : 26-38 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Tracé direct entre bourgs et passage dans les bourgs, commerces à Pont-Croix, Pouldergat et Le Juch, zones d'activité de Pont-Croix, Gourlizon

Déplacements scolaires : ●○○

Petite distance entre Confort-Meilars et Pont-Croix, chaussées très peu utilisées (D765 parallèle)

Déplacements de loisirs : ●●●

Création de boucles entre Le Juch – Pouldergat – Douarnenez – Le Juch et Pont-Croix – Pouldergat (-Le Juch) – Douarnenez – Poullan-sur-Mer – Pont-Croix, accès aux sentiers de randonnée (Pont-Croix, Meilars, Pouldergat, Le Juch), accès à la voie verte (Le Juch et Pont-Croix)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Section Pont-Croix – Meilars possible en famille, sur le reste de l'itinéraire le relief et la circulation automobile sont potentiellement contraignant

Itinérance entre hébergements : ●●○

Boucles possibles sur plusieurs jours en s'appuyant sur la véloroute V5 La Littorale Douarnenez – Pointe-du-Raz – Audierne

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

Itinéraire alternatif à la D43 difficile à trouver entre Meilars et Pouldergat, aménagements ponctuels indispensables, traversée D765 à traiter

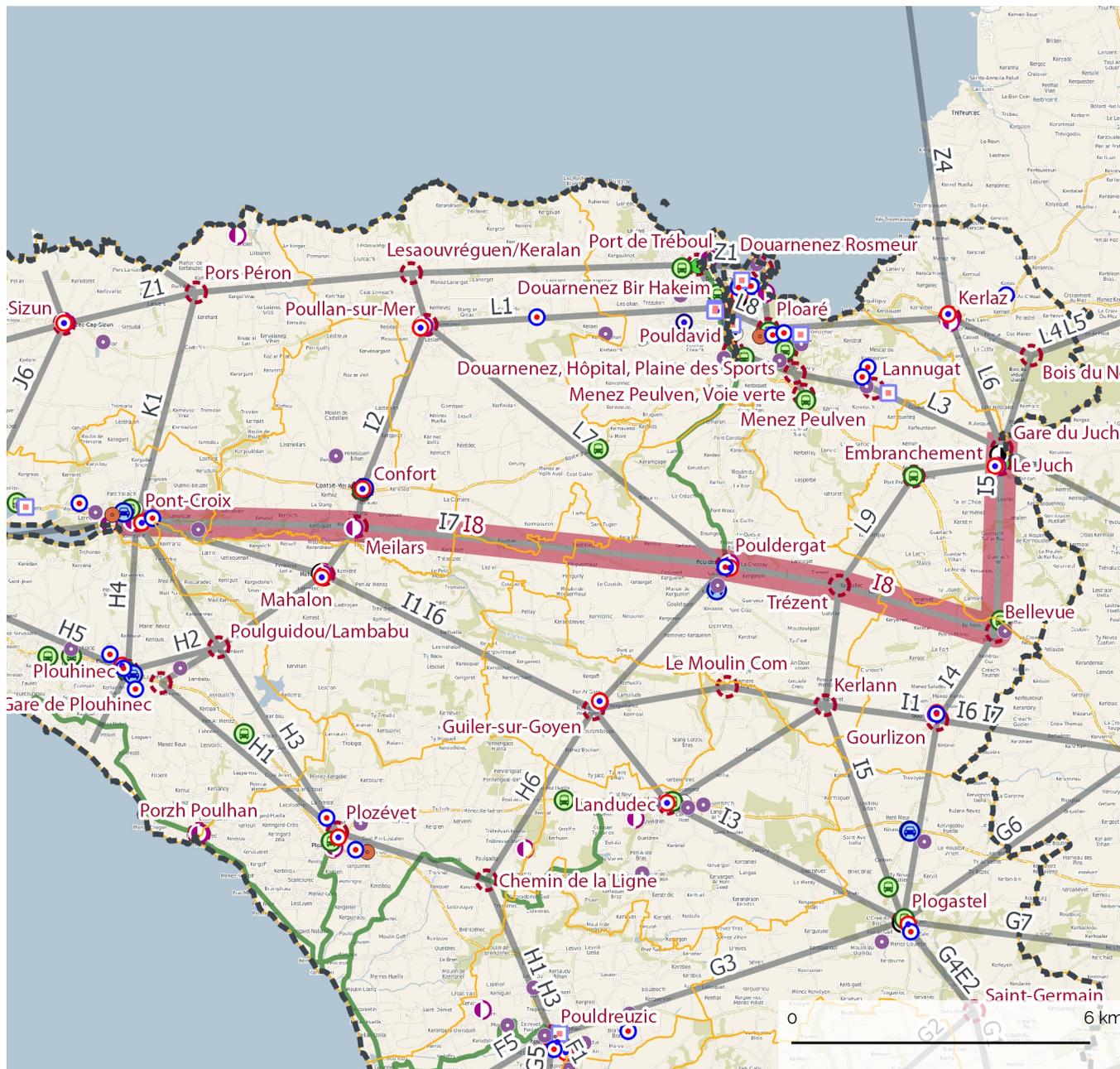
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pont-Croix – Gare du Juch par Meilars, Pouldergat, Trézent, Le Juch

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

La liaison entre la piscine AquaCap et la Véloroute V5 La Littorale permet une meilleure connexion entre les plages d'Audierne et d'Esquibien et le bourg d'Esquibien. Cette liaison permet également de faire rayonner la véloroute vers l'arrière-pays. Elle reprend un projet de liaison bourg-plage entre Esquibien et Sainte-Savine.

Distance approximative : 3-5 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Liaison entre bourg d'Esquibien et le parc d'activités Kerguerrien

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●

Liaison directe entre Véloroute V5 La Littorale, le Port d'Esquibien, le bourg d'Esquibien et la piscine AquaCap, accès à la plage ; fonctionnement en boucle avec itinéraire J2

Sorties avec petits enfants : ●●○

Circulation motorisée faible et sites propres

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Reprise revêtement sur la section en site propre

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

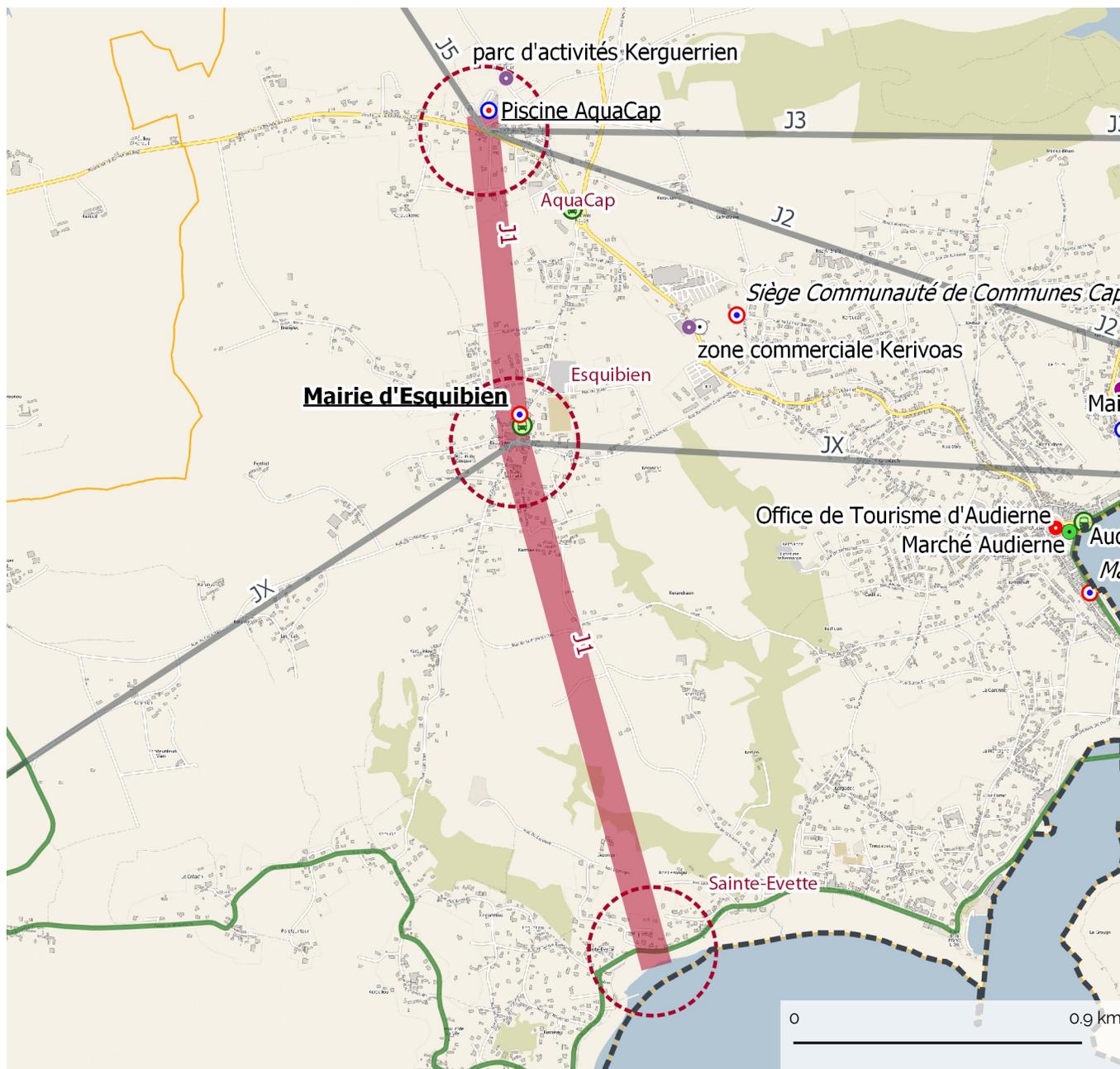
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

V5 La Littorale – AquaCap par Esquibien

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

J1



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cette itinéraire permet un accès facilité vers le Parc aquatique AquaCap depuis le Goyen et l'ancien train youtar. Outre les possibilités d'effectuer des boucles (p.ex. Aquashow – AquaCap – Esquibien – Audierne – Aquashow), il permet une liaison plus facile entre Pont-Croix et les quartiers nord d'Audierne. Par rapport à l'itinéraire J3, cet itinéraire s'appuie d'avantage sur des chaussées partagées.

Distance approximative : 3-4 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Desserte zones commerciales et accès direct au centre-ville d'Audierne

Déplacements scolaires : ●●○

Accès voie verte Pont-Croix – Audierne (collège), mais accès en site partagé

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès à la piscine, boucle locale en connexion avec itinéraire J1

Sorties avec petits enfants : ●○○

Circulation motorisée faible, mais relief conséquent

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

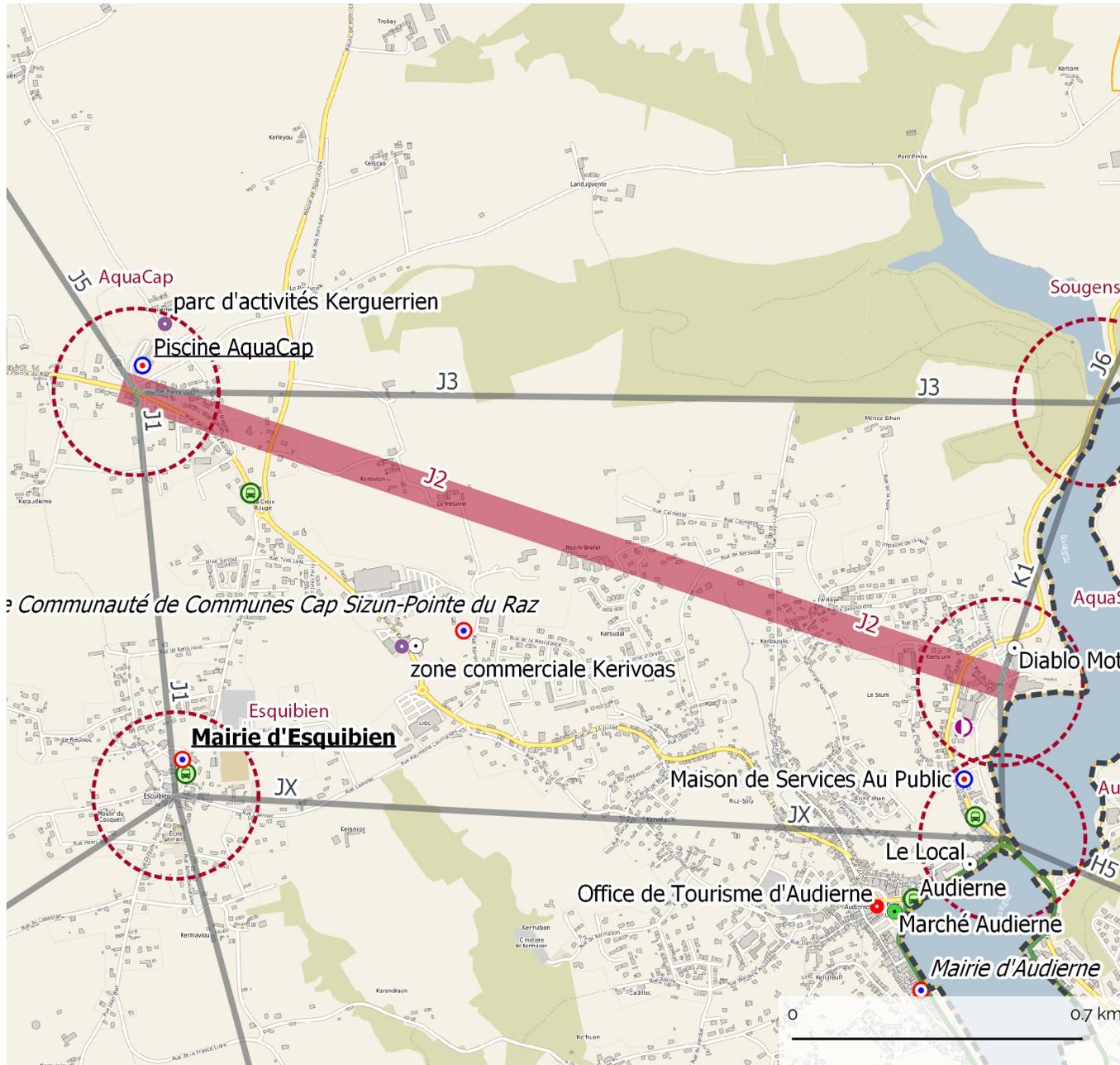
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes, difficulté : traversée D43A à Esquibien

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Bâtiment communautaire ou piscine

● Zone d'activité

● Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

● Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

⬜ Limite Ouest Cornouaille

⬜ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cette itinéraire permet un accès facilité vers le Parc aquatique AquaCap depuis le Goyen et l'ancien train youtar en desservant le Bois de Suguensou. Outre les possibilités d'effectuer des boucles (p.ex. Suguensou – AquaCap – Esquibien – Audierne – Suguensou), il permet une liaison plus facile entre Pont-Croix et les quartiers nord d'Audierne. Par rapport à l'itinéraire J2, cet itinéraire permet un cheminement plus sécurisé.

Distance approximative : 3-4 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Liaison entre bourg d'Esquibien, le parc d'activités Kerguerrien et la voie verte vers Pont-Croix

Déplacements scolaires : ●●○

Accès voie verte Pont-Croix – Audierne (collège), mais accès en site partagé

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès à la piscine, boucle locale en connexion avec itinéraire J1

Sorties avec petits enfants : ●●○

Sites propres possibles dans le bois de Suguensou, mais route par Landuguentel utilisée comme itinéraire bis à la D43A ; alternative par la Rue Dalmette plus intéressante

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

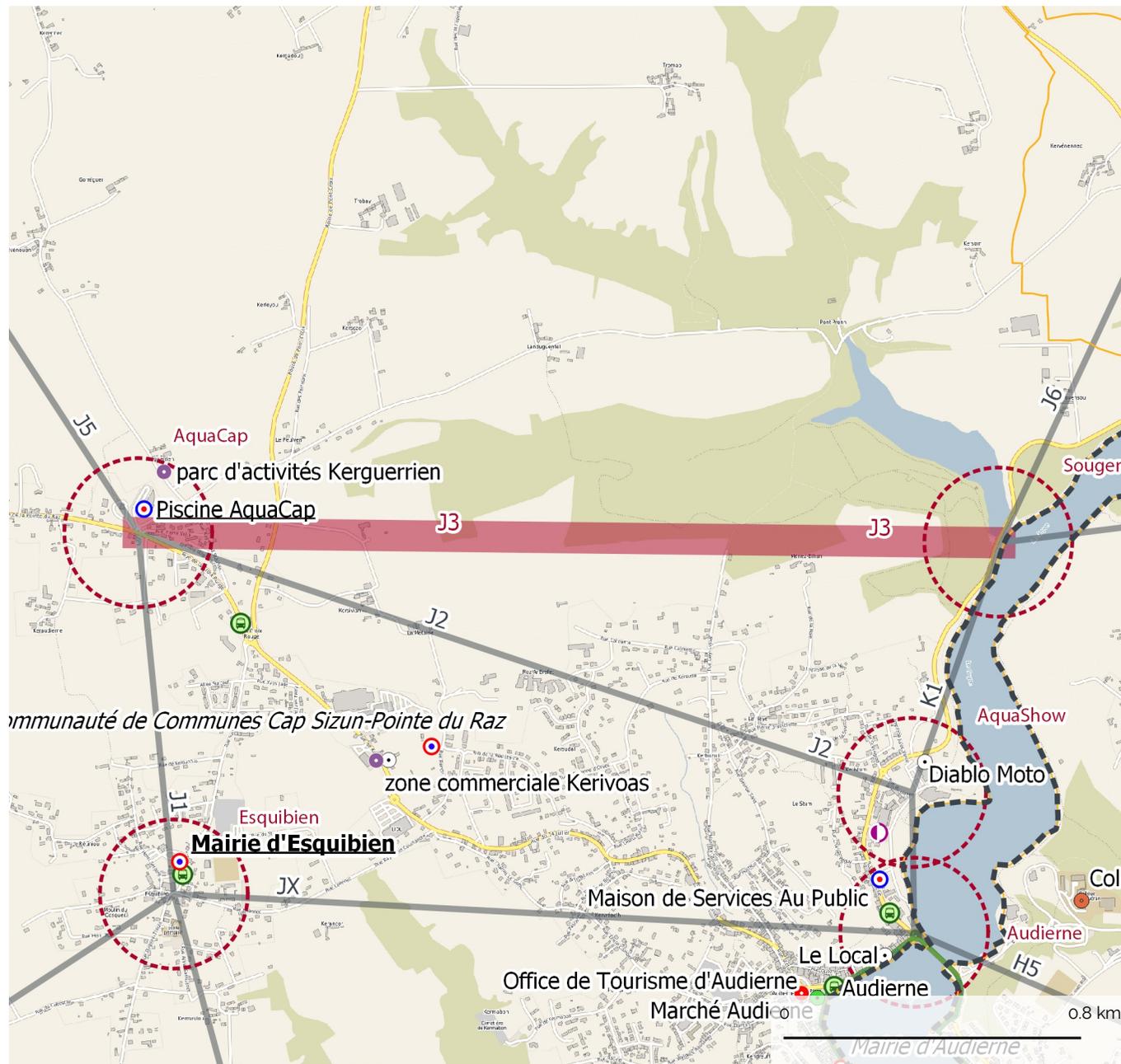
Signalisation directionnelle à ajouter

Revêtement à vérifier

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Collège

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cette connexion entre l'Anse du Loc'h et le Bourg de Cléden ouvre de nombreuses possibilités de varier les parcours possibles en s'appuyant sur la Véloroute V5 La Littorale (partie existante et partie en projet) et facilite l'accès à la Chapelle Saint-Trémeur. L'itinéraire permet également de rayonner autour de l'Anse de Loc'h et Cléden (parking de camping-cars).

Distance approximative : 3-4 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Faibles volumes

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●●

Boucles en s'appuyant sur la Véloroute V5 La Littorale (Plogoff – Cléden – Plogoff ou Cléden – Beuzec – Pont-Croix – Audierne – Primelin – Cléden), découvertes chapelles, accès anse du Loc'h

Sorties avec petits enfants : ●○○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○○

Alternative intéressante par rapport au passage entre Cléden et la Baie des Trépassés pour des pneus sans profil

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

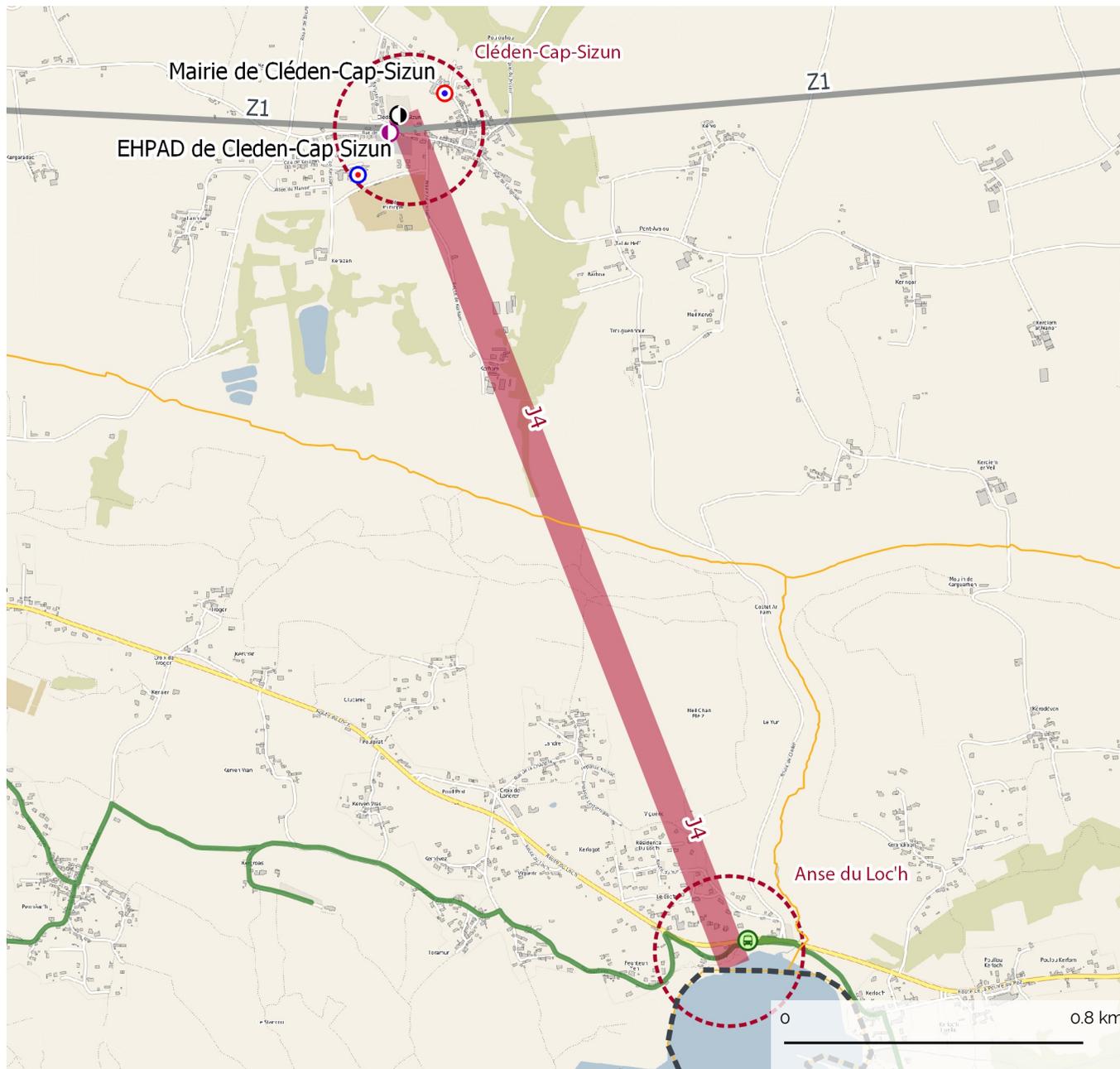
Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes, éventuellement quelques pictogrammes sur chaussée

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

*Maillage des itinéraires et accès facilité à AquaCap, commerces et au centre d'Audierne*Distance approximative : 4-6 km ⁽¹⁾**Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾**

Déplacements utilitaires : ●●○

Accès assez direct à Audierne, mais relief pas facile

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○

Petit patrimoine et accès AquaCap

Sorties avec petits enfants : ●○○

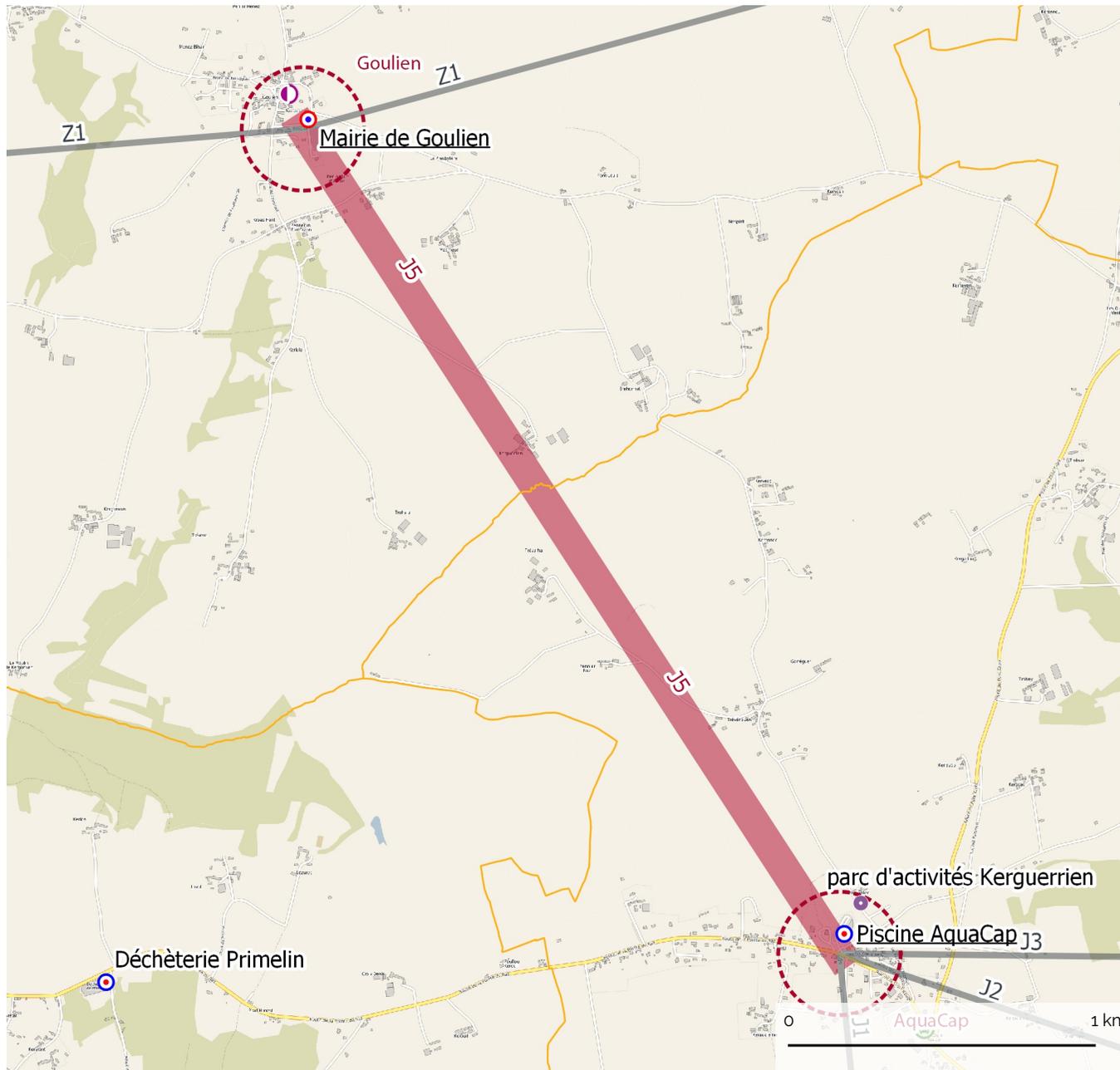
Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

*Itinéraire de proximité***Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾**

Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

⊙ Mairie/Siège Communauté de communes

⊙ Bâtiment communautaire ou piscine

● Zone d'activité

⦿ Départ/arrivée boucle VTT

⦿ Départ/arrivée boucle petite randonnée

⦿ Arrêt de car d'une ligne régulière

Repères

⊞ Limite Ouest Cornouaille

□ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison intéressante avec un relief facile (sauf côte de 250 m au niveau de la Chapelle-Ste-Espérance)

Distance approximative : 7-11 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○

Trajet direct entre Beuzec et Audierne (marché, centre-ville, maison des services)

Déplacements scolaires : ●○○

Pas de site propre

Déplacements de loisirs : ●●○

Chapelle Saint-Espérance, Kastel Koz ; accès à la voie verte du Goyen ; boucles possibles Pont-Croix – Coat Pin – Beuzec – Goyen – Pont-Croix, accès au bois de Sugensou

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Routes existantes, sécurisation très ponctuelle à prévoir

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

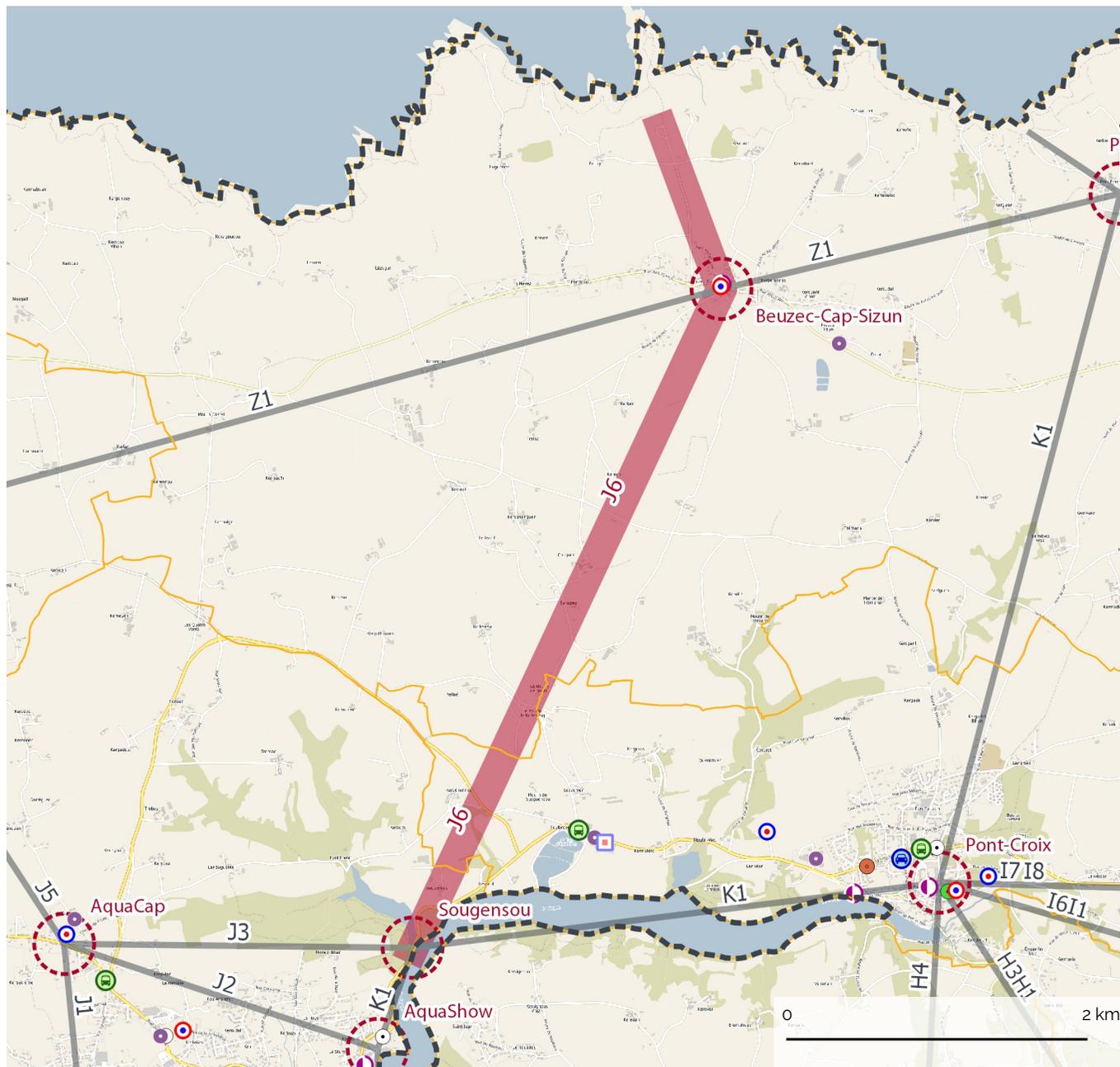
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Kastel Koz – SuguenSou par Beuzec-Cap-Sizun

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

J6



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Bâtiment communautaire ou piscine

■ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

● Zone d'activité

● Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

● Arrêt de car d'une ligne régulière

● Aire de covoiturage

Repères

○ Limite Ouest Cornouaille

□ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire reprend l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer Youtar (Douarnenez – Audierne) entre Audierne et Coat-Pin (Beuzec-Cap-Sizun). Deux sections en voie verte le long du Goyen et en campagne au nord de Pont-Croix restent à compléter par une traversée urbaine de Pont-Croix et un rabattement vers la Véloroute V5 La Littorale à Pors Péron. L'itinéraire notamment la section entre Pont-Croix et Audierne présente un grand potentiel pour toutes les usages.

Distance approximative : 12-18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison entre Audierne et Pont-Croix, accès aux zones d'activités des deux communes

Déplacements scolaires : ●●●

Accès aux établissements scolaires à Pont-Croix et Audierne (sécurisation des derniers mètres à prévoir)

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès aux sentiers de randonnée (Audierne, Pont-Croix), accès à la mer à Audierne et Beuzec-Cap-Sizun, accès plage, accès centre historique Pont-Croix

Sorties avec petits enfants : ●●●

Site propre entre Audierne et Pont-Croix, puis route très faiblement circulée

Itinérance entre hébergements : ●●●

Complémentarité avec la V5 car plus de site propre et assez loin de cette dernière

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Soutènement au bord du Goyen

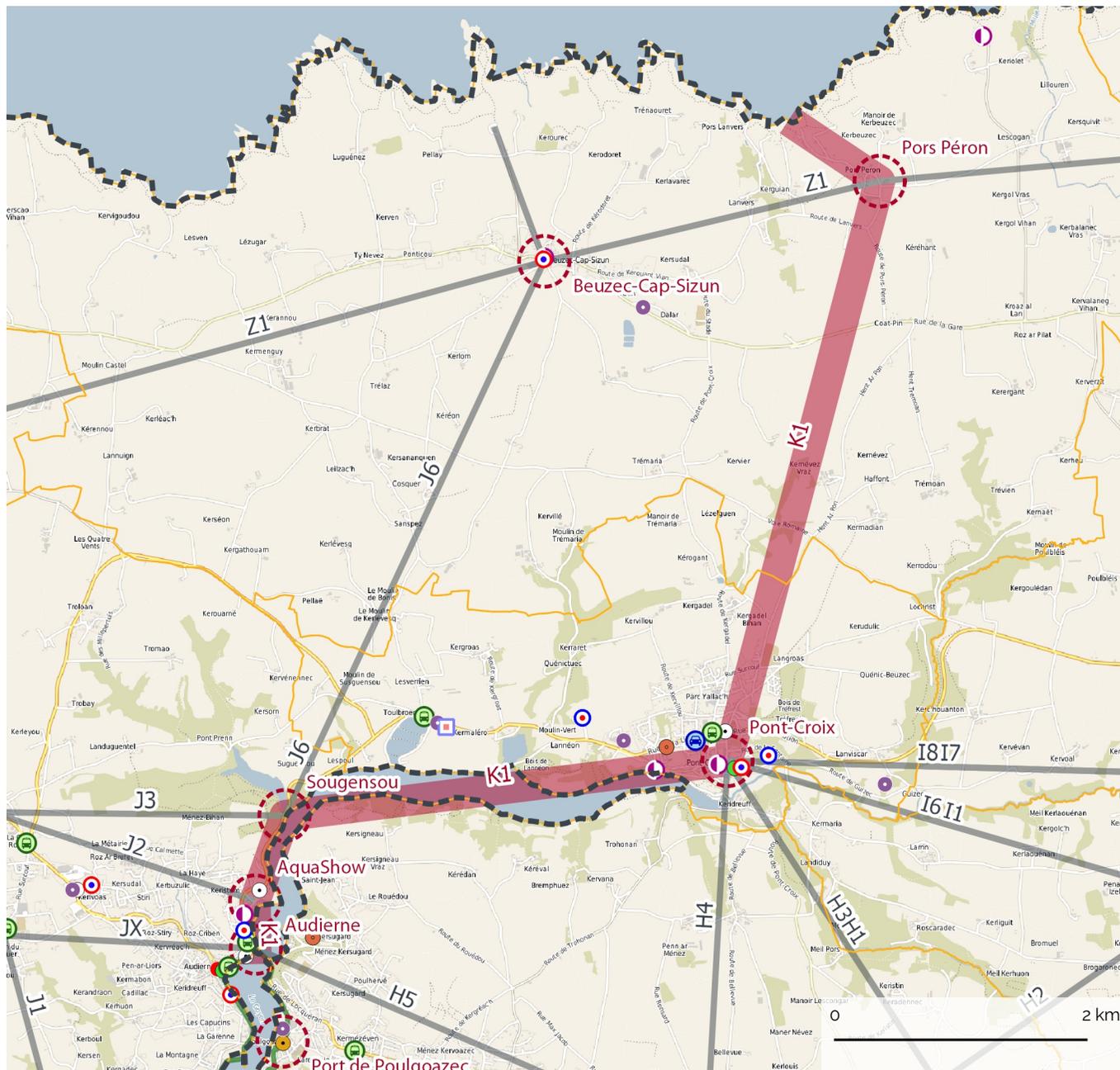
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pors-Péron – Audierne par Coat Pin, Pont-Croix

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés

- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Collège
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle ; Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Cet itinéraire reprend l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer Youtar (Douarnenez – Audierne) entre Douarnenez et Lestrivin. L'itinéraire en cours de finalisation permettra une liaison directe et sécurisée entre le bourg de Poullan-sur-Mer et Douarnenez.

Distance approximative : 7-11 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison entre le centre de Poullan-sur-Mer et Tréboul avec un accès aisé au centre de Douarnenez et aux zones d'activités voisines

Déplacements scolaires : ●●○

Accès aux collège et lycée Jean-Marie Le Bris par la voie verte (sous réserve d'une sécurisation des derniers mètres)

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès à la voie verte, au centre historique, aux ports de Douarnenez

Sorties avec petits enfants : ●●●

Site propre à partir de Lestrivin et jusqu'à la voie verte vers Quimper

Itinérance entre hébergements : ●●○

Itinéraire alternative à la Véloroute V5 La Littorale et bien connectée à la voie verte

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement et dernières réalisations en cours par Douarnenez Communauté

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Poullan-sur-Mer – Douarnenez, Place Bir Hakeim

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

L1



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

La voie verte existante et identifiée comme telle sur le territoire de Douarnenez Communauté reprend le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Douarnenez et Quimper jusqu'à Ty Planche (embranchement avec la voie ferrée Brest – Quimper). Cet itinéraire bénéficie actuellement d'un rabattement vers la voie verte à Douarnenez mais pas d'une signalisation directionnelle vers les pôles desservis.

Distance approximative : 18 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison entre Douarnenez, Le Juch et les zones industrielles de Lannugat, de Pouldavid, de la gare de Guengat le centre de Douarnenez ; accès vers Quimper (difficultés à partir de Ty Planche)

Déplacements scolaires : ●●○

Accès aux collège et lycée Jean-Marie Le Bris par la voie verte (sous réserve d'une sécurisation des derniers mètres)

Déplacements de loisirs : ●●●

Site propre, accès aux sentiers de randonnée (Douarnenez, Le Juch), boucles potentielles en fonction de la réalisation d'autres itinéraires

Sorties avec petits enfants : ●●●

Site propre de Douarnenez à Guengat

Itinérance entre hébergements : ●●●

Tour de l'Ouest Cornouaille, diverses combinaisons entre les itinéraires notamment la Véloroute V5 La Littorale et des itinéraires structurants de l'Ouest Cornouaille

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement absent

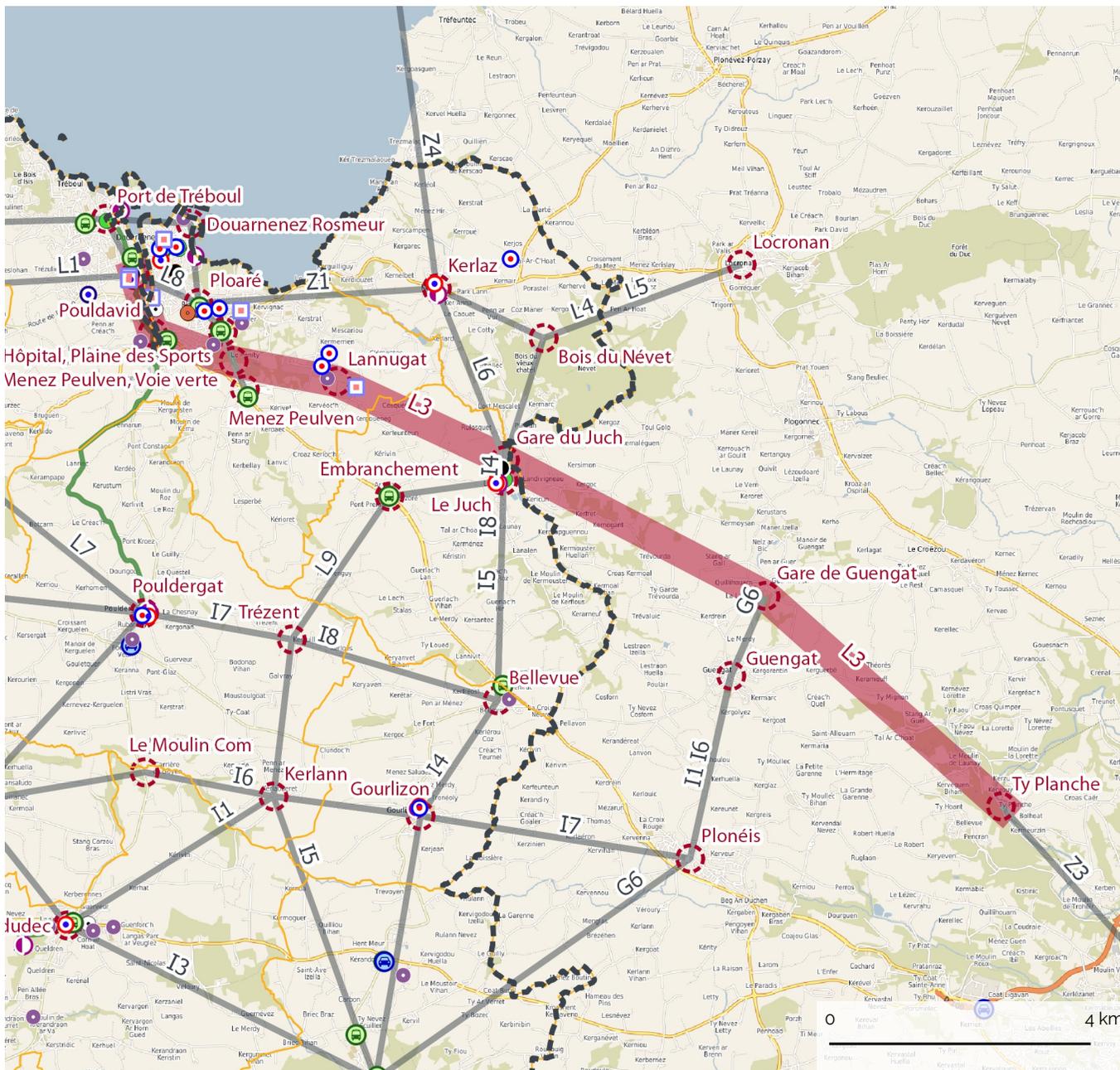
⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Voie Verte Douarnenez – Gare de Guengat

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

La liaison entre Kerlaz et Locronan par le Bois du Névet permet de faciliter l'accès à ces sites aux visiteurs à vélo et de créer des synergies entre ces sites et la véloroute V5 La Littorale. En partant du bourg de Kerlaz le relief est facile et se prêt à une pratique en famille.

Distance approximative : 6-9 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Peu d'emplois sur cet axe

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès au sentiers de randonnée Kerlaz, Bois de Névet, accès au centre historique de Locronan

Sorties avec petits enfants : ●●●

A condition d'une sécurisation satisfaisante entre Kerlaz et Locronan très attractif pour cette pratique.

Itinérance entre hébergements : ●○○

Combinaison avec la V5 La Littorale intéressante et potentiellement intéressant à valoriser

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

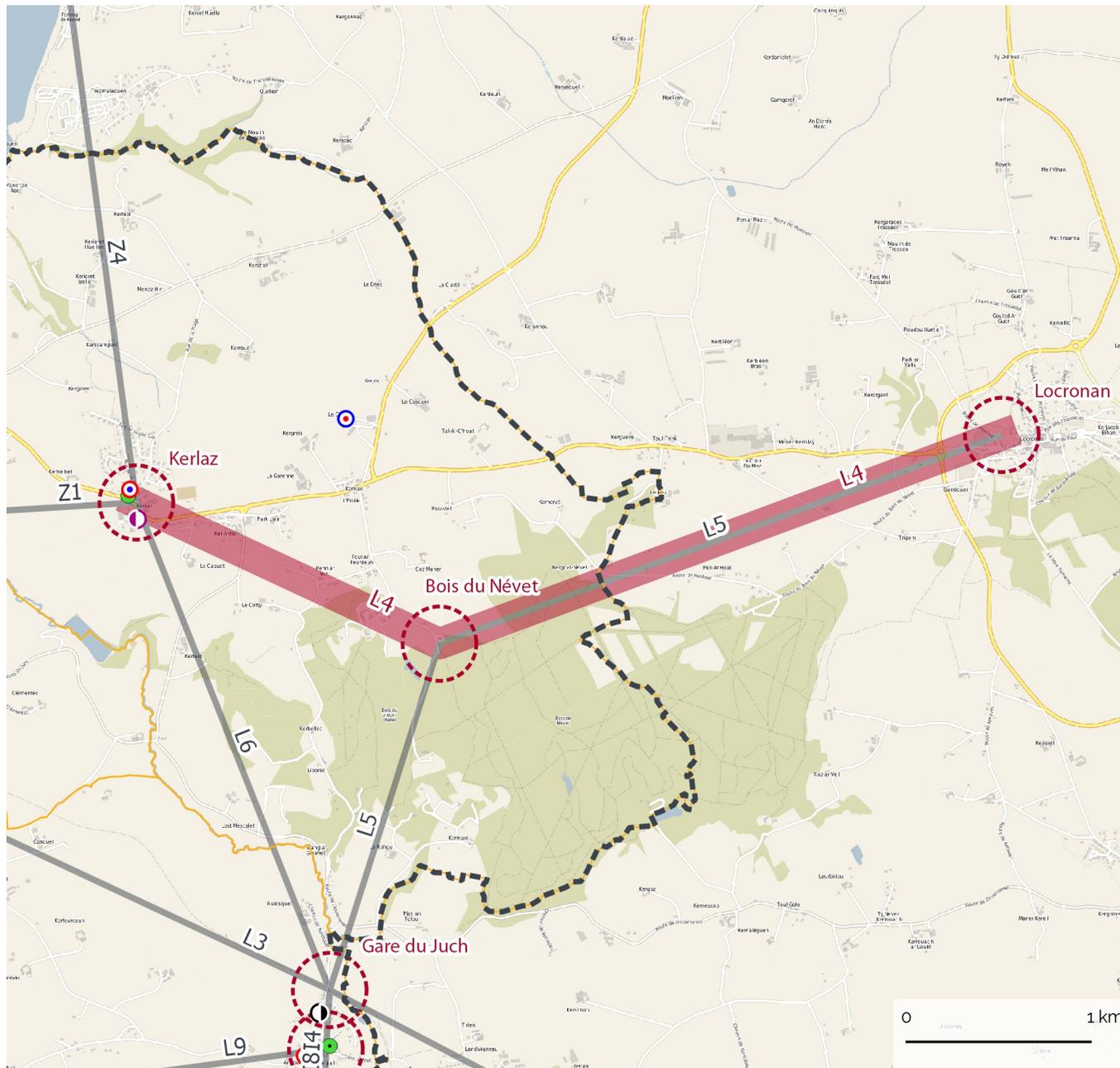
(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Réaménagements jusqu'à l'entrée du Bois de Névet puis modifications mineures

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

La liaison entre Le Juch et Locronan par le Bois du Névet permet de faciliter l'accès à ces sites aux visiteurs à vélo et de créer des synergies entre ces sites et la voie verte Douarnenez – Guengat (-Quimper). La différence d'altitude ne permet pas une liaison facile sur des chemins existants.

Distance approximative : 6-9 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Peu d'emplois sur cet axe

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●●○

Accès au sentiers de randonnée du Juch, Bois de Névet, accès au centre historique de Locronan

Sorties avec petits enfants : ●●○○

Relief trop important

Itinérance entre hébergements : ●●○○

Combinaison avec la V5 La Littorale intéressante et potentiellement intéressant à valoriser

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Réaménagements jusqu'à l'entrée du Bois de Névet puis modifications mineures

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

L'itinéraire crée une liaison entre les bourgs de Kerlaz et du Juch par des routes à faible trafic et une courte section sur la route D39 (<700 véh./jour). L'itinéraire permet de relier la Véloroute V5 La Littorale à la voie verte Douarnenez – Guengat (- Quimper) ainsi qu'aux itinéraires proposés (14, 15, 18, 19). L'utilisation des routes existantes impose des pentes importantes. Ce projet est issu du schéma vélo de Douarnenez Communauté.

Distance approximative : 3-5 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Accès à la voie verte vers zones d'activités et centre de Douarnenez, accès au marché du Juch et de Kerlaz

Déplacements scolaires : ●○○

Distances trop importantes

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès aux sentiers de randonnée (Le Juch, Kerlaz)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Relief important

Itinérance entre hébergements : ●○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

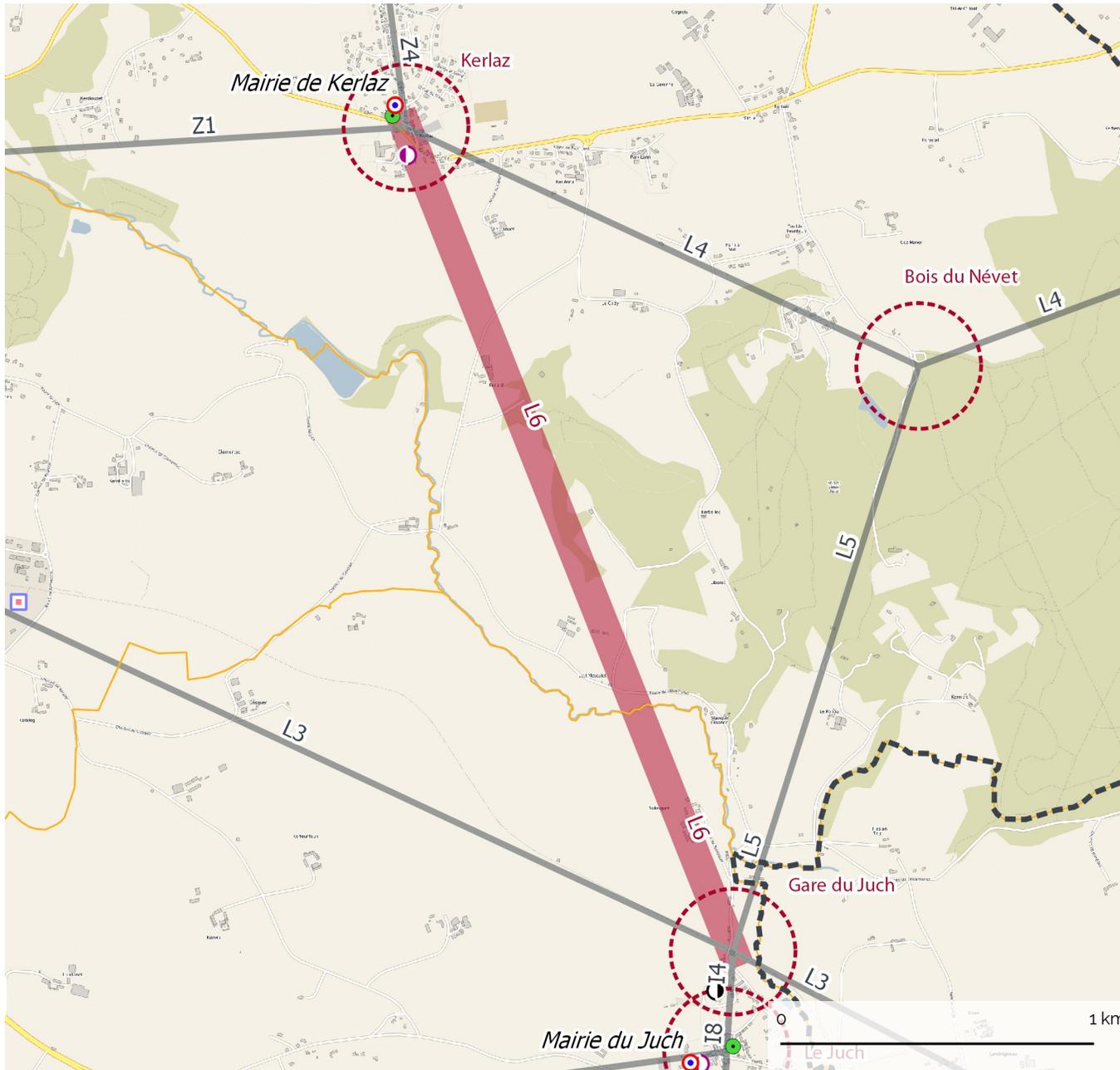
Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement prévu par Douarnenez Communauté

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire fermé au public

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Liaison intercommunale connectant les bourgs de Pouldergat et Poullan en passant par l'Espérance (D765) ; projet identifié dans le schéma vélo de Douarnenez Communauté

Distance approximative : 10 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Accès arrêt de car Espérance

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas d'établissement scolaire secondaire et peu de sites propres

Déplacements de loisirs : ●●○○

Accès aux sentiers de randonnée (Pouldergat, Poullan-sur-Mer), accès aux plages, accès aux circuits de VTT (Poullan-sur-Mer), possibilités de boucles (Pouldergat – Douarnenez – Poullan-sur-Mer, Pouldergat)

Sorties avec petits enfants : ●○○○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●○○○

Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Acquisition foncière et aménagements nécessaires

600 m au bord de la D765 à sécuriser par une piste cyclable

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présenté

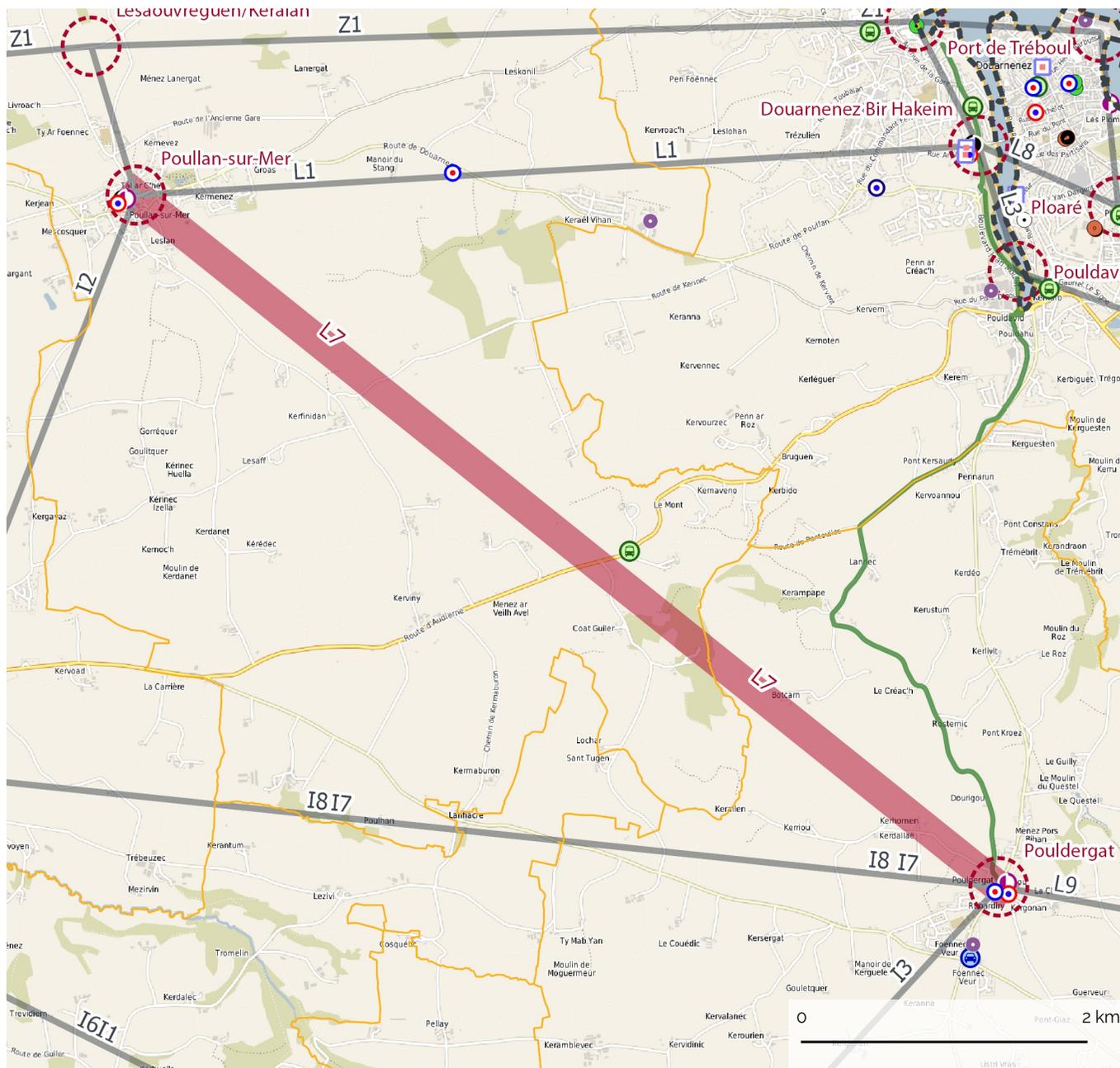
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pouldergat – Poullan-sur-Mer

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

L7



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

L'itinéraire H8 assure la connexion entre la Véloroute V5 La Littorale (Port de Tréboul, Ploaré), la voie verte Douarnenez – Poullan (L2), la voie verte Douarnenez – Guengat (-Quimper) et des équipements structurants du Pays de Douarnenez (Hôpital, Pleine des Sports, Collèges, Lycée, siège de la Communauté de Communes et la future aire de covoiturage départementale Menez Peulven. L'itinéraire s'appuie sur des aménagements et itinéraires existants mais nécessite des aménagements complémentaires.

Distance approximative : 4-6 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison entre le Port de Plaisance de Tréboul, la voie verte vers Quimper et les itinéraires en provenance de Poullan-sur-Mer, Pouldergat, Pouldavid, accès aux commerces de Tréboul et au marché de Tréboul

Déplacements scolaires : ●○○

Peu de sites propres ni établissement secondaire sur l'itinéraire

Déplacements de loisirs : ●●○

Accès au sentier de randonnée, accès aux équipements du port

Sorties avec petits enfants : ●○○

Relief important, pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●●○

Liaison entre la véloroute V5 La Littorale et la voie verte Quimper – Douarnenez

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement en cours par Douarnenez Communauté

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

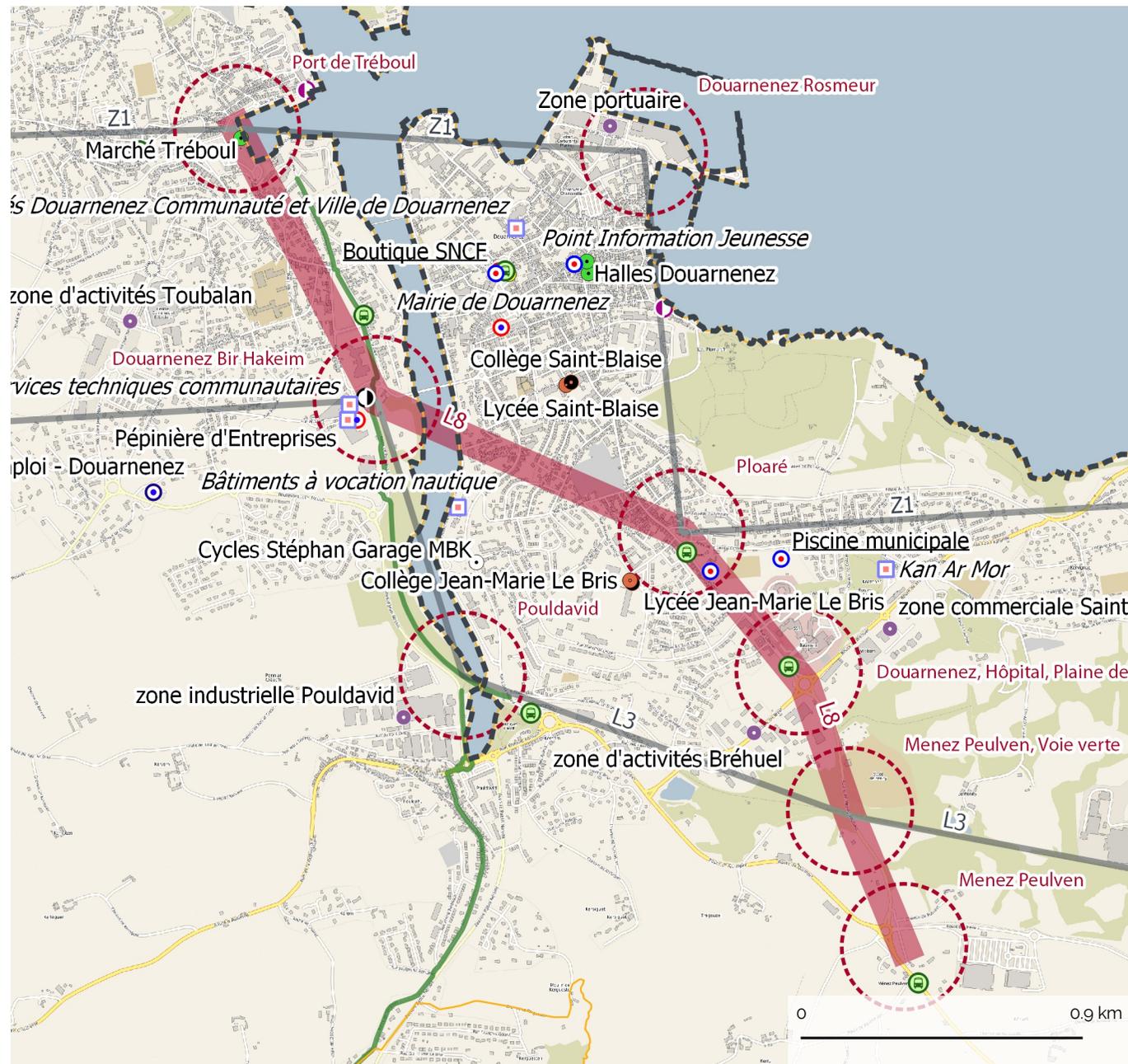
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Port de Tréboul – Menez Peulven par P Bir Hakeim, Ploaré, Hôpital

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

L8



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire issu du schéma vélo communautaire de Douarnenez Communauté ; l'itinéraire assure une liaison entre Pouldergat et la Gare du Juch sans passer par Bellevue (cf. itinéraire 18). Aux extrémités l'itinéraire est connecté à la voie verte Douarnenez – Guengat (-Quimper) et à l'itinéraire jalonné Pouldergat – Douarnenez et permet également des connexions vers Plogastel (itinéraires 15, 17)

Distance approximative : 8-13 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●○
Accès à l'arrêt de car Embranchement

Déplacements scolaires : ●○○
Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●○
Accès aux sentiers de randonnée (Le Juch, Pouldergat), accès à la voie verte Douarnenez – Guengat (-Quimper)

Sorties avec petits enfants : ●○○
Relief important

Itinérance entre hébergements : ●○○
Itinéraire de proximité

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

(Ré-)Aménagements nécessaires et signalisation directionnelle à ajouter

Traversée D765 au niveau de l'arrêt Embranchement à sécuriser et vitesses véhicules motorisés à surveiller

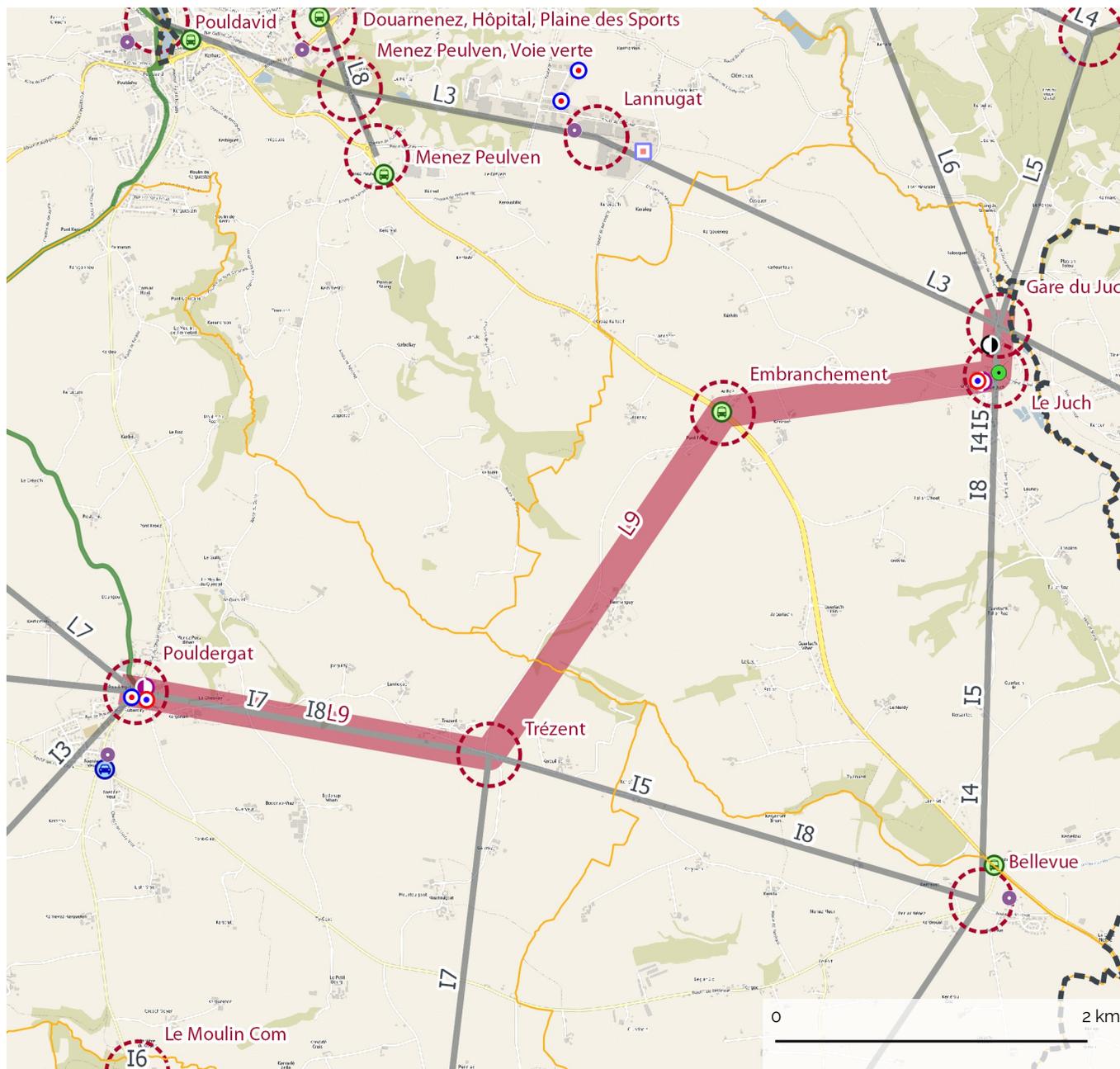
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Pouldergat – Gare du Juch par Pont Prenn/Ar Roz

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

- Itinéraire présenté sur cette fiche
- Autres itinéraires étudiés
- Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

- Mairie/Siège Communauté de communes
- Bâtiment communautaire ou piscine
- Bâtiment communautaire fermé au public
- Zone d'activité
- Départ/arrivée boucle VTT
- Départ/arrivée boucle petite randonnée
- Marché
- Arrêt de car d'une ligne régulière
- Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

- Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

- Limite Ouest Cornouaille
- Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Projet départemental (issu du schéma régional des véloroutes et voies vertes) itinéraire validé ; réalisations en cours

Distance approximative : 42-63 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○

Itinéraires vers les centres des communes (commerces), marchés (Kerlaz, Douarnenez, Tréboul)

Déplacements scolaires : ●○○

Pas de site propre à proximité des établissements scolaires

Déplacements de loisirs : ●●●

Accès aux sentiers de randonnée (Plogoff, Cléden-Cap-Sizun, Goulien, Beuzec-Cap-Sizun, Poullan-sur-Mer, Douarnenez, Kerlaz), accès plages (Cléden-Cap-Sizun, Goulien, Beuzec-Cap-Sizun, Poullan-sur-Mer, Douarnenez, Kerlaz)

Sorties avec petits enfants : ●○○

Pas de site propre et relief important par endroit

Itinérance entre hébergements : ●●●

Itinérance sur Véloroute V5 La Littorale, Tour de l'Ouest Cornouaille, diverses combinaisons le long de l'itinéraire

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Divers aménagements identifiés par le CD29

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

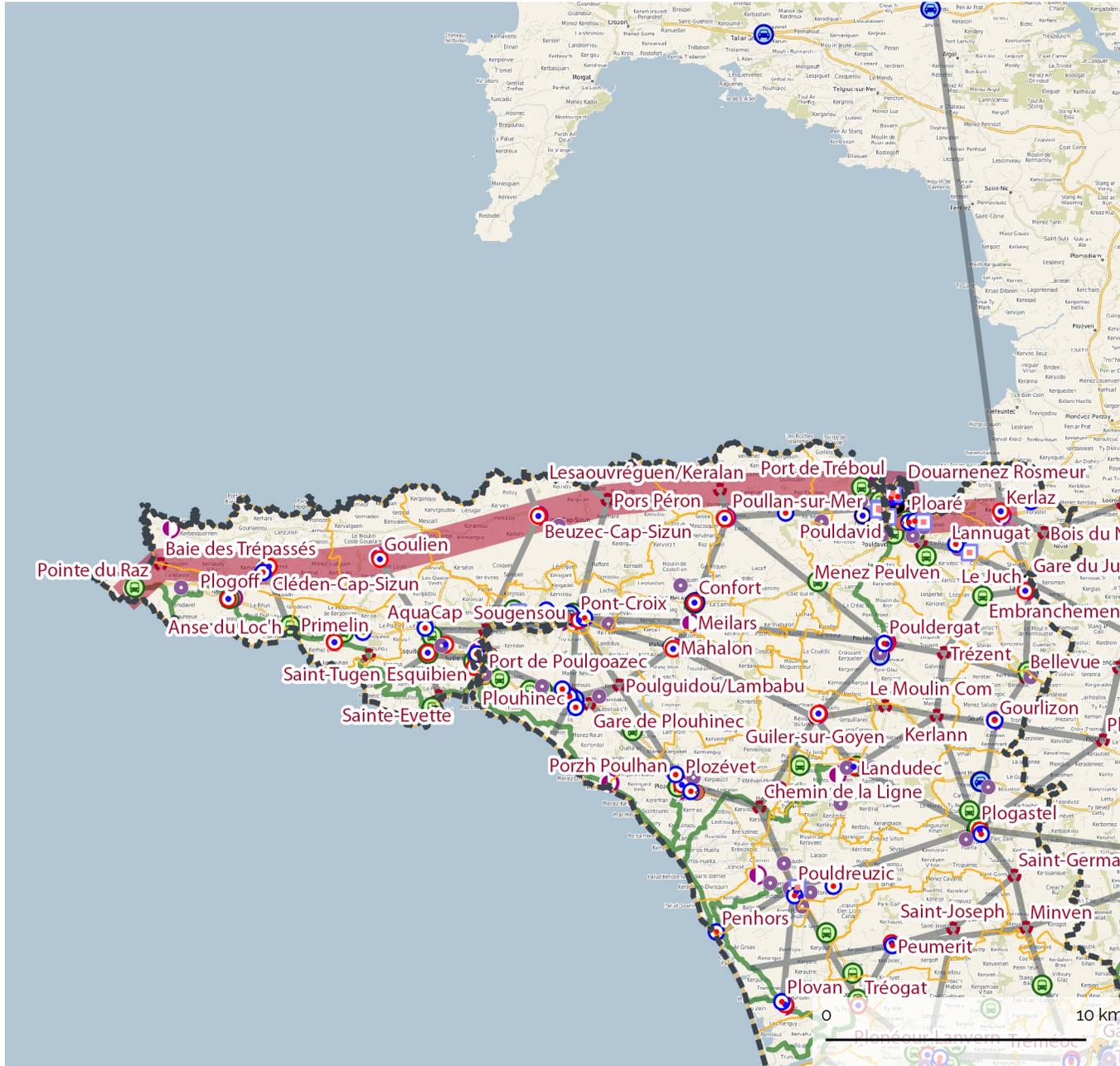
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Véloroute V5 La Littorale Pointe du Raz – Kerlaz

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

Z1



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Mairie/Siège Communauté de communes

● Bâtiment communautaire ou piscine

■ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

● Lycée

● Pôle emploi

● Zone d'activité

⌚ Départ/arrivée boucle VTT

⌚ Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

● Arrêt de car d'une ligne régulière

● Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

⬜ Limite Ouest Cornouaille

⬜ Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Projet départemental en coopération avec Quimper Bretagne Occidentale, études en cours

Distance approximative : 10-15 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison entre communes limitrophes et quartiers de Quimper, accès au centre-ville, accès aux services

Déplacements scolaires : ●●●

Plusieurs établissements le long de l'itinéraire

Déplacements de loisirs : ●●●

Voie verte, divers circuits de randonnée à proximité

Sorties avec petits enfants : ●●●

Site propre sur une distance importante

Itinérance entre hébergements : ●●●

Tour de l'Ouest Cornouaille, diverses combinaisons entre les itinéraires notamment la Véloroute V5 La Littorale et des itinéraires structurants de l'Ouest Cornouaille

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Etudes en préparation au CD29

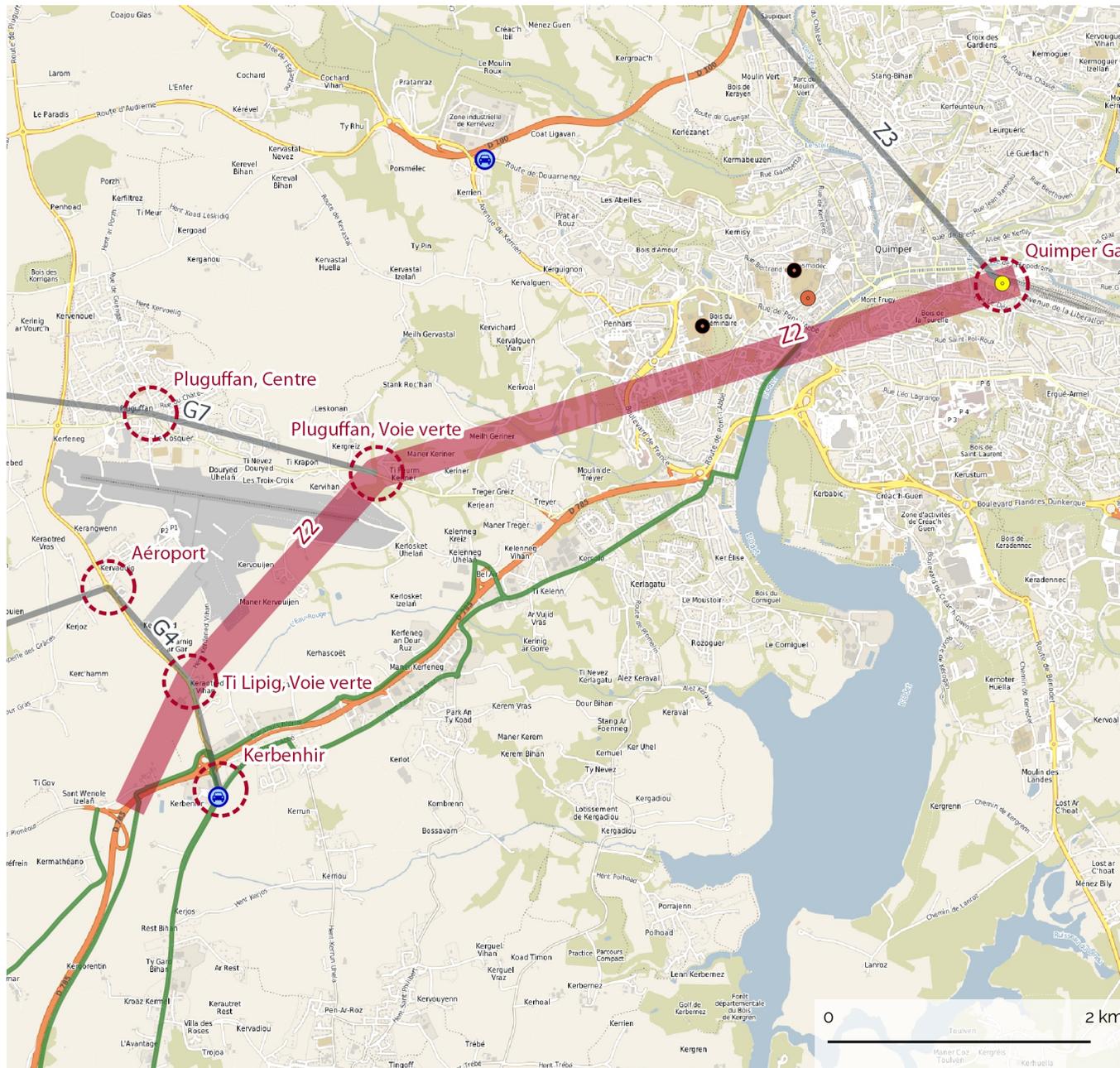
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Voie verte Pluguffan – Quimper

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Collège

Lycée

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Voie verte départementale, projet en veille

Distance approximative : 7-10 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Liaison directe entre Douarnenez, le Juch, Gare de Guengat et Quimper avec plusieurs zones d'activités (Pouldavid, Lannugat, Gare de Guengat)

Déplacements scolaires : ●●○

Pour Le Juch : accès aux collège et lycée Jean-Marie Le Bris par la voie verte (sous réserve d'une sécurisation des derniers mètres)

Déplacements de loisirs : ●●●

Voie verte, divers circuits à proximité

Sorties avec petits enfants : ●●○

Si pas en site propre, pas facilement utilisable avec des petits enfants

Itinérance entre hébergements : ●●●

Tour de l'Ouest Cornouaille, diverses combinaisons entre les itinéraires notamment la Véloroute V5 La Littorale et des itinéraires structurants de l'Ouest Cornouaille

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Aménagements lourds nécessaires

Sécurisations compliquées par endroit, mais faisable

⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

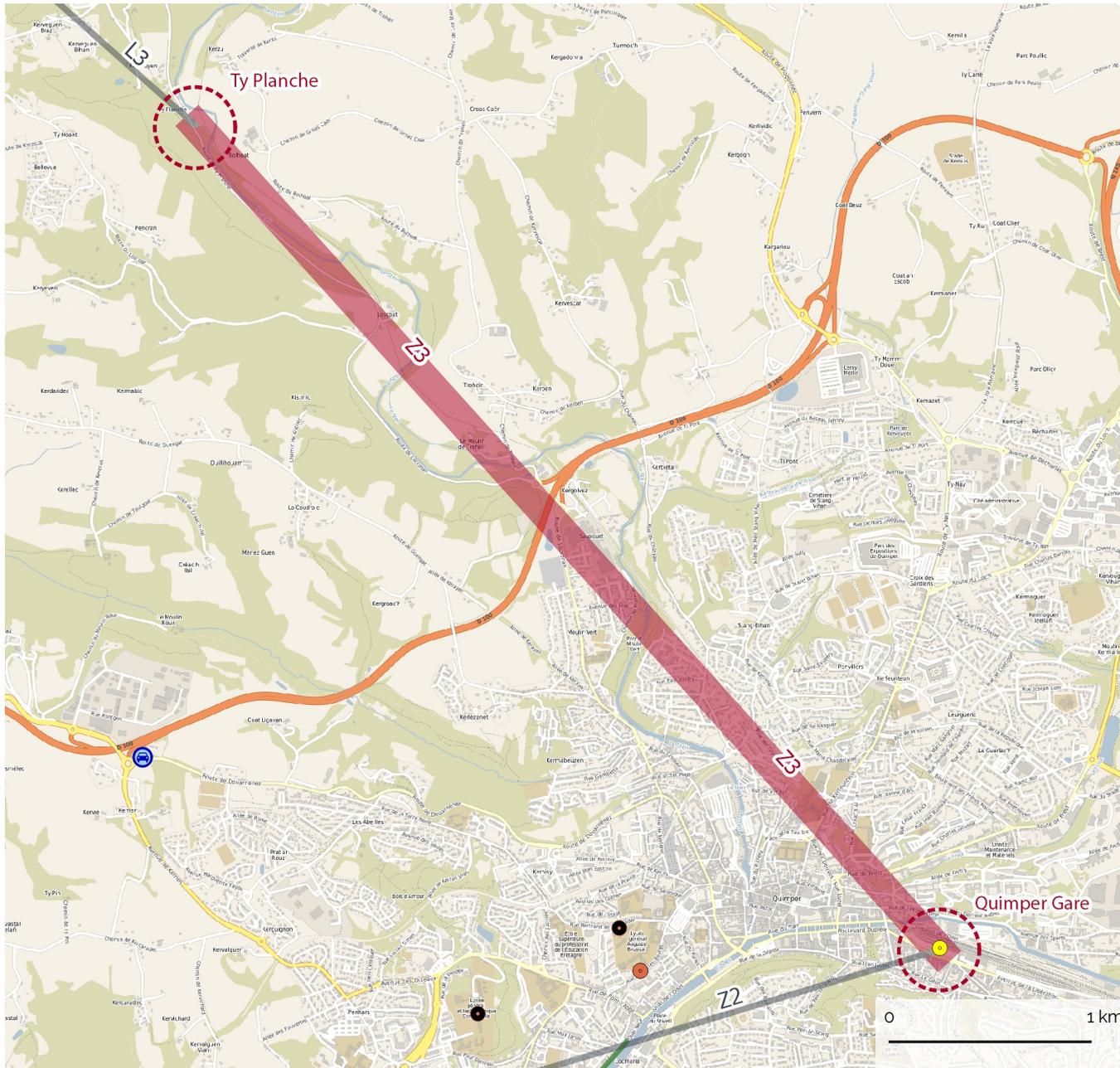
⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Voie verte Guengat – Quimper

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité

Z3



Itinéraires structurants étudiés

■ Itinéraire présenté sur cette fiche

— Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

● Collège

● Lycée

● Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

— Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Projet départemental (issu du schéma régional des véloroutes et voies vertes) avec une date de réalisation ultérieure au schéma vélo départemental 2016-2020

Distance approximative : 39-58 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●○○○

Pas de déplacements utilitaires pour l'Ouest Cornouaille

Déplacements scolaires : ●○○○

Pas d'établissement scolaire secondaire fréquenté par l'Ouest Cornouaille

Déplacements de loisirs : ●●●●

Accès plages du Porzay

Sorties avec petits enfants : ●○○○

Pas de site propre proche de l'Ouest Cornouaille

Itinérance entre hébergements : ●●●●

Itinéraire alternative à la Véloroute V5 La Littorale, entrée nord des cyclotouristes en Ouest Cornouaille

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Facile à réaliser à proximité de l'Ouest Cornouaille

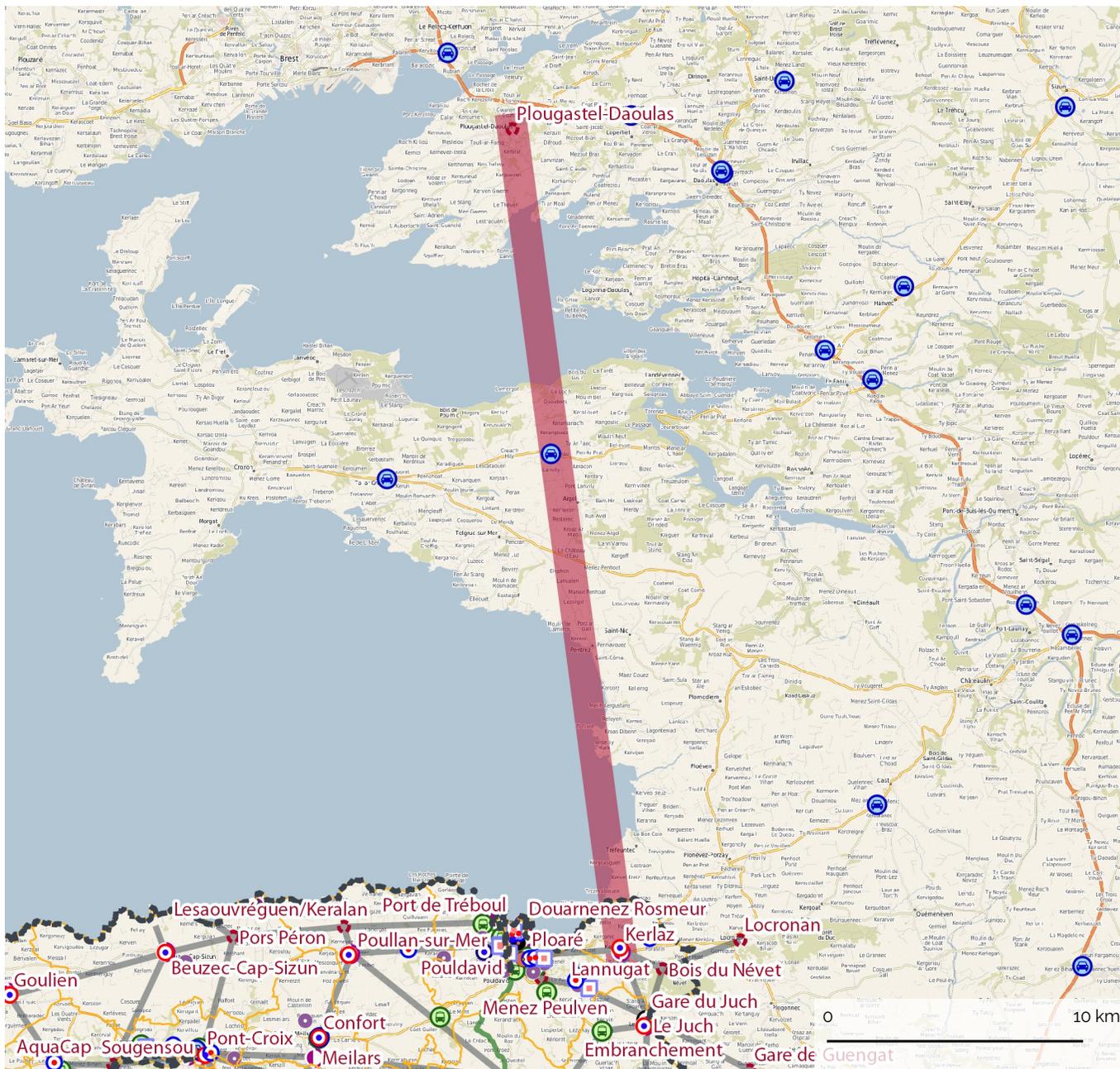
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Véloroute V5 La Littorale Kerlaz – Plougastel-Daoulas

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

Itinéraire présenté sur cette fiche

Autres itinéraires étudiés

Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

Mairie/Siège Communauté de communes

Bâtiment communautaire ou piscine

Bâtiment communautaire fermé au public

Collège

Lycée

Pôle emploi

Zone d'activité

Départ/arrivée boucle VTT

Départ/arrivée boucle petite randonnée

Marché

Arrêt de car d'une ligne régulière

Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire existant mais dégradé, déjà prévu dans le schéma vélo départemental de 2002, quelques interruptions – notamment en agglomération – à absorber

Distance approximative : 24-36 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Itinéraire desservant les centres et zones d'emplois de Penmarc'h, Plomeur, Pont-l'Abbé et Combrit

Déplacements scolaires : ●●○

Collèges de Pont-l'Abbé et lycée de Pont-l'Abbé, mais circulation sur bande cyclable sans séparation physique de la chaussée

Déplacements de loisirs : ●●○

Liaison directe entre les communes et ouvrant des possibilités pour effectuer des boucles, mais environnement peu attractif

Sorties avec petits enfants : ●●○

Pas de site propre

Itinérance entre hébergements : ●●○

Plutôt un itinéraire utilitaire que cyclotouristique, mais potentiellement une alternative roulante aux voies sablées

Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter

Jalonnement à remettre en état et traversées urbaines à définir

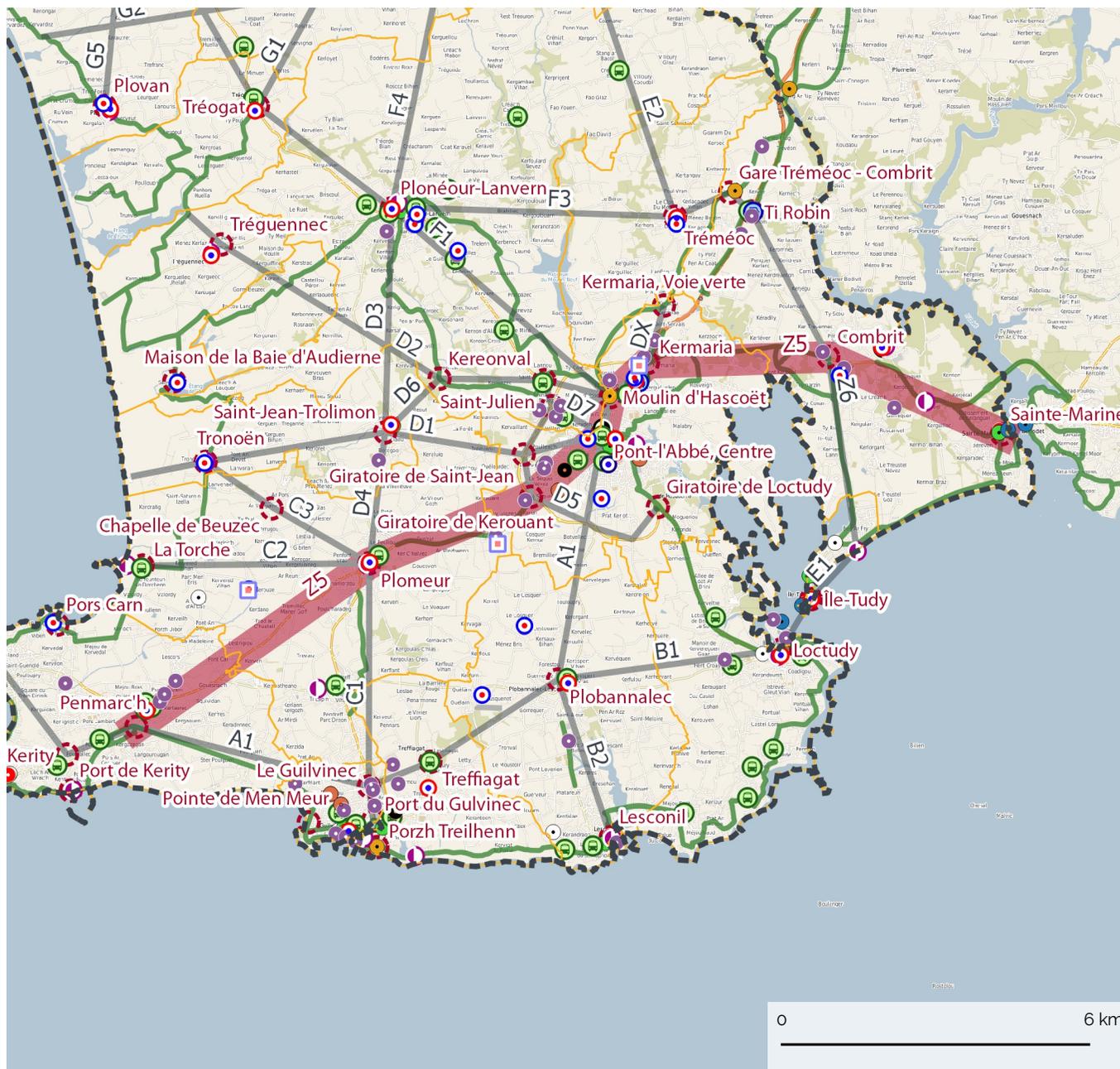
⁽¹⁾ Distance en vol d'oiseau multipliée par un coefficient de détour de 1.2 à 1.8; dans certains cas rares la distance réelle peut être en dehors de la distance estimée

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

Penmarc'h – Ste-Marine par Plomeur, Pont-l'Abbé, Combrit

Représentation schématique de l'itinéraire et des générateurs à proximité



Itinéraires structurants étudiés

█ Itinéraire présenté sur cette fiche

█ Autres itinéraires étudiés

○ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

⊙ Mairie/Siège Communauté de communes

⊙ Bâtiment communautaire ou piscine

▣ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

● Lycée

⊙ Pôle emploi

● Zone d'activité

⤵ Départ/arrivée boucle VTT

⤵ Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

⊙ Arrêt de car d'une ligne régulière

⊙ Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

█ Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap 2017.

Itinéraire existant mais dégradé, déjà prévu dans le schéma vélo départemental de 2002, quelques interruptions – notamment en agglomération – à absorber

Distance approximative : 7 km ⁽¹⁾

Satisfaction des attentes des différentes pratiques cyclistes ⁽²⁾

Déplacements utilitaires : ●●●

Itinéraire reliant l'Île-Tudy, Combrit et le quartier Ti Robin/Gare de Tréméoc-Combrit et les zones d'activités des communes ; accès à l'aire de covoiturage et à l'arrêt de car Ti Robin

Déplacements scolaires : ●○○

Pas d'établissement scolaire secondaire

Déplacements de loisirs : ●●○

Liaison directe entre les communes et ouvrant des possibilités pour effectuer des boucles, mais environnement peu attractif, accès à la voie verte Pont-l'Abbé-Pluguffan(-Quimper)

Sorties avec petits enfants : ●●○

Sans difficulté entre Le Lannou et l'Île-Tudy car en site propre ; au nord du Lannou les bandes cyclables sont moins adaptées à la pratique familiale

Itinérance entre hébergements : ●●●

Section entre l'Île-Tudy et Combrit déjà empruntée par la Véloroute V5 La Littorale, section entre Combrit et Ti Robin et l'ancienne gare de Tréméoc-Combrit permet une liaison avec la voie verte Pont-l'Abbé – Pluguffan (-Quimper)

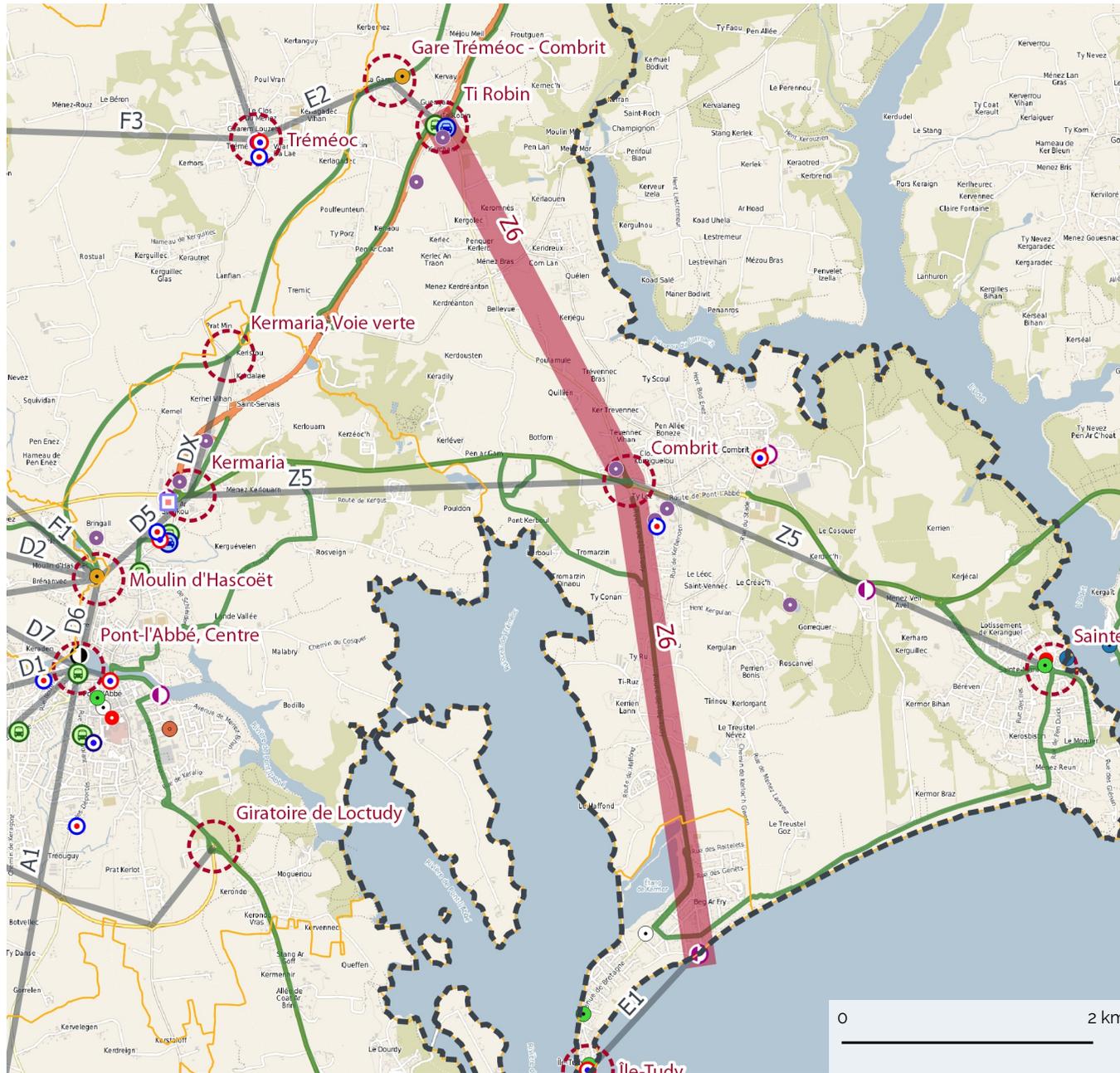
Difficulté technique de la mise en oeuvre de l'itinéraire ⁽³⁾

Signalisation directionnelle à ajouter
Jalonnement à remettre en état et à compléter

⁽¹⁾ Distance en suivant l'itinéraire présent

⁽²⁾ Le niveau de satisfaction est évalué pour chacune des 5 pratiques identifiées et exprimé par une valeur de 1 à 3 ; ces analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques

⁽³⁾ Analyses concernent un itinéraire de base (itinéraire potentiellement réalisable et en adéquation avec les principes des aménagements), des variantes d'itinéraire peuvent faire varier ces analyses ; le rapport de présentation contient des informations méthodologiques



Itinéraires structurants étudiés

█ Itinéraire présenté sur cette fiche

█ Autres itinéraires étudiés

⊙ Pôle ou zone de bifurcation

Générateurs de déplacements

⊙ Mairie/Siège Communauté de communes

⊙ Bâtiment communautaire ou piscine

⊠ Bâtiment communautaire fermé au public

● Collège

⊙ Pôle emploi

● Zone d'activité

⬇ Départ/arrivée boucle VTT

⬇ Départ/arrivée boucle petite randonnée

● Marché

⊙ Arrêt de car d'une ligne régulière

⊙ Aire de covoiturage

Itinéraires cyclables jalonnés existants

█ Véloroute V5 et itinéraires cyclables locaux

Repères

Limite Ouest Cornouaille

Limite communale

Réalisation : Agence Ouest Cornouaille Développement, Michael Häusle : Schéma directeur vélo Ouest Cornouaille 2017-2019.

Sources de données : Itinéraires cyclables : AOCD 2017-2019, CD29 2017, Douarnenez Communauté 2017 ; POI : AOCD 2018, SIOCA 2013; transports publics : CD29 & Région Bretagne 2017-2018 ; aires de covoiturage : CD29 & AOCD 2018-2019 ; limites communales et fond de carte : contributeurs d'OpenStreetMap 2017.